Library
University of Pittsburgh
Darlington Memorial Library
Dar
Class E199
Book P87
1781 v. 3

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/mmoiressurlade03inpouc

MÉMOIRES

SUR

LA DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

TOME TROISIEME.

Pouchot,

MÉMOIRES
SUR
LA DERNIERE GUERRE
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
ENTRE
LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Suivis d'Observations, dont plusieurs sont relatives au théatre actuel de la guerre, & de nouveaux détails sur les mœurs & les usages des Sauvages, avec des cartes topographiques.

Par M. Pouchot, *Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Béarn, Commandant des forts de Niagara & de Lévis, en Canada.*

TOME TROISIEME.

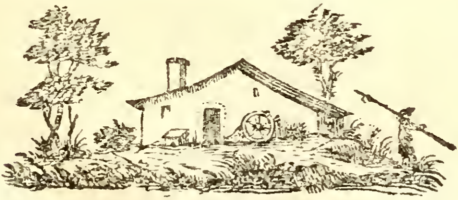

YVERDON.

M. DCC. LXXXI.

AVIS.

LA carte que M. Pouchot avoit levée, étant trop étendue, nous avons été obligés de la faire réduire, afin qu'elle ſoit relative à la forme dans laquelle ſes mémoires ſont imprimés. Quoique celle que nous offrons au public n'ait pu conſerver les mêmes développemens, elle renferme néanmoins les mêmes détails, & mérite une attention particuliere. D'ailleurs les obſervations topographiques ſuppléent en quelque ſorte à cette réduction inévitable.

1700

OBSERVATIONS
TOPOGRAPHIQUES.

AVERTISSEMENT.

M. Pouchot n'avoit rien oublié, pour connoître la topographie de l'Amérique Septentrionale. Nous avons trouvé dans ses papiers, une description générale de ce continent, à la vérité, imparfaite sur plusieurs points, mais achevée & d'une rare exactitude, à l'égard des pays qui ont été le théatre de la derniere guerre. Il avoit extrait de cette partie de son ouvrage, les observations qu'on va lire & qui servent proprement d'explication à sa carte. Le soin particulier qu'il avoit eu de les rédiger, prouve que la description dont nous avons parlé, en étoit simplement les matériaux; c'est pourquoi nous n'avons pas cru devoir la publier.

Nous ne diſſimulerons cependant pas que, dans cette même deſcription, on ne trouve des détails qui ne ſe liſent point dans les obſervations uniquement conſacrées à nous faire connoître les principales communications du Canada avec les colonies angloiſes, & à ſervir d'inſtruction aux militaires qui pourroient un jour être employés dans cette contrée. L'auteur n'ayant écrit que ſur les rapports d'autrui, tout ce qui concerne les parties ſeptentrionales & orientales du Canada, on peut moins compter ſur ſon recit; ainſi nous avons pu le ſupprimer, ſans nuire à ſa réputation. D'ailleurs il avoue lui-même que l'étendue & la forme des lacs Huron, Michigan & Supérieur, ne ſont point connues, & qu'à peine a-t-on de foibles notions des pays ſitués au Nord & à l'O. N. O. de ces derniers, qui ſont habités par les Aſſi-

niboels, les Monſonis & les Criſtinaux.

MM. de la Veranderie, officiers canadiens, pénétrerent dans ces pays, il y a environ quarante-deux ans. Ils parvinrent juſqu'à 300 lieues à l'Oueſt du lac Supérieur, & découvrirent pluſieurs nouveaux lacs qui ſe communiquoient. Peut-être ſeroient-ils arrivés juſqu'à la mer du Sud, ſans les obſtacles qui s'opposent toujours à de pareilles tentatives, les ſeules néanmoins dont il ſoit poſſible de tirer des lumieres. Ces principales difficultés ſont, 1°. le défaut de vivres & de reſſources pour les approviſionnemens de toute eſpece; 2°. l'impoſſibilité de ſe faire entendre aux naturels du pays, dont la langue devient à un certain éloignement inintelligible aux Sauvages même qui ſervent de guides; 3°. le déſintéreſſement ſi rare à trouver dans les perſonnes char-

gées de ſemblables entrepriſes, la plupart, dès qu'ils ont rempli leurs canots de pelleteries, ſi abondantes dans ces contrées, ne penſant plus qu'à s'en retourner; 4°. Les rapports infideles ou énigmatiques des Sauvages, qui cherchent ſouvent à tromper & à égarer les voyageurs, afin de les faire périr & de piller enſuite leurs effets.

Il faut ſans doute eſpérer que ces obſtacles s'évanouiront, ou diminueront, à meſure que l'Amérique Septentrionale ſe peuplera, & que les relations entre les différentes parties du Nord deviendront alors plus néceſſaires. Cette révolution ſera l'ouvrage de la liberté, dont ce vaſte continent ne tardera pas de jouir, ſi les vœux de toute l'Europe ſont exaucés.

OBSERVATIONS TOPOGRAPHIQUES.

LEs différentes, poſitions où M. Pouchot, capitaine dans le régiment de Béarn, s'eſt trouvé, & les voyages qu'il a été obligé de faire dans les principaux paſſages de communication, des poſſeſſions françoiſes aux poſſeſſions angloiſes en Amérique, l'ont déterminé à en donner les détails les plus exacts qu'il lui ſera poſſible.

L'on y verra des parties inconnues, même aux Anglois, dans le pays des cinq nations iroquoiſes; & les travaux immenſes qu'ils ont

été obligés de faire, pour parvenir jusques aux possessions françoises.

M. Pouchot ne s'est point attaché à détailler, dans la carte qu'il en a dressée, la partie habitée par les François en Canada, que l'on peut trouver dans d'autres cartes particulieres. Il n'a point aussi détaillé la partie habitée par les Anglois, qui se trouve bien dans les cartes de Mitchel, & sur-tout dans celle d'Evans, qui est la meilleure (*a*).

(*a*) La carte du Canada la moins défectueuse qui ait d'abord paru, est sans contredit celle de M. Delisle. Après lui, Pople, géographe anglois, en publia une en 20 feuilles, qui comprenoit toute l'Amérique Septentrionale. M. Bellin en a relevé toutes les erreurs. Voyez ses rem. *Hist. de la Nouvelle-France*, *T. V.* Quoiqu'il ait eu à sa disposition le dépôt de la marine, il n'en est pas lui-même exempt. On lui a reproché d'avoir trop compté

Il s'eſt ſeulement attaché à marquer le cours des principales rivieres qui ſervent de communications aux frontieres, & les principales places qui y ſervent d'entrepóts.

ſur des obſervations douteuſes & de vieilles cartes, & de n'avoir pas ſu profiter des découvertes des navigateurs étrangers. Les recherches de M. Danville ont été beaucoup plus exactes. Quoique ſes cartes de l'Amérique Septentrionale ne ſoyent pas parfaites, elles méritent néanmoins beaucoup d'éloges. Il a rendu compte de ſon travail, dans une lettre adreſſée à M. Folkes, & inſérée dans le *Mercure de Mars* 1751. p. 150. On ne peut refuſer à M. Gréen le mérite de la diſcuſſion, dans ſa carte de l'Amérique, qu'il publia en 1753. Son compatriote, M. Mitchel, n'a fait preſque que copier ſes prédéceſſeurs, dans les huit feuilles qu'il mit au jour, en 1755. M. Evans avoit commencé avant lui ſes excellentes cartes, par celle de la Penſilvanie & du Nouveau Jerſey, dont la publication remonte à l'année 1749.

Le Canada, quoique d'une étendue très-considérable, a très-peu de communication avec les colonies angloises, soit par l'éloignement des pays habités, soit à cause des contrées remplies de montagnes qui s'y rencontrent.

Après les recherches les plus exactes, M. Pouchot n'a reconnu que cinq principales communications, dont il donnera des descriptions particulieres.

1°. De la frontiere du Canada, par le lac Champlain.

2°. Du fleuve St. Laurent, depuis Mont-Réal jusqu'à Chouegen.

3°. De la riviere de Chouegen aux possessions angloises.

4°. Du lac Ontario aux frontieres angloises, par la riviere de Casconchiagon.

5°. De Niagara à l'Ohio, & de l'Ohio en Pensilvanie & en Virginie.

Avant que d'entrer dans tous

ces détails, nous croyons devoir parler du fleuve St. Laurent, depuis son embouchure dans le Golphe de ce nom, jusques à Québec; mais en peu de mots, parce que cette partie du fleuve regarde plutôt la marine, que les opérations de terre.

A l'entrée du fleuve St. Laurent, à trois lieues au S. du cap des Roziers, on trouve la baye de Gaspé. Elle a près de deux lieues d'ouverture, & s'apperçoit de loin, à cause des terres blanches coupées en écors, qui sont entre son entrée & le cap des Roziers. L'on peut approcher sans crainte le rivage de l'entrée au N. où est un petit rocher, appellé *Fourillon*, qui de loin semble un bateau à la voile, la marée portant hors de la côte.

Dans la partie du S. dont la pointe s'avance davantage dans la

mer, & dont les terres sont plus basses, il y a des roches sous l'eau, à demi-lieue de l'entrée, qui sont dangereuses, lorsqu'on ne les connoît pas.

L'on mouille toujours dans le N. à trois quarts de lieue dans la baye, par les 55 brasses d'eau, à la portée du fusil de terre. La tenue n'est pas trop bonne, parce que le fond est en penchant.

A 4 lieues dans l'intérieur que l'on nomme *Penouille*, le mouillage est très-bon, les plus gros vaisseaux peuvent y mouiller par les 12 brasses à toucher terre. Il s'y trouve un plateau très-propre à y bâtir une bonne fortification.

La sortie de cette baye est assez difficile, parce qu'il faut attendre des vents de terre assez fraix, sans quoi la sortie est dangereuse, à cause des courants, qui font dériver

ſur les roches dont il eſt parlé ci-deſſus.

Lorſque l'on eſt ſorti de la baye, & que l'on veut entrer dans le fleuve St. Laurent, on peut ſans crainte ſuivre la côte à la portée de la carabine pour tourner le cap des Roziers. Quoique l'on diſe qu'il y a des batures dans cette partie, l'on n'en a point apperçu, malgré que l'on ait louvoyé dans toute cette partie, bien près des terres, toute une journée.

Les bâtiments qui hyvernent dans cette baye, peuvent difficilement remonter le fleuve St. Laurent, avant ceux qui partent de bonne heure d'Europe, parce que les vents de N. E. qui ſont très-fréquents dans le printems, ſont contraires pour ſortir de cette baye, & y jettent les glaces qui débouchent de ce fleuve.

La navigation du fleuve St. Lau-

rent, quoique belle en elle-même, est cependant difficile, lorsque les vents sont dans la partie du N. E. (le plus favorable pour remonter ce fleuve). La brume y est très-forte.

Il n'y a presque point de mouillages dans la partie du S. qui est la côte la plus saine. Il faut arriver à St. Barnabé ou au Bic, pour mouiller.

Il est très-probable qu'il y a dans la partie du N, quantité de bons mouillages & des beaux ports; mais cette côte nous étant connue très-imparfaitement, nous n'en avons guere que des sondes données au hasard, & très-imparfaites. On donnera, pour exemple, le goufre que l'on craignoit comme Caribde; les Anglois y ont mouillé: à la traverse que l'on donnoit comme presque impassable, les Anglois ont trouvé 500 toises de pas-

ſe ; & des bâtiments de 100 pieces de canon y ont paſſé le paſſage au N. de l'isle d'Orleans, où les plus fortes frégates ont paſſé, & de très-gros bâtiments marchands ſont montés juſques au rapide ſous Mont-Réal. Cela ſuffit pour faire juger combien les côtes de ce fleuve ſont mal reconnues, puiſque les fautes ci-deſſus ſont dans des endroits les plus fréquentés.

M. Pouchot a remarqué que l'isle aux Coudres eſt de bonne défenſe pour empêcher les bâtiments de monter, en plaçant des batteries aux éboulements qui ſont vis-à-vis la paſſe la plus étroite.

En conſtruiſant auſſi des batteries de gros canons au cap Tourmente, cet endroit ſeroit le ſeul capable d'arrêter des vaiſſeaux. Le courant les oblige d'en paſſer très-proche. Ils ne ſauroient néanmoins s'y arrêter, à cauſe de ce même

courant, ſoit que la marée monte, ſoit qu'elle deſcende, pour battre cet endroit. Ils feroient très-endommagés à leur paſſage. Ce poſte, par ſa poſition, peut être rendu fort reſpectable, étant ſur un rocher vif & très-peu abordable dans ſes alentours.

La poſition de Québec eſt très-bonne; elle reſſemble à celle de Namur. Elle eſt même meilleure; mais les fortifications ont été mal deſſinées, relativement à cette poſition. Elle n'a aucun commandement qui la gêne.

Les habitations françoiſes commencent à Cap-Mouraska, ſans interruption juſques à Québec. Il y a trois lieues d'un village à l'autre, priſes du milieu d'un village au milieu de l'autre. Aucun village en Canada n'eſt de défenſe, toutes les maiſons étant éloignées l'une de l'autre de deux arpents.

C'eſt tout ce que l'on dira de l'intérieur du pays, pour s'attacher aux pays moins connus & aux frontieres.

CHAPITRE I.

De la frontiere par le lac Champlain.

IL y a deux communications des habitations du Canada au lac Champlain; l'une par la riviere Forel, qui eſt ſon écoulement dans le fleuve St. Laurent; & l'autre, après avoir traverſé le fleuve St. Laurent, de Mont-Réal à la Prairie, allant par terre de la Prairie à Chambly ou à St. Jean. Le fleuve St. Laurent a trois lieues de largeur de Mont-Réal à la Prairie, village ſitué vis-à-vis

Mont-Réal. De la Prairie à St. Jean il y a trois lieues.

A trois quarts de lieue de ce village, on passe une petite riviere encaissée de près de 20 pieds, & au sortir de là on entre dans des prairies noyées, que l'on nomme *Savannes*, d'une lieue de largeur dans cet endroit. On s'y enfonce jusqu'au genou dans l'eau & dans la boue. Au dessous, le fond en est bon. Le reste du chemin jusques à St. Jean est à travers des bois remplis de sources, qui rendent le chemin presque impraticable, si on ne le tient pas réparé.

Cette Savanne se vuideroit à peu de fraix, si on donnoit un écoulement à ces eaux dans la riviere de Sainte Therese, & dans celle de Sorel. Le chemin du bois s'écouleroit de même par cette opération.

Il y a trente lieues de Mont-

Réal à St. Jean, par eau. L'on descend le fleuve St. Laurent, 15 lieues, pour arriver à Sorel, où est l'embouchure de la riviere de ce nom. Elle est aussi grande que la Saone auprès de Lyon, & plus profonde, lorsque les eaux sont hautes, dans le printems. Le courant en est rapide. Les barques revenant du fleuve St. Laurent, remontent jusques dans le bassin de Chambly. La direction générale de son cours est N. N. O. & ses sinuosités sont de $\frac{1}{4}$ de lieue, ou de $\frac{1}{2}$ lieue de longueur. Elle forme un coude considérable à 4 lieues de Chambly, où elle court un peu plus au N. E. Dans sa grande courbure est son plus grand courant.

Au dessus de Chambly est un rapide de deux lieues. Sur-tout jusques au petit village de Sainte Therese, la riviere est fort plate, remplie de gros cailloux. Il faut y être

bien guidé, pour ne pas échouer son bateau. Au dessus de Sainte Therese, on la remonte à la perche, jusques auprès de St. Jean, les bateaux vuides. Le portage est de trois lieues, de St. Jean à Chambly. Depuis St. Jean jusques au lac, la riviere est beaucoup plus large, fort douce, & profonde à pouvoir porter d'assez gros bâtiments.

Les terres des environs de cette riviere sont très-bonnes. Celles au dessus de St. Jean le seroient aussi, si elles étoient cultivées. C'est un pays bas, rempli de sources, qui se noye dans les grandes eaux; une partie l'est même presque toute l'année. Ces sources font que cette riviere gele difficilement, & les glaces en sont toujours mauvaises.

A cinq lieues au dessus de St. Jean, on trouve l'Isle aux Noix, que les François ont retranchée en 1759. La riviere autour de cette

isle est d'une portée de fusil de large, tout alentour. Les terres & les bois des environs sont noyés, au moins deux pieds, lorsque les eaux sont basses. On avoit fermé la riviere par une estacade défendue par le retranchement de l'isle. C'est le seul poste capable de couvrir la colonie, dès que l'ennemi est maître de St. Fréderic. Il ne peut tourner ce poste par aucun endroit ni y mener de l'artillerie par terre. M. Pouchot, en descendant de Carillon, en 1758, en avoit désigné la position à M. le chevalier de Lévis. Elle peut contenir deux à trois mille hommes, dans un cas de nécessité.

Une lieue au dessus on trouve quelques isles remplies de joncs; mais la passe est toujours belle pour des barques. La Prairie à Boyleau, & la pointe au Moulin Foucaut, sont les seuls endroits

secs à pouvoir former des camps avantageux.

Lorsqu'on veut entrer dans le lac Champlain en bateau, l'on prend la droite pour gagner la pointe au Fer, & de là à la pointe Skenoncton, d'où l'on fait la traverse aux isles Valcourt. L'on peut suivre la côte de l'Ouest; mais elle fait une grande sinuosité, qui fait perdre plus de deux lieues.

Un peu au dessus des isles Valcourt, dans cette côte, est la riviere au Sable. On peut mettre à terre par-tout dans la premiere isle Valcourt ; dans la seconde, il y a plusieurs bons ports du côté du large très-à l'abri. Dans ces différentes cales, on mettroit plus de 200 bateaux. Le reste des côtes de cette isle sont des rochers escarpés.

A 4 lieues plus haut, est une espece de cap de rocher, où il y a une petite ance pour deux ou

trois bateaux, en cas de mauvais tems.

Vis-à-vis eſt l'isle au Chapon. Il y a un petit crochet de terre, du côté du cap ci-deſſus, fort commode pour mettre à terre, & y tenir les bateaux à l'abri. Le reſte du tour de cette isle n'eſt que des gros cailloux. On y peut cependant atterrer en ſe mettant à l'abri du vent.

Le cap dont je viens de parler termine les montagnes dans cette partie la plus avancée.

De l'isle au Chapon, on va à la pointe des isles des Quatre-Vents, & s'il fait beau, on fait la traverſe ſur ces isles. En 1759, le général Amherſt, voulant faire une attaque à l'Isle aux Noix, vint avec un détachement de 5 à 6 mille hommes camper à cette pointe; il y fut pris d'un coup de vent du N. O. qui l'y retint cinq à ſix jours,

& y perdit une douzaine de bateaux. La mauvaise saison qui commença alors, l'obligea de s'en retourner.

On peut camper auprès d'une riviere qui est dans le fond de l'ance, auprès du rocher Fendu, dans le S. Cette riviere prend sa source auprès du lac St. Sacrement. Des partis ennemis ont quelquefois pris cette route, pour se porter sur le lac Champlain.

Depuis le rocher Fendu, le lac ressemble à une riviere, & le contour des montagnes forme un joli bassin jusques à St. Fréderic. Le côté de l'O. est fort montagneux; l'inspection de la carte désignera mieux la figure du pays, que les descriptions. Il y a dans la partie de l'E. plusieurs bonnes ances pour camper.

On suit rarement la côte de l'E. du lac, soit en montant ou en descendant;

descendant ; l'on doit même obſer-ver en deſcendant de tenir la gauche, ou le côté O. ſans quoi l'on courroit riſque de s'égarer dans la baye de Miſſiskouit. Les bords du lac Champlain ſont des grandes plaines qui ne ſont point habitées. Les terres y ſont très-bonnes à cultiver, & les bois fort beaux & propres aux conſtructions de marine.

Avant la guerre les environs de St. Fréderic étoient habités. Ce fort, bâti dans une preſqu'Isle, comme on le peut voir dans la carte, étoit une redoute en maçonnerie, à laquelle on avoit ajouté une enceinte en pierre, ſans terraſſement. Le mur de l'enceinte avoit au plus deux pieds d'épaiſſeur. M. de Bourlamaque fit ſauter ce fort en 1759, en ſe retirant de Carillon à l'Isle aux Noix.

Les Anglois y ont fait un fort

conſidérable ſur l'emplacement où étoit un moulin à vent. C'eſt un pentagone d'environ 80 à 100 toiſes du côté extérieur, tout bâti en bois. Les pieces du revêtement extérieur ont trois pieds d'équarriſſage, liées par des corps morts, & l'entre-deux rempli de terre battue & un bon foſſé.

Ils ont fait ſur les petits rochers qui ſont aux environs, des redoutes, ou blachouſes, ſuivant le ſyſtême du Maréchal de Saxe. Ces rochers forment une eſpece d'enceinte autour de la place. Le plus haut peut avoir 30 pieds d'élevation; les revers tombent en glacis, du côté de la campagne, avec très-peu de terre.

L'intervalle depuis la baye juſques à la riviere, eſt fermé avec des blachouſes, à 100 toiſes l'une de l'autre, & un retranchement en bois entre deux. Ce poſte eſt bien plus avantageuſement ſitué pour

les Anglois que pour la colonie françoiſe, par la difficulté qu'il y auroit de mettre à terre des troupes pour l'attaquer.

Deux lieues au deſſus de St. Fréderic, & du même côté, eſt la riviere à la Barbue. Cette riviere eſt fond de ſable; ſa profondeur eſt de 4 pieds dans les baſſes eaux, & dans le printemps au moins de 7. Son lit eſt tout couvert de joncs & embarraſſé d'oſiers très-fourrés. Il n'y a qu'un chenal très-étroit, qui ſoit découvert. La largeur de la riviere eſt de plus de la portée du fuſil. Le bord, du côté de St. Fréderic, eſt élevé ſur l'eau de plus de 40 pieds. Le terrein en eſt uni, les bois ſont francs & aſſez clairs.

En remontant une lieue cette riviere, du même côté, on rencontre une montagne fort haute, & fort roide. Le cours de cette riviere eſt tout dans ces montagnes.

impraticables pour une armée. Son cours est de 7 à 8 lieues.

Le côté opposé est une langue de terre. Les montagnes viennent y aboutir. On n'y sauroit camper un corps un peu considérable.

La riviere de Carillon, dans cet endroit, n'a pas plus de la portée du fusil de large. C'est l'endroit le plus étroit de cette riviere, depuis Carillon jusques à St. Fréderic. Ce poste ne peut être tourné, & couvre St. Fréderic. Par ses derrieres, il a sa communication par terre avec ce fort. Il y a une ance, ou baye, qui y aboutit, venant de St. Fréderic, par où les bateaux peuvent y arriver sans être vus.

Des batteries placées dans l'angle de l'embouchure que je viens de décrire, peuvent battre le cours de la riviere de Carillon jusques à la presqu'isle. Au dessus c'est la meilleure position qu'il y ait dans

tout le cours de cette riviere, pour empêcher le passage au lac Champlain. Des bâtiments assez gros remontent jusques à Carillon, & les bateaux vont jusques sous la Chutes.

Les Anglois ont fait un chemin par terre, depuis la Chutes jusques à St. Fréderic. On y pourroit mener du canon. Ils ont aussi fait un chemin depuis Carillon jusques au fort appellé *n°*. 4. situé dans la Connecticut. Il peut avoir 35 lieues de long, qu'ils font en 4 jours. Les milices qui ont rentré dans la Nouvelle-Angleterre de leur camp sous St. Fréderic, en 1759, ont pris cette route; & pendant l'été ils ont tiré par cette route les bœufs venant de ces provinces, pour le service de l'armée.

Le fort de Carillon (*a*) est

(*a*) En anglois *Ticonderoga*, & en sauvage *Teaonteaogen*.

un quarré de 45 toises de côté extérieur, construit en pieces sur pieces de 14 à 15 pouces d'équarrissage. Les parapets ont 12 pieds d'épaisseur remblayés en terre & cailloutage du déblai de la montagne. Une demi-lune sur la façade de l'arête du côteau ; un fossé de 5 à 6 toises de largeur, avec son chemin couvert, & un glacis sur le derriere du fort, à l'extrêmité de la bute, sont ses ouvrages extérieurs. Il y a encore une redoute, qui commande sur l'eau.

Ce fort est bâti sur un rocher vif escarpé presque par-tout. Le côté le plus susceptible d'attaque est commandé par la hauteur, où est construit le retranchement, éloigné de 400 toises. Auprès de la place, sur le front que j'ai décrit, il n'y a point de terre pour y ouvrir la tranchée, parce qu'on l'a enlevée pour former le glacis.

En occupant la hauteur du retranchement, & en ouvrant la tranchée dans le bas de la riviere, on pourroit former avec ſuccès une attaque, y ayant de la terre pour ſe couvrir; & de la pointe au Diamant il eſt très-poſſible de battre avec de l'artillerie le fort. Ce poſte défend auſſi bien que Carillon, le paſſage de la baye & celui de la riviere de la Chutes; mais il ne peut empêcher de ſe rendre à St. Fréderic par terre.

Vis-à-vis Carillon eſt la montagne du Serpent à Sonnette, d'où l'on peut encore battre Carillon avec de l'artillerie. A l'entrée de la baye, il y a un paſſage à pied aſſez difficile, dans la montagne du Serpent à Sonnette, qui communique avec le lac George ou St. Sacrement.

Les Anglois ont bâti un joli moulin à ſcie à la Chutes, & conſ-

truit une blachouſe à pouvoir contenir 100 hommes & 4 pieces de canon. Ils ont auſſi racourci le chemin du portage de près d'un quart de lieue.

Le chemin eſt bon & peu ſuſceptible de chicane ; c'eſt un revers de montagne dont la pente eſt très-douce, borné d'un côté par la montagne du Serpent à Sonnette, & de l'autre par la riviere de la Chutes.

Avant que d'arriver à la Chutes, partant de Carillon, on rencontre un ravin qui regne ſur preſque tout le travers de la hauteur de cet iſthme. Il eſt fort profond & fort eſcarpé du côté de Carillon. A la gauche il y a un mamelon (*a*) qui bat le paſſage de la Chutes ; & ſur la droite, le rideau

(*a*) C'eſt, je crois, le *mont de l'Indépendance.*

commande à une riviere, & à une ance de la riviere de Carillon.

C'eſt la meilleure poſition à occuper avec un corps d'armée; l'on couvre Carillon, tout le cours de la riviere, & l'on ne peut y être vu de revers, comme dans les retranchements qui exiſtent. Les Anglois ont abattu preſque tous les bois dans cette partie, ſur la route du portage, au pied de la montagne du Serpent à Sonnette, & ſur le cap au Diamant.

En allant au lac George par la droite de la riviere au deſſus de la Chutes, l'on trouve la riviere de Bernes, étroite, mais profonde & aſſez difficile à paſſer pour pouvoir être chicanée. En la remontant, on va gagner la coulée des Arbres Matachés.

Le lac George n'a guere plus d'une lieue & demie de largeur, ſur une dixaine de longueur. Il eſt

entourré de montagnes fort escarpées, sur-tout celles de la gauche. En allant de Carillon au fort George, elles sont presque impassables aux gens même à pied. Celles de la droite, quoique fort mauvaises, sont passables. Le détachement, aux ordres de M. le chevalier de Lévis, y a passé pour aller investir le fort George en 1757.

Nous avions un camp d'observation, à l'entrée de ce lac, appellé *le camp de Contre-Cœur*. Il n'étoit pas bien situé, parce qu'il pouvoit être tourné par les Arbres Matachés & par le lac. C'est l'endroit où les Anglois ont mis pied à terre en 1758. Il n'étoit pas alors occupé.

La position auroit été meilleure, si elle eût été un peu plus en avant, au pied de la montagne Pelée. Un poste sur cette montagne auroit été avantageux. On

n'auroit pas pu être tourné par terre; mais on couroit fort risque d'être dépassé par le lac, à moins d'y avoir des bâtiments supérieurs.

La pointe du Nord de la baye de Ganaouské, seroit une position fort bonne pour défendre le passage de ce lac. Le camp y est très-sûr & ne peut point être tourné. Le lac est fort étroit dans cette partie; en occupant avec de l'artillerie les deux petites isles qui y sont tout proche, l'on peut bien croiser tout le lac.

La position du fort George, que nous avons pris & détruit en 1757, est dans une espece de col. Les Anglois avoient retranché les sommités, pour former un camp retranché, crainte d'être tournés par la baye, laquelle a un poste de défense, le rocher à la Reine.

Les Anglois ont commencé, en 1759, un fort quarré d'environ 80

toises du côté extérieur. Le bas du rempart à plus de 18 pieds d'épaisseur en maçonnerie. Le parapet est en pieces sur pieces, travaillées fort proprement, remplies de terre de douze pieds d'épaisseur. Il y avoit en 1759, au mois de Décembre, un bastion fini, tout casematé comme une redoute. Sans doute les autres sont projetés dans le même goût. Au dessous, pour protéger les ambarquements, il y a un autre fort quarré, beaucoup plus petit, que les Anglois ont bâti depuis la démolition de l'ancien. Il est fait de pieces sur pieces : dans le haut, une fraise qui est un peu penchée vers le bas, & une piece de bois qui regne tout le tour & couvre le dessus du parapet, pour tenir lieu de creneaux. La position de l'ancien fort démoli est ponctuée dans la carte.

Le chemin du portage est fort

bon pour toutes ſortes de voitures, quoique le pays ſoit aſſez montueux; ce qui le rend fort favorable aux embuſcades des partis que nous y envoyions & qui paſſoient par la baye.

Vers le milieu du portage, où eſt la hutte, il y a un petit ſort en pieux debout, pour ſervir d'entrepót & favoriſer les convois, lequel peut contenir 100 hommes. A une lieue & demie de ce fort, le chemin ſuit la riviere d'Hudſon ou d'Orange. Sur la ſommité des côteaux à une lieue & demie au delà, on trouve le fort que nous appellons *Lydius*, & les Anglois *Edouard*.

Ce fort eſt un quarré d'environ 40 à 42 toiſes de côté extérieur, dont un côté eſt ſur le bord de la riviere. Le foſſé a environ 5 toiſes de largeur, peu profond. Le rempart de la place eſt partie

en terre revêtu en saucissons, & l'autre partie en terre revêtu en pieces sur pieces. Le parapet est en coffres de bois remblayés en terre, avec une fraise au cordon du canon, dans les flancs & sur les pointes des bastions. Les embrasures étoient fermées avec des chevaux de frise. Un petit ruisseau coule tout le long de ces fortifications dans la partie inférieure de la place, qui est commandée tout le tour à la bonne portée du canon. On y a bâti des blachouses pour le couvrir, & cela forme ainsi un camp retranché. Dans l'isle, devant la place, est un mauvais retranchement aussi commandé de par-tout. Il y a quelques corps de casernes.

Ces blachouses dont nous venons de parler, sont des redoutes en bois contenant deux parties quarrées. (Les mieux faites sont celles de St. Fréderic). Elles ont un

foſſé de 15 pieds de largeur. Les terres jetées en dehors ſont miſes en glacis. On fait une paliſſade oblique ſur la crête. Le rez de chauſſée, qui eſt crenelé, ſert de corps de garde. Dans la partie ſupérieure, les angles du quarré répondent au milieu des faces du quarré de deſſous; ce qui donne un octogone. Il y a ordinairement des embraſures de canons dans le haut, outre les creneaux.

Le pays autour du fort Edouard, quoique montagneux, ſeroit propre à être cultivé. Le payſage en eſt aſſez riant, ſe trouvant ſur la ſommité des terres.

La riviere n'eſt point navigable, une lieue au deſſus de ce fort, à cauſe de ſa rapidité; c'eſt où elle ſort des grandes montagnes. Elle y a une bonne portée de fuſil de largeur, & eſt profonde.

A un quart de lieue au deſſous

du fort Edouard, on passe la riviere sur un pont de bois, & le chemin continue dans un pays bas & marécageux, pendant une lieue. Les deux autres lieues de là, jusques au fort Müller, l'on contourne le bas d'une côte dont on a coupé les terres pour y pratiquer le chemin. Ces terres mouvantes, à cause de la riviere, ont obligé de le couvrir de rondins, pour l'affermir. C'est un travail considérable.

Le fort Müller est un petit quarré à contenir 200 hommes, bâti partie en terre, partie en pieces sur pieces. Il paroît nouvellement construit, & n'étoit pas encore fini, lorsque M. Pouchot y passa. Il est dans un pays bas, marécageux & plein de boue. On joint la riviere à une portée de fusil de ce fort, & c'est là le commencement du chemin décrit ci-dessus.

On compte douze milles, du fort

Müller à Saratoga ou Sarasto. A une lieue & demie, avant d'arriver à ce fort, la riviere passe entre deux collines assez élevées (*a*), ce qui forme un bon poste. Les montagnes à droite & à gauche de cette valiée, sont fort élevées, & les eaux de la riviere y sont belles.

Saratoga est à l'extrêmité d'une prairie, dans un recoude de la riviere. Il est bâti en terre, revêtu de saucissons, & peut contenir 300 hommes de garnison. Il y a un rideau, à une portée de canon du fort, qui le commande, c'est une pelouse, gravois & roches.

De Saratoga on suit toujours la riviere, dans des especes de prai-

---

(*a*) C'est par ce défilé, que l'infortuné Bourgoyne comptoit faire sa retraite; mais les Américains ayant paru à la tête, il fut obligé de signer, le 16 Octobre 1777, la capitulation que tout le monde connoît.

ries ou pacages. L'on rencontre deux chutes sur cette route, jusques à Stil-Warter. A la premiere, il y a des moulins à scie. On y construisoit des bateaux. On peut arriver tout près de la Chutes par eau, & au dessous on s'embarque tout de suite. Il en est de même de la seconde.

Stil-Water est un peu plus petit que Saratoga, & construit de même. Ce n'est qu'une grande redoute à étoile en terre, revetue en saucissons, avec un fossé de 18 pieds de largeur, fraisé. Ce fort est dans une prairie, & commandé à la portée du fusil par un rideau qui l'environne, derriere lequel on pourroit placer 3 à 4 mille hommes, ce qui rend ce poste fort mauvais. C'est l'entrepôt des vivres & autres effets qui montent d'Albany, pour être transportés au fort George. L'on y vient de cette

ville par eau, dans des bateaux plats qui ressemblent à des bacs, & qui vont cependant à la voile.

La marée remonte jusques-ici. Les charrois depuis ce poste se font par terre, à cause des deux chutes, & quelques batures qui se trouvent dans le cours de la riviere. D'ailleurs elle est large, a un bon courant & de la profondeur.

L'entrepôt des voitures qui charrient les effets de Stil-Water au fort George, est un poste appellé Halfmund, ou la demi-lune. Il y avoit, en 1759, 400 charriots entretenus pour le service de l'armée, payés à 12 l. par jour, les hommes & les chevaux nourris, qu'ils fussent employés ou non.

Depuis le fort Edouard jusques à Stil-Water, la vallée est serrée, les montagnes fort hautes, surtout du côté de la Connecticut, les penchants roides & cependant

susceptibles de culture. Il y a un chemin depuis le fort Edouard, qui communique dans la Connecticut & à Boston.

Les montagnes commencent à s'abaisser à Stil-Water, & le pays à y être cultivé. Halfmund est une mauvaise redoute, au bout d'une prairie, au confluent de la riviere de Mohack, qui forme un demi-cercle, ce qui lui a donné ce nom.

A l'extrêmité de la prairie, qui peut avoir un quart de lieue, on monte une côte assez roide, à deux milles de laquelle on passe la riviere des Agniers ou de Mohack, dans un bac, demi-lieue au dessus de la chûte de cette riviere. Sur la rive opposée au bac, étoit une redoute commencée en pieces sur pieces, pour couvrir ce passage contre nos partis. La chûte de cette riviere est belle; elle à 75 pieds

de hauteur (*a*) preſque à pied.

Le chemin, pendant deux lieues, contourne dans des côteaux, pour regagner le fond de la vallée d'Hudſon. Cette partie eſt très-propre à favoriſer des embuſcades.

Dès qu'on arrive au pied de la deſcente, l'on ſuit toujours la riviere d'Hudſon au pied des petits côteaux, qui ſont aſſez roides. Ils ſont plus élevés de l'autre côté de la riviere.

Preſque au bout du faux-bourg d'Orange, l'on paſſe ſur un pont, un ruiſſeau ſur lequel il y a beaucoup de machines. Albany, ou Orange, eſt bâti ſur le penchant d'une colline qui aboutit ſur la riviere d'Hudſon, autrement appellée Albany ou Orange. Elle a la forme d'un triangle dont la baſe

---

(*a*) Et non pas 50, comme M. de Buffon l'a cru. *Hiſt. nat.* T. II. p. 89.

est un beau quai le long de la riviere, avec des jetées, ce qui forme un joli port. Les barques, senaux & goelettes, montent de la mer à Albany, où il se fait un bon commerce.

Au sommet du triangle est une citadelle revêtue en pierre; c'est un quarré de 40 toises de côté extérieur, avec un simple fossé d'environ 20 pieds de largeur, sans glacis. Elle est commandée, & l'on peut en approcher du côté du S. par des cavités, jusques à la portée du pistolet.

Il y a à côté de la ville un très-bel hôpital, bâti en bois par le général Loudon, où l'on pourroit loger environ 1500 malades. Les rues d'Albany sont belles, larges, bien percées & bien alignées, mais sans pavé, ce qui les rend boueuses. Les maisons sont proprement bâties à la flamande. Cette ville peut

contenir cinq à ſix mille ames, preſque tous Hollandois d'origine ou Flamans.

Du côté du nord de la ville, il y a un ravin profond qui prend naiſſance près de la citadelle. On s'eſt fortifié ſur ſes bords par un bon foſſé & une paliſſade. Le reſte de la place eſt entourré de gros pieux debout, de près d'un pied de diametre, & de 15 à 16 pieds de haut. Malgré tout cela cette place n'eſt point à l'abri d'un coup de main: de l'autre côté de la riviere, il y a un chemin qui eſt aſſez bon. Il communique d'Orange à la Connecticut & à Boſton.

La riviere d'Hudſon a un bon quart de lieue de largeur, qu'elle conſerve juſques au delà des montagnes d'iſſenglaſs. Elle a un courant doux, & une bonne profondeur, ſans preſque aucune bature. Il n'y a peut-être point de navi-

gation plus sûre ; aussi les bâtiments qui montent de la Nouvelle-Yorck à Albany, n'ont ordinairement que trois hommes d'équipage. Il y a presque par-tout bon fond pour mouiller dans l'E. ou l'O. L'on choisit suivant les vents.

Les rives de chaque côté sont élevées, & forment une chaîne de côteaux couverts d'assez mauvaises terres. Les habitations sont séparées les unes des autres, d'environ trois quarts de lieue. Hormis quelques maisons de quelques particuliers aisés, le pays a un air pauvre & désert, comme les mauvais pays dans nos montagnes d'Europe.

On trouve quelques embouchures de riviere dans le cours de ce fleuve, qui ne paroissent pas navigables, & quelques mauvais villages. L'on dit l'intérieur des terres, le long de ces rivieres, mieux

habité,

habité, ſur-tout le long de la riviere Sopus. Le pays ne promet cependant rien de beau, étant fort montueux & rempli de gros cailloux ou roches détachées.

A ſix lieues au deſſous d'Albany, on trouve deux isles qui forment tellement des batures ſur tout le travers de la riviere, que les bâtiments chargés ne peuvent paſſer qu'en pleine marée. Il y a deux paſſages, l'un allant droit ſur l'isle de la gauche, & la contournant tout court, c'eſt le plus mauvais paſſage; l'autre entre l'isle de la droite & la terre de l'Oueſt, où eſt un village. L'on va droit ſur ce village, retournant ſur l'isle qu'enſuite l'on cotoye.

Quoique cette navigation ſoit très-fréquentée, il y échoue cependant ſouvent des bâtiments, mais ſans danger, ſur de la vaſe. On l'appelle la bature du Diable.

C'eſt la ſeule difficulté remarquable que l'on rencontre dans cette navigation, dont une curioſité eſt de voir une quantité prodigieuſe d'éturgeons qui ſautent perpétuellement hors de l'eau pendant l'été.

A douze lieues au deſſous de ce paſſage, on voit ſur la droite un groupe de grandes montagnes, appellées Kaatshills, qui s'étendent bien avant dans le haut de la Penſilvanie. Ce ſont les plus hautes de ces contrées, & ne le cédent point à nos Alpes, excepté qu'elles ne conſervent pas de la neige l'été. Elles ſont fort roides, & de ſimples rochers couverts de bois.

A une quinzaine de lieues au delà, l'on entre dans des montagnes, appellées Iſinglas, qui ſans être bien élevées ſont roides preſque à pic dans la riviere; ce ſont généralement des chaînes de rochers couverts d'aſſez mauvais bois,

dont on fait un grand commerce à la Nouvelle-Yorck.

On contourne dans les sinuosités de ces montagnes l'espace de 4 lieues. Il y a cependant des mouillages dans quelques racros, pour se mettre à l'abri. Si on ne les attrapoit pas, on seroit en danger dans des gros tems. La riviere y conserve toujours à-peu-près sa même largeur. Le courant est assez fort, ce qui fait que l'on n'y navigue qu'avec les marées, qui y montent & descendent assez rapidement. On mouille, lorsque la marée n'est pas favorable, ainsi que dans tous le cours de cette navigation, à moins d'avoir un bon vent qui fasse refouler le courant.

Il se forme là une séparation de pays, que l'on pourroit appeller des pays d'en haut & d'en bas. Il y auroit de fort bons postes, pour couper la communication avec les

pays bas & la mer. Il y a ſur-tout à l'entrée de cette gorge une petite isle, qui barre bien la riviere & n'eſt point commandée par les terres.

A la ſortie des montagnes, à la gauche, la riviere forme une petite baye, que l'on prendroit facilement pour le chenal de la riviere en remontant, à juger de ſon entrée dans les rochers. A la ſortie, ſur la droite, le pays offre deux ou trois lieues d'écors fort élevés.

Le pays ne s'ouvre pas moins agréablement à la ſortie de ce détroit, & ne paroît qu'une belle pleine avec un payſage fort riant, bien cultivé, & couvert de maiſons bien bâties. La riviere a preſque toujours une lieue de largeur, depuis cette ſortie juſques à la Nouvelle-Yorck.

Cette chaîne de montagnes que l'on vient de décrire, court E. & O. tout le long des provinces an-

gloises, à-peu-près à la même distance de la mer ; elle empêche les autres rivieres de ces contrées de communiquer de la mer avec l'intérieur du continent, comme on le verra ci-après.

La seule riviere d'Hudson procure une navigation avantageuse avec l'intérieur des terres. Où finit la marée dans cette riviere, l'on trouve sur les montagnes au dessus les sources de la Delaware & de la Susquehana (*a*).

Le cours de cette riviere forme sans contredit la plus belle entrée de cette partie du continent de l'Amérique, nommée *Canada*, qui pourroit communiquer par là toute l'année avec l'Europe ; ce que l'on ne peut pas faire par le fleuve St.

(*a*) Observation importante, pour juger de l'élevation & de la pente des terres du continent de l'Amérique Septentrionale.

Laurent. Par le moyen de la riviere des Agniers, vous vous trouvez sans aucune difficulté considérable au milieu des terres & des lacs.

La province de la Nouvelle-Yorck contient, tout le cours de la riviere d'Hudson, vingt milles de chaque côté de ce fleuve, tout le cours de la riviere des Mohacks, ou des Agniers, & la Longue-Isle ou Long-Island. La Nouvelle-Yorck, ou New-Yorck, ou la Menade, est une fort jolie ville, dans une espece d'isle formée par un petit bras de la riviere d'Hudson, qui tombe dans le bras de mer qui sépare la Longue-Isle de la Terre Ferme. Les rues de cette ville sont fort larges, toutes pavées, quelques-unes garnies d'allées d'arbres; les maisons sont bâties à l'hollandoise, beaucoup en bois, & de jolie construction: elle est riante & fort commerçante; tout le monde y a

un air aisé. Elle peut avoir 15 à 18 mille ames.

Le grand port, qui est du côté qui regarde la Longue-Isle, est toujours plein de bâtiments marchands qui partent & arrivent continuellement; il y en a ordinairement 250 à 300 dans le port. Il ne peut pas y mouiller des vaisseaux de plus de 30 pieces de canon. Il y a un peu plus de fond, du côté de la riviere d'Hudson. Le port de ce côté est cependant beaucoup moins fréquenté, parce que l'on n'y est pas à l'abri des vents de S. Les batures que l'on rencontre depuis Sandy-Houc empêchent sans doute des bâtiments d'une plus grande force de remonter cette riviere.

Il y a à New-Yorck des pilotes côtiers, entretenus pour conduire les navires depuis la passe de Sandy-Houc (*a*) jusques à New-Yorck,

(*a*) L'ortographe de ce nom est ici

qui sont payés assez chérement. On a fait le long des quais de cette ville des petits éperons pour servir de loge aux bâtiments qui mouillent tout à fait à terre, & on les décharge avec des planches ou ponts volants.

Cette ville n'est point fortifiée (*a*). Elle a seulement une citadelle sur la pointe de la terre des deux passes. C'est un quarré d'environ soixante toises de côté extérieur, revêtu en bonne maçonnerie, sans fossés ni chemin couvert. Elle est bien munie de canons.

Au front qui est sur la pointe de la terre, on a construit sur des

---

selon la prononciation. *Sandy-Hook* signifie proprement *un crochet de sable*; ce qui est relatif à la figure de cette pointe de terre.

(*a*) On doit toujours se rappeller que l'auteur parle de l'état de ces contrées, tel qu'il étoit dans la derniere guerre.

crans de rochers un mur de 12 pieds d'épaiſſeur, qui forme un retranchement, & une eſpece de fauſſe braye à la citadelle, dans laquelle il y a 90 pieces de canon en batterie, depuis 12 juſques à 24 livres de balles. Les plate-formes ſont toutes en grandes pierres plates. Ces pieces ſont toutes montées ſur des affûts marins. Elles battent bien l'entrée du bras de mer & une petite isle qui ſert de lazaret pour la quarantaine.

Les bâtiments pourroient remonter la riviere, en rangeant un peu la côte de l'O. & l'on pourroit venir débarquer au deſſus de la ville, qui n'eſt fermée du côté de terre que par des pieux debout, comme Orange. Cette place eſt ſuſceptible d'être très-bien fortifiée, n'ayant qu'un front ſur la terre, qui eſt même avantageux. Il donne naturellement des feux croiſés

sur des bas-fonds qui se trouvent en avant, & ses côtés étant élevés commandent sur la riviere de 30 à 40 pieds.

Les vaisseaux de guerre ne viennent qu'à Sandy-Houc (*a*), situé à dix ou douze lieues au dessous de New-Yorck. Le mouillage y est très-bon, à l'abri des vents de S. par des petites montagnes qui forment un cap. Il se trouve là une grande bature, qui s'étend assez au large dans la mer. Elle vient de la Longue-Isle, & oblige les bâtiments en entrant pour gagner ce mouillage, à des précautions, aussi bien qu'en sortant.

En venant de la mer, on porte le Cap droit sur ces petites montagnes; après quoi l'on arrive sur

(*a*) L'amiral Howe a montré, en 1778, qu'ils pouvoient mouiller beaucoup plus avant.

la pointe de ſable, que l'on raſe à la portée du fuſil, toujours la ſonde à la main. Dès que l'on a paſſé cette pointe, il y a toujours bon fond.

Quand on veut monter la riviere pour gagner l'Isle des Etats, il y a auſſi quelques détours à prendre; il faut ranger un peu la côte de la Gerſey, ſuivre celle du N. E. de l'isle, & de là l'on tient le milieu de la riviere juſques à la hauteur du bras de mer, ou de la citadelle: enſuite on entre dans ce bras de mer, qui eſt le port. En venant du Rhode-Island à la Nouvelle-Yorck par ce bras, l'on trouve un petit détroit, appellé *Heltgat*, que l'on ne peut paſſer qu'en pleine marée, à cauſe des courants & des tourbillons qui s'y forment & qui jettent ſur des rochers. Il eſt à trois lieues au deſſus de la Nouvelle-Yorck.

Au deſſus de l'Isle des Etats, il ſe

trouve une petite isle où il y a une maiſon de campagne. On y pourroit former un dépot.

Le pays à l'E. d'Yorck, en allant dans la Connecticut, eſt rempli de monticules. Tout y eſt bien cultivé. Je n'entrerai dans aucun détail ſur ces contrées. Je dirai ſeulement qu'elles ſont toutes généralement diviſées en comtés ou ſchires, que les habitations ſont toutes éparſes : chacune eſt de 300 arpents de terres ; elles confinent les unes aux autres, en tout ſens. Les villes, ou chefs-lieux de chaque comté, ſont des amas de quelques maiſons, ſans avoir rien de conſidérable.

Lorſque le gouvernement de chaque province leve des milices, elles ne ſont ſur pied que ſix mois. Ils ne donnent les lettres aux officiers que pour ce tems, ce qui ne leur donne pas une grande confi-

dération parmi eux. Souvent tel a été officier une campagne, qui y retourne soldat la suivante, ensuite il redevient officier, &c.

Tout le peuple de ce pays est classé en compagnies de 100 hommes. Lorsque l'on forme des bataillons, on les compose d'un certain nombre d'hommes de ces compagnies. Chaque habitant peut mettre un milicien à sa place, qu'il loue pour les six mois de campagne, depuis Mai jusques au 1er. Novembre. Des habitans ont donné jusques à 80 piastres à leurs représentans. Quelques-uns ont assuré à M. Pouchot d'avoir reçu jusques à 12 & 1500 livres. Les milices sont presque toutes composées de gens loués dans ce goût.

On pourra juger de la population de ces pays, par le détail suivant. Pendant la guerre contre le Canada, on a levé 12 hommes par

compagnies. La Nouvelle-Angleterre & la Connecticut fournissoient . . . . 7000 hom.
La Nouvelle-Yorck, 2900,
La Nouvelle-Gersey, 3000,

Ainsi des autres provinces proportionnellement.

La Longue-Isle a 2, 3, 4, & cinq lieues de largeur, sur trente de long. La moitié de cette isle, surtout du côté de la Nouvelle-Yorck, est unie, très-riante, bien habitée, & quoique le terrein y soit d'un sable graveleux, elle ne laisse pas que d'être fertile. L'autre partie est plus montueuse & n'est pas aussi fertile; on y seme peu de froment, mais beaucoup de bled d'Inde. On y éleve beaucoup de bestiaux; ce qui fait un commerce considérable de salaisons, destinées pour les isles de l'Amérique. Il y a autant d'habitans dans cette isle

ſeule que dans tout le Canada (*a*).

L'on ne ſeme pas beaucoup de bled, dans les provinces de la Nouvelle-Angleterre & de Connecticut; mais on y éleve une quantité prodigieuſe de beſtiaux, dont ces pays font un grand commerce avec les isles.

La Nouvelle Gerſey eſt leur magaſin à grains. Cette province eſt preſque toute dans un pays plat, remplie de petites rivieres où la marée monte; ce qui favoriſe extrêmement l'importation & l'exportation des denrées. On y éleve auſſi beaucoup de beſtiaux. Il y a des mines de fer & de cuivre; on y fabrique de l'artillerie à l'uſage

(*a*) Cela n'eſt point vrai. M. Pouchot avance, dans une note manuſcrite, qu'il y a près de 30000 ames dans *Long-Island*, ou Longue-Isle. Or dans le Canada on comptoit à la fin de la derniere guerre plus de 90000 ames.

de leurs vaiſſeaux marchands. Il n'y a aucune riviere conſidérable dans cette province, mais pluſieurs bons ports, ſur-tout en bois, où l'on dit que les plus gros vaiſſeaux peuvent mouiller.

A l'égard de la riviere de Connecticut, quoiqu'elle ſoit aſſez profonde & ait un courant facile pour la navigation, elle leur eſt cependant de peu d'utilité, la marée n'y montant guere avant dans les terres. D'ailleurs, il y a 4 à 5 chûtes, ou rapides, dont pluſieurs obligent à faire des portages.

La Delaware ſert pour la navigation intérieure de la Penſylvanie. Elle n'eſt cependant pas moins difficile que la riviere de Connecticut, & n'a de communication avec aucune frontiere du Canada, de même que la riviere Schuilkill, qui eſt peu profonde, & a auſſi pluſieurs rapides.

Dans la province de Penſylvanie, les gros bâtiments montent juſques dans le fond de la baye de Delaware, cinq lieues au deſſous de Philadelphie.

La nation des Loups deſcendoit près des ſources de ces deux rivieres, pour attaquer les habitations angloiſes de cette province, & y avoit fait beaucoup de dégât, étant très-écartées les unes des autres ſur-tout ſur les frontieres des pays habités,

CHAPITRE II.

Du fleuve St. Laurent, depuis Mont-Réal jusqu'à Chouegen.

QUOIQUE le fleuve St. Laurent ſoit fort connu, l'on n'a jamais parlé que ſuperficiellement de ſa navigation, depuis Mont-Réal, où commencent ſes rapides, juſques au lac Ontario. On donnera des détails particuliers de cette navigation & des difficultés que l'on y rencontre.

On obſervera d'abord que ce fleuve n'eſt navigable au plutôt que vers le 15 Avril, tems où les glaces partent ou fondent. C'eſt ordinairement le plein de la lune de Mars, qui décide de cette ſaiſon,

ſuivant qu'elle ſe trouve avancée.

Les rivieres commencent à geler en Canada, vers le 1er. Décembre, quelquefois plutôt, lorſque les vents ſont dans le N. O.; mais les glaces en général ne ſont bien priſes que vers les Rois.

On peut, pendant la grande gelée, charier depuis Québec, Mont-Réal, juſques aux Cedres, toutes ſortes de choſes, même de l'artillerie, ſur les glaces de la riviere, excepté dans les rapides qui ne gelent jamais. Mais dans ces endroits on a pratiqué des bons chemins par terre.

Ces voitures faites dans l'hyver peuvent faire gagner quinze jours de tems, pour la navigation des pays d'en haut, parce que le lac St. François (*a*) déprend avant le

---

(*a*) Ce lac n'eſt proprement qu'une extenſion du fleuve, en largeur.

fleuve, & que dès que ce lac est libre, ce qui arrive quelquefois en 48 heures, la navigation jusques à Frontenac l'est aussi, à cause de la différence du climat.

De Québec à Mont-Réal, la navigation ne rencontre de difficulté un peu considérable, que le rapide de Richelieu, où les marées finissent d'être sensibles. On le remonte par un vent frais.

Les vents étant généralement plus souvent dans le S. O. que dans le N. E. en Canada, cela rend la navigation encore plus longue, pour monter en quelque endroit que ce soit de ces contrées, que pour en revenir. On peut mouiller par-tout dans le fleuve, parce qu'on y rencontre fréquemment des isles, pour se mettre à l'abri des vents.

Les frégates peuvent monter jusques à Sorel, & les gros bâti-

ments marchands jufques au pied du rapide de Ste. Marie, un quart de lieue au deffous de Mont-Réal. Ils peuvent mouiller entre l'isle Ste. Héleine & la terre du nord.

Les bâtiments font quelquefois quinze jours & même un mois, à attendre un vent de N. E. affez frais pour refouler ce rapide. La navigation ordinaire de Québec à Mont-Réal fe fait avec des goueletes.

Mont-Réal, par fa pofition feroit fufceptible d'une bonne fortification, à caufe d'un ruiffeau & d'un bas-fond qui fe trouvent entre la montagne & la ville. Elle eft cependant commandée à la bonne portée du canon, par un rideau qui eft au bas de la montagne. Mais cette place étant au centre de la colonie, n'a pas befoin d'autre fortification que l'isle.

Cette place eft ceinte d'un mur,

ſans terraſſement, de 3 à 4 pieds dans le bas, réduit à 18 pouces dans le haut. Son deſſein ne ſignifie rien. Il a tout au plus l'avantage de la mettre à l'abri d'un coup de main.

L'isle de Mont-Réal eſt ſuſceptible de défenſe, parce que l'on ne peut pas y mettre à terre partout, à cauſe des rapides & des courants qui ſe trouvent autour d'elle.

Sa poſition eſt admirable à cauſe de la beauté de ſon payſage & de ſes environs, qui ſont des plaines très-grandes. Elle eſt eſſentielle, parce que c'eſt un entrepôt néceſſaire, à cauſe du changement de navigation du fleuve St. Laurent à la riviere des Outaouais (ou la grande riviere).

Le ſecond rapide que l'on trouve eſt le Sault St. Louis, à deux lieues au deſſus de Mont-Réal. Il

dure une lieue. Les voyageurs le regardent comme le plus mauvais de ce fleuve, jusques à la Présentation. L'on monte les bateaux vuides, à la côte du nord, & on les fait passer avec peine dans un rigolet pratiqué auprès d'un moulin, qu'on appelle de la Chine, appartenant aux Sulpiciens. On les conduit à une lieue plus haut, où l'on a fait un entrepôt général, avec des magasins, où l'on dépose les effets que l'on est obligé de faire venir par terre, de Mont-Réal au village de la Chine.

Le chemin de ce portage est très-mauvais, à cause des boues, surtout dans le printems que ce font les plus grands charrois. Ce chemin auroit pu se rendre fort bon, en y pratiquant des fossés pour l'écoulement des eaux. Ce défaut a occasionné beaucoup de fraix de

voitures, des retards, & des embarras considérables.

Si le pays étoit plus habité, l'on pourroit faire un canal qui passeroit de la Chine sous Mont-Réal, par ce petit ruisseau qui est entre le rideau & la ville, & iroit jusques au dessous du rapide Ste. Marie. Il éviteroit ce portage qui est de trois lieues.

Les bateaux dont on se sert pour la navigation du haut de ce fleuve, peuvent porter six milliers. Ils sont d'une construction particuliere, propres à résister aux efforts que l'on est obligé de faire en montant les rapides. Ceux que les Anglois avoient construits en dernier lieu, sont plus grands & plus légers; mais ils ne peuvent pas soutenir cette navigation après leurs premiers voyages. Ils sont toujours pleins d'eau, par les efforts qu'ils sont obligés de soutenir. Ceux des

des François font d'un bien meilleur service. Les Anglois ne fourniffent point de voile pour leurs bateaux, ce qui eft cependant très-effentiel dans bien des occafions; mais ils font fournis de bonnes rames de frêne; celles des François ne font que de fapins très-mal faites & mauvaifes, ce qui en occafionnoit une grande confommation.

Les bateaux partant de la Chine fuivent la côte du nord, jufques à une lieue de l'églife de la Pointe Claire. L'on monte toujours à la perche, à caufe des courants, qui font forts, fur-tout près des pointes de terres.

Si l'on veut paffer par Chateau-Gay, l'on traverfe dans cet endroit: fi l'on veut paffer à la pointe de l'Isle Perraut, on gagne l'églife de la Pointe Claire; de l'Isle Perraut, on fait la traverfée aux

Caſcades. A la premiere que l'on rencontre, la riviere y forme une petite chûte ſur toute ſa largeur.

Auprès de terre, dans la partie de l'O. où eſt placé le chiffre (1) dans la carte, il y a un rigolet dans le rocher qui forme cette chûte, par où paſſent les bateaux pour les monter. Des hommes ſur le rocher tirent à eux à bras le bateau, étant dans l'eau juſques à la ceinture. De là, on le conduit à la traîne & à la perche à une portée de fuſil plus haut, où eſt un autre rapide moins mauvais que le premier.

En deſcendant, on peut ſauter, lorſqu'on connoît les deux paſſages, dans la côte de l'E. au delà de l'isle. Ordinairement on vient ſauter par le rigolet, où l'on monte les bateaux.

Le 3e. rapide eſt le *Trou*. On décharge à moitié les bateaux, &

on porte les effets à 150 pas au dessus de cette pointe de roche. On le passe en montant le bateau tout-à-fait contre la pointe de terre, marquée (3). Il faut retenir le bateau avec une corde tenue par plusieurs hommes. D'autres se mettent dans l'eau jusques aux épaules pour le faire avancer & contourner cette pointe.

La riviere, embarrassée dans cet endroit par de grosses roches sous l'eau, se précipite en bouillonnant comme dans des gouffres. Il y en a un sur-tout qui forme une grande cavité; à côté est un filet d'eau qui, par sa compression, forme un dos sur lequel on passe en descendant. Si on manquoit ce passage, on tomberoit dans ces gouffres, dont bien peu réchappent, ce qui lui a fait donner le nom de *Trou*. Ces différents rapides se nomment *les Cascades*.

A une lieue au dessous du village des Cedres, est une pointe de terre où la riviere bouillonne extrêmement. Il faut monter les bateaux tout près de terre. On y avoit pratiqué un rigolet, pour éviter les grands courants; mais comme il n'a pas été fini, il est souvent sans eau, & embarrasse plus qu'il n'est utile. Ce passage marqué (4) & nommé le *Buisson*, est un des plus fatiguans pour les canoteurs à cause de ce manque d'eau. De là on monte les bateaux à la perche jusques au dessous des Cedres, où l'on débarque les effets, pour les porter à demi-lieue par terre dans le haut de ce village. De là, on mene les bateaux à la traîne. Des hommes se mettent dans l'eau pour les contenir, sur-tout autour d'un moulin appartenant à M. de Longueil. Ce sont des batures fort mauvaises, parce que la riviere n'y

a pas de profondeur, & coule ſur de gros cailloux ou rochers; ce qui rend ce paſſage dangereux & difficile en deſcendant.

Au deſſus du moulin, il y a une ſeconde bature moins mauvaiſe que la précédente. Si à la place de ce moulin, on avoit fait un petit canal en deça de l'Islot ſur lequel il eſt placé, on auroit évité bien de la peine aux voyageurs.

L'endroit où eſt ſituée l'égliſe des Cedres, eſt très-favorable pour un poſte fortifié à la tête de ces rapides. Le terrein y forme une fortification naturelle. Il s'y trouve beaucoup de terre aiſée à remuer (*a*).

(*a*) Les Anglois ont bâti depuis un fort *aux Cedres*, où le major Sherburne ne put réſiſter long-tems à leur attaque, en 1776, après la levée du ſiege de Québec par les Américains, qui s'étoient auparavant rendus maîtres de ce fort.

Un camp placé en cet endroit défendroit bien l'entrée de la colonie. Les ennemis ne pouvant pas absolument descendre la riviere sous ce poste, ils seroient obligés de se faire un passage à travers les bois, au moins de 4 lieues, du côté de Vaudreuil. Il n'est pas à croire qu'ils osassent l'entreprendre, laissant ce poste derriere eux.

Depuis le lieu du rembarquement, on monte à la perche jusques au portage du côteau du lac marqué (5). C'est une pointe de terre où l'eau est si agitée, & bouillonne si fort, que l'on y est obligé de décharger les bateaux. Ce portage est de soixante pas. Il faut se mettre à l'eau, pour monter le bateau & le faire tourner cette pointe.

On fait après cela une traverse à la rame, pour gagner une autre pointe, appellée *la Pointe du Diable*, que l'on passe à la traîne. Si

malheureuſement le bateau s'embarde (*a*) à cette pointe, le courant porte dans de gros bouillons où l'on périt infailliblement ; ce qui eſt arrivé à des voyageurs qui ont voulu paſſer cet endroit à la perche.

L'isle marquée (6) au deſſus de cet endroit dangereux, eſt extrêmement avantageuſe pour défendre ces rapides à droite ou à gauche, en montant ou en deſcendant. Elle eſt abordable par le haut & par le bas ; c'eſt encore un des meilleurs endroits pour défendre la colonie. L'ennemi ne pouvant pas ſe ſervir de la riviere, il lui ſeroit impoſſible de porter des bateaux de là à travers les bois juſques au

(*a*) On appelle embarder, lorſque le courant de l'eau fait virer au large le devant du bateau. Alors on n'eſt plus maître de le retenir ; il faut le laiſſer aller au courant.

pied des Caſcades. Cette isle eſt bien boiſée & a aſſez d'étendue.

Les bateaux vont à la perche tout le long du côteau du lac, & à la rame dans quelques endroits. Le courant eſt très-fort, & la côte embarraſſée d'arbres qui ſont tombés dans l'eau. L'isle marquée (7) eſt remarquable, parce qu'en deſcendant le côteau du lac, il faut aller chercher un courant qui eſt tout-à-fait contre cette isle, où eſt le paſſage pour deſcendre aux Cedres; autrement on iroit tomber dans des gros bouillons où l'on périroit ſans reſſource.

L'armée du général Amherſt, en deſcendant à Mont-Réal, faute d'avoir aſſez de guides, a perdu dans ce paſſage 80 bateaux ordinaires, & 4 bateaux appellés *carcaſſieres*, portant chacune un canon de fonte de 12. Quand il n'y auroit eu dans chaque bateau que

4 hommes pour les defcendre, cela feroit au moins 336 hommes qui auront péri.

Le lac St. François a fept lieues de longueur, & trois ou quatre de largeur. A l'entrée du lac, on trouve l'ance au Bateau fur la partie du N. qui eft celle que l'on fuit toujours. On va de là à la rame, ou à la voile. Deux lieues plus avant, on trouve la pointe au Banc, qui eft le campement ordinaire. Les terres y font bonnes, & on y feroit de belles habitations.

Si on ne s'arrête pas dans cet endroit, il faut traverfer tout le lac, pour trouver à camper, parce que ce font des ances profondes, & le pays eft tout noyé. La Pointe Mouillée, marquée (8), eft une pointe de prairie qui avance dans le lac. Le pays eft rempli d'eau: on y fait halte quelquefois.

Plus avant, on trouve la Pointe

à la Morandiere, marquée (9). C'est une langue de terre où l'on peut camper, mais avec peu de monde, l'emplacement étant fort petit. Les bois dans cette côte du N. sont des Cedres & des Pins, dont le pied est toujours dans l'eau. Tout cet intérieur des terres est extrêmement fourré d'arbres morts & renversés.

Depuis la Pointe à la Morandiere, l'on navige toujours dans des joncs. Il faut observer de tenir toujours le N. sans trop approcher des terres, pour trouver le bon chenal de la riviere. On passe de ces joncs entre des belles isles, que l'on appelle des *Chenaux*. Au bout de ces isles on traverse au S. si l'on veut aller à la mission de St. Régis, nouvellement établie par les jésuites, & fort peu nombreuse. Les terres aux environs seroient ad-

mirables à cultiver. C'eſt un très-beau pays de chaſſe.

Vis-à-vis St. Régis, qui eſt le côté que l'on ſuit toujours, les terres en ſont fort élevées, & l'on trouve en montant une pointe très-rude & double, appellée *la Pointe Maligne*, marquée (10). Il faut s'y mettre à la traîne. De là on gagne les Mille Roches marquées (11). C'eſt la chûte des eaux du Long Saut par le chenal écarté, & de la paſſe du N. Le fleuve qui fait un grand recoude dans cet endroit, s'y trouve embarraſſé de groſſes roches. On a fait un rigolet pour n'être pas obligé de les contourner.

A l'entrée des Mille Roches, on trouve le bas de l'isle, au N. de la paſſe du S. en deſcendant le Long Saut. On peut entrer dans cette isle par la partie inférieure. Cette isle garnie de fuſiliers empêcheroit

très-bien les bateaux de descendre.

Des Mille Roches, on va au Moulinet, marqué (12). L'on contourne deux petites isles (l'eau y est très-douce), d'où l'on entre dans un bras de riviere qui est fort rude. Outre l'usage des perches, on est obligé de se mettre à l'eau, jusques aux épaules, pour faire avancer le bateau. On y a pratiqué un rigolet pour y passer. De là on gagne une petite isle, à la droite, pour arriver au pied du Long Saut.

Le Long Saut a un bon quart de lieue de longueur dans le N. & trois lieues de longueur, en le descendant au S. L'eau bouillonne comme celle de la mer dans une tempête. Quoique le courant soit très-rapide dans la passe du N. on y remonte néanmoins les bateaux à la traîne, avec 4 ou six hommes sur la corde, & deux hom-

mes dans le bateau, pour le guider. Heureusement les courants portent toujours à terre. Il y a quelques roches dans ce courant, qui rendent ce passage difficile. On pourroit les enlever & faire un chemin le long de la côte, qui diminueroit beaucoup la peine du tirage. On campe ordinairement dans le haut du Long Saut. Ce pays est rempli de beaux bois francs, & seroit très-propre à être cultivé.

La riviere au dessus du Long Saut, a un courant fort rapide, surtout aux arrêtes des terres, que l'on rencontre fréquemment, & où il faut toujours percher vigoureusement. Le n°. (13) est la pointe Ste. Marie, une des plus remarquables.

Le n°. (14) est l'isle au Chat, remarquable, parce que c'est sous cette isle qu'on traverse au S. pour descendre le Long Saut.

Dans l'isle au dessous, il y a une pointe qui battroit bien avec de l'artillerie les passages du N. & du S. & l'on y pourroit former un camp.

Le n°. (15) est la Pointe au Cardinal, également remarquable par son grand courant; outre ce courant, il y a des arbres tombés du rivage, qui embarrassent beaucoup cette navigation.

Le n°. (16) est le Rapide Plat, le plus grand des courants sur ces arrêtes; mais il n'est dangereux ni en montant, ni en descendant. Il y a un grand remoux, qui vous mene jusques au pied d'où l'on monte à la perche, pour ne pas embarder.

Le n°. (17) est la Pointe aux Iroquois. Elle n'est pas extrêmement rude. C'est un endroit remarquable, parce que l'on s'y arrête

presque toujours, soit en montant, soit en descendant.

Les Galots sont deux arrêtes fort roides. La riviere dans tout son travers descend en bouillonnant. On range la terre de la premiere arrête, & l'on vient auprès d'une espece de jetée de pierre, où l'on met à la traîne. Il faut bien avoir attention de tenir le devant du bateau à terre, si l'on ne veut pas se laisser emporter au courant. Le second au dessus n'est pas tout-à-fait aussi long. A la portée du fusil, au dessus, est l'ance appellée aux *Perches*, parce que c'est là où on les quitte. N'y ayant plus de rapide, on n'a besoin que de la rame ou de la voile. En descendant les Galots, on suit les courants au large.

Le n°. (18), vis-à-vis cette ance, est l'isle aux Galots, qui peut avoir 700 toises de tour. Elle n'est

presque pas abordable que par le haut sur un front de 150 toises, à cause que les courants se réunissent au dessous. Cette isle bat bien la passe du N. On l'avoit retranchée en 1759.

Le n°. (19), à côté, est l'isle appellée *Piquet*, parce que ce missionnaire s'y étoit réfugié avec les Sauvages établis à la Présentation. Si on avoit un camp avec de l'artillerie dans cette isle, & l'isle aux Galots étant occupée, l'on ne pourroit pas descendre la riviere.

Ce poste est le meilleur pour arrêter les ennemis, pourvu qu'il y eût du monde suffisamment pour garder ces isles. L'isle Piquet a une lieue de tour. Elle n'est abordable que par quelques endroits aisés à défendre. On peut y arriver par le haut & par le bas : elle est bien boisée.

On peut monter & descendre

par le S. de la riviere assez commodément. Cette passe n'est connue que depuis 1759. Les Anglois y avoient campé un détachement de leur armée, en 1760, lorsqu'ils ont fait le siege du fort Lévis. Il y a quelques petites isles entre l'isle Piquet & celles dont on parlera bientôt, qui ne sont pas de grande conséquence.

Le n°. (20), l'isle à la Cuisse a un quart de lieue de tour, élevée dans son milieu & capable de contenir un camp de 1200 hommes, susceptible d'être bien retranchée. Elle bat à la demi-portée du fusil, la côte du N. & avec le fort Lévis, défendroit bien le passage de toute la riviere. C'est d'où les ennemis avoient dirigé leur principale attaque contre ce fort. Ils y avoient mis 14 pieces de canon en batterie, & six mortiers ; elle commande au moins de 24 pieds l'isle Ora-

kointon, dans laquelle eſt bâti le fort Lévis.

Le n°. (21), l'isle Magdelaine eſt un peu plus grande que la précédente. Elle commande auſſi le fort Lévis, & enfile toute l'isle : les ennemis y avoient mis 8 pieces de canon, 8 mortiers & deux aubuts.

Le n°. (23), la pointe à la Corne ſeroit ſuſceptible d'un bon retranchement, pour couvrir cette frontiere, en occupant auſſi l'isle à la Cuiſſe & celle du fort Lévis.

Le n°. (22) eſt la pointe à l'Yvrogne; c'eſt ſur cette pointe qu'étoit le principal camp des Anglois, & le quartier du général Amherſt.

Orakointon eſt une petite isle baſſe, ras de l'eau, dont le fort Lévis occupe les deux tiers. Ce fort eſt une redoute de 108 toiſes de tour; le front où eſt la porte

eſt une tête d'ouvrage à corne de 42 toiſes de côté extérieur. La porte eſt enfilée parfaitement par l'isle à la Magdelaine. Ces deux grands côtés ſont inégaux. Celui du N. eſt le plus long. Ils ſont terminés par un petit flanc d'environ 5 toiſes. Le derriere eſt compoſé de trois faces, comme les trois côtés extérieurs d'un exagone.

Le rempart eſt de 27 pieds de largeur dans le bas, réduit à 18 dans le haut, revêtu en ſauciſſons. La hauteur extérieure du rempart eſt de 7 pieds, & l'intérieure de onze.

On a ajouté au deſſus des coffres en bois, pour former un parapet de neuf pieds de largeur dans le bas, & ſept dans le haut; la hauteur intérieure eſt de 6 pieds. Il y a une fraiſe entre le parapet & le rempart. Le foſſé a cinq toiſes de largeur & deux pieds de profondeur, dont un

pied sous l'eau. Sur le côté de l'ouvrage à corne, ce fossé est bordé d'une palissade oblique attachée sur des corps morts avec des chevilles en bois de peu de tenue, parce qu'elles sont peu enterrées (*a*).

L'on a pratiqué autour de l'isle, dans la partie du N. un épaulement de 9 pieds dans le bas, réduit à 5 & 6 pieds dans le haut. A la pointe au N. E. on avoit fait une redoute de pieces sur pieces, de 18 pouces d'équarrissage, percées pour cinq pieces de canon.

Le côté S. où est le port, étoit fermé par une palissade, jusques au pied du glacis, qui étoit formé d'un chantier de bois à l'usage du fort.

(*a*) Toutes ces fortifications ont dû subsister peu de tems. Nous croyons même que depuis la derniere guerre, les Anglois ont abandonné ce fort, qui leur devenoit inutile.

La pointe du S. O. étoit un épaulement comme un parapet de chemin couvert. Tout le tour de l'isle on avoit placé un abattis de branches de têtes d'arbres, qui s'étendoit 15 pieds en avant dans l'eau. On avoit laissé un passage pour aborder dans le N. de 40 toises, & tout depuis le fort jusques au bout de l'isle.

Ce fort est aussi commandé par une pointe de terre dans le sud, appellée *Ganataragoin*, éloignée de l'isle de 450 toises ; les ennemis y avoient placé 4 pieces de canon, 4 mortiers, & deux aubuts, qui enfiloient toute l'isle du S. O. au N. E. Sur la même terre, à la hauteur de l'isle Orakointon, il y a une petite riviere du nom de la pointe que nous venons de nommer. Elle a assez de largeur & de profondeur, pendant plus d'une lieue & demie. Si on y plaçoit une

redoute & un camp, ils défendroient bien la partie du S. du fleuve.

Les isles qu'on vient de décrire, étant occupées avec la pointe à la Corne, sont les seuls postes soutenables à la tête des rapides. Le courant, à la Pointe de Ganataragoin, est fort & suit cette côte.

La riviere a un bon courant, devant l'isle Orakointon, & forme dans le bas de cette isle un grand remoux du côté du S. qui donne un bon mouillage à terre. Les bâtiments peuvent y hyverner très-commodément; mais il faut un vent de N. E. bien fraix, pour leur faire refouler le courant, qui commence à la pointe de Ganataragoin.

Les bâtiments pourroient absolument descendre jusques sur le front de l'isle Piquet; mais les mouillages n'y valent rien, & les

courants à droite & à gauche ſont très-forts.

La Préſentation, ou Chouégatchi, eſt un établiſſement d'Iroquois, formé par M. l'abbé Piquet, Sulpicien. On y avoit bâti un fort quarré, dont les bâtiments formoient les baſtions; les courtines étoient en gros pieux debout de 15 à 16 pieds de haut. Les miſſionnaires, le commandant, ſa petite garniſon & le garde magaſin, pour le ſervice des miſſionnaires établis par le roi, occupoient les quatre corps de ce bâtiment. En 1759, cette miſſion, qui étoit aſſez nombreuſe, ſe retira dans l'isle Piquet; & le fort fut démentelé, pour qu'il ne ſervît pas de poſte aux ennemis. La miſſion y étoit très-bien, parce que les terres y ſont très-bonnes à cultiver.

On va très-avant dans les terres par la riviere de Chouegatchi. L'in-

térieur de ces pays eſt très-peu connu de nos Canadiens. Les Sauvages ne les fréquentent que pour la chaſſe.

Il y a une bature de rochers dans la riviere, preſque au bout du village ſauvage, où l'abbé Piquet avoit fait des moulins à ſcie. Les bâtiments peuvent mouiller devant ce village ; mais ils n'y ſont pas en ſûreté, à cauſe des vents, & que la riviere eſt ſujette à des crues d'eau qui entraînent des arbres.

Cette riviere a une vingtaine de lieues de cours, dont la navigation ſeroit aſſez-belle ; le reſte ne ſe peut faire qu'en canot & avec des portages. Elle approche de la hauteur des terres. Nos partis paſſoient quelquefois par là pour aller ſur les frontieres angloiſes.

Derriere le fort de la Préſentation, il y a une butte fort propre

à

à bâtir une ville ou un village. La poſition en eſt avantageuſe.

Le fleuve St. Laurent eſt beau, & ſes côtes ſont très-belles dans cette partie, juſques à deux lieues au deſſus de la Pointe au Baril, ſoit pour cultiver, ſoit pour la chaſſe & la pêche, qui y eſt très-abondante.

La riviere n'y a pas plus d'un bon quart de lieue de largeur, & ſon canal eſt fort droit pendant onze lieues, depuis les isles au deſſus des Galots, juſques à Toniata. Elle n'eſt point embarraſſée d'isles, & a une profondeur d'eau aſſez conſidérable.

A trois lieues au deſſus de la Préſentation, dans la terre du N. eſt une pointe de terre appellée la *Pointe au Baril*. Elle découvre bien la riviere, & protégeroit des bâtiments qui y feroient en ſtation pour la défendre. Un camp peut y

être avantageusement placé, parce qu'à une lieue & demie plus haut, les terres sont des écors de rochers où l'ennemi ne sauroit se placer en force. Ces écors continuent jusques à l'ance au Corbeau.

Très-proche de la pointe n°. (24), est une ance appellée l'*Ance à la Construction*, depuis les bâtiments qui y ont été faits en 1759. Elle est très-commode pour y construire; l'eau sur le devant est profonde; les bois sont à portée; & l'on y peut faire un bon retranchement pour couvrir les chantiers.

Une lieue & demie au dessus de la Pointe au Baril, est une petite isle, marquée (25), qui peut avoir 500 toises de tour. C'est un rocher sur lequel on pourroit bâtir un fort. Il découvre la riviere depuis Toniata, & la croiseroit bien par son artillerie. Il y a un fort bon mouil-

lage dans ſa partie inférieure. C'eſt où l'on envoyoit les bâtiments en ſtation pour obſerver la riviere.

Depuis la hauteur de cette isle, la côte du ſud du fleuve, juſques à la baye de Niaouré, eſt baſſe, remplie de rivieres, de bayes marécageuſes, & de bois très-fourrés.

A cinq lieues de la Pointe au Baril, eſt l'isle de Toniata. Le grand chenal de la riviere eſt entre cette isle & la terre du S. La partie du N. de la riviere eſt couverte de joncs. C'eſt où ſe fait une fameuſe pêche d'anguilles dans l'été.

L'isle de Toniata (*a*) a trois lieues de longueur, demi & un quart de lieue de largeur. Ses ter-

(*a*) M. de Frontenac avoit cédé cette isle à un Iroquois. Celui-ci la vendit bientôt après, pour quatre pots d'eau-de-vie, à un Canadien, qui l'auroit ſans doute retrocédée pour une peau de caſtor.

res font bonnes à cultiver, ainsi que celles d'une autre isle qui est située entre la terre au N. du fleuve, & Toniata. Cette premiere a une lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur.

A leur extrêmité supérieure est un petit passage avec peu d'eau, rempli de joncs; on l'appelle *le Petit Détroit*. C'est le chemin que tiennent toujours les bateaux en montant, pour éviter les courants.

On doit faire attention de ne pas s'égarer dans les petits chenaux qui se rencontrent dans ses joncs, où l'on ne trouveroit point d'issue, & où l'on échoueroit sur la vase. L'on fait au Petit Détroit la cérémonie du baptême à ceux qui n'ont jamais monté cette riviere.

A une lieue & demie, au delà commencent les Mille-Isles, qui durent au moins trois lieues. C'est une infinité de petits rochers cou-

verts d'arbres qui laiſſent entr'eux un chenal aſſez large en quelques endroits. En d'autres, les bâtiments paſſent entre deux preſque à toucher. Elles ſont fort ſaines. Il y a toujours bon fond tout le tour, & très-peu de courant.

Au bout de trois lieues, on trouve les isles plus grandes. On doit bien faire attention à ne pas s'égarer. On ſuit en bateau le chenal le plus proche de la terre du N. où il faut obſerver que pluſieurs de ces chenaux finiſſent par des marais qui ſont près des terres.

Il faut tourner preſque tout court au N. pour entrer dans l'Ance au Corbeau, qui eſt grande & belle. On paſſe entre ſa pointe du S. qui eſt très-étroite, & une petite isle où il y a un courant aſſez fort. De là on cotoye l'isle au Citron, qui a une bonne lieue de longueur. Elle eſt belle & bien boiſée.

On y fait une traverſe de deux lieues, pour gagner l'isle Cochois. Cette isle a trois lieues de long, & une demie de largeur. Elle eſt abondante en gibier & en poiſſons.

La perſpective du bas de cette isle avec les isles voiſines & la côte du N. forme un coup d'œil des plus gracieux, par la beauté du canal. Cette partie paroît très-propre à être cultivée, & bonne pour la chaſſe & la pêche.

De là au fort Frontenac, il y a trois lieues. On trouve une baye aſſez profonde & aſſez bonne, un peu avant d'arriver à la Pointe de Mont-Réal, qui eſt la pointe S. de la baye de Cataracoui.

La Pointe de Mont-Réal feroit un camp avantageux. Elle n'eſt acceſſible que ſur un front qui occaſionneroit un grand détour à l'ennemi pour y arriver. C'eſt une côte qui vient en s'abaiſſant ſur la pointe.

Cataracoui, ou Frontenac (*a*), étoit un fort quarré en maçonnerie, sans terrassement, les murs de 15 pouces d'épaisseur, le côté extérieur du quarré de 42 toises, les flancs très-petits, un échafaud en bois pour terre-plein. Ce fort est commandé du côté de la campagne à la demi-portée du fusil ; & les terres aux environs sont des rideaux les uns sur les autres, qui sont autant de commandemens qui empêchent d'en faire jamais un bon poste qu'à grands fraix (*b*).

Le mouillage, qui est tout contre le fort, y est excellent pour les bâ-

(*a*) Cataracoui est le nom de la baye Frontenac, celui du fort bâti en 1672 par les ordres de M. le comte de Frontenac, ensuite abandonné, puis rétabli, en 1695, suivant les intentions de ce gouverneur de la Nouvelle-France.

(*b*) Ce poste n'avoit été établi que pour tenir en bride les Iroquois.

timens & pour les hyverner. Il y a aussi près de l'entrée de la baye du côté du N. une ance propre à la construction. Le fond de cette baye est une espece de marais extrêmement peuplé de gibier d'eau. Le terrein des environs a peu de profondeur de terre, mais bonne à cultiver; l'intérieur des terres est fort bon.

Cette baye a le défaut de n'être point sur le lac, & de ne pouvoir découvrir ce qui s'y passe. La côte hors de la baye est toute de roches, très-mal aisée à y mettre à terre. Il faut chercher la baye du Petit Cataracoui, si l'on ne peut entrer dans la grande baye.

Le petit Cataracoui a la même ouverture que la grande Baye, & n'a qu'un quart de lieue de profondeur. Le fond en est plein de joncs. Cette premiere baye est de conséquence, parce que l'ennemi peut y venir mettre à terre, sans être vu

de Frontenac, & s'y porter facilement, n'y ayant qu'une petite lieue; ce qu'a exécuté Bradſtreet, en 1758, qui vint avec 4000 hommes attaquer ce fort, qui n'avoit que 50 hommes de garniſon, & trente voyageurs qui s'y trouverent par haſard.

A un quart de lieue du petit Cataracoui, il y a une ance large, mais peu profonde, que l'on nomme l'*Ance au Sable*. C'eſt l'endroit où l'on venoit le chercher pour la conſtruction de Frontenac.

A une lieue & demie plus loin, eſt une autre baye formée par l'embouchure d'une riviere. Les côtes en ſont élevées & couvertes de groſſes roches. Des bateaux n'y pourroient pas reſter en ſûreté.

A deux lieues, en ſuivant la côte du N. de Frontenac, on rencontre trois petites isles, appellées *Tonégignon*, déſertées par les Sauvages.

On passe difficilement entre ces isles & celle de Tonti, à cause d'une bature considérable qui en tient presque tout le travers. On passe entre les deux petites isles qui sont N. & S. pour gagner celle de Tonti : cette isle a trois lieues de long, & une lieue & demie de largeur en quelques endroits.

On suit en bateau sa côte du N. jusques presque au bout. Les bâtimens passent au large de cette isle en descendant, & viennent droit sur le petit Cataracoui. Il y a un islot de roches, couvert d'arbres, qu'il ne faut pas trop approcher, parce qu'il y a des batures, surtout dans sa partie supérieure.

Les bateaux font la traverse à la côte de la baye de Quinté, qui a une lieue d'ouverture. On laisse cette baye à droite, si l'on ne veut pas faire son portage, qui est à quinze lieues dans le fond de cette

baye. Ce paſſage évite de faire le tour de la grande-preſqu'isle, qui n'eſt pas trop bon. Ce portage eſt de près d'une lieue toujours ſur du ſable.

On ſuit deux lieues & demie la côte de la preſqu'isle, après quoi l'on fait la traverſe de la baye qui a trois lieues d'ouverture & cinq de profondeur. On ne connoît pas ſi elle ſeroit propre à mouiller. La pointe du N. eſt un rocher. Toute cette preſqu'ile eſt remplie de beaux bois.

A un quart de lieue de la pointe du S. ſe forme une eſpece de détroit. On paſſe auprès de l'isle d'Ecoui, derriere laquelle il y a bon mouillage. Du côté du large du lac, il y a deux bancs à fleur d'eau, appellés *les Goëlans*.

Toute la côte du nord du lac Ontario forme des pointes tous les quart ou demi-lieues, qui pro-

duisent des batures assez au large, difficiles à doubler, lorsqu'il fait un peu de vent. Ce sont des roches plates.

A deux lieues des Ecouis, il y a une sinuosité de deux lieues d'ouverture, & de près d'une lieue de profondeur, dont la partie du N. est sablonneuse, mais n'ayant pas assez de fond pour servir de mouillage aux bâtimens. Le reste est roche plate ou galets.

A son extrêmité S. O. est la Pointe aux Gravois : on y mouille. Pendant deux lieues, la côte court N. E. & S. O. On cotoye toujours la Pointe aux Gravois qui est Roche plate.

Dans le retour de cette pointe au S. O. & dans la partie du O. à la premiere sinuosité, il y a fond de sable où l'on peut mouiller : la seconde sinuosité est fond de galet.

De là on paſſe la Pointe du Détour. C'eſt celle qui porte le plus au large : ſon fond eſt de roche plate ; elle eſt fort difficile à doubler, lorſque le vent devient un peu fraix. Les roulins y ſont fort mauvais, à cauſe du bas-fond.

On rencontre, après cette pointe, de grandes ſinuoſités d'une demi-lieue de profondeur. Il y en a une, avant d'arriver à l'Ance des Dunes, dont le fond a demi-lieue, fond de ſable ; mais la côte de l'O. eſt rocher, ainſi que toutes les autres pointes dont les ances ont fond de galet.

L'Ance des Dunes a trois lieues d'ouverture. Le vent y a formé des dunes de ſable, comme à Dunkerque, qui ſéparent le lac d'un marais qui a trois lieues de profondeur. Il eſt plein de gibier d'eau.

La côte du lac juſques à la Pointe de Quinté eſt par-tout de ro-

ches. Dans les racrocs qui sont aux pointes, il y a fond de sable où l'on peut mouiller. Il y a aussi de bons mouillages autour de l'isle de Quinté ; cette isle peut avoir trois quarts de lieue de diamétre.

De la Pointe de Quinté, on entre dans une ance qui a cinq lieues d'ouverture jusques à la presqu'isle. La côte du fond de l'ance est toute de sable.

A près de deux lieues de la presqu'isle, on trouve le portage du fond de la baye de Quinté. On doit passer au large de cette presqu'isle, parce qu'en passant en dedans, on entre dans des joncs ; & de là, il faut faire un portage sur du sable de 300 pas, pour rentrer dans le lac.

La presqu'isle de Quinté étoit une isle qui a été jointe à la grande terre par les sables & gravois que les vents de S. O. ont jetés dans

l'ance du S. O. On trouve aux environs de bonnes terres. Les fonds jusques aux montagnes, qui sont peu élevées, sont de très-belles prairies arrosées par les deux rivieres marquées dans la carte. Ce pays seroit charmant à habiter. Il y a une grande quantité de gibier & de poissons; aussi est-il continuellement fréquenté par les Sauvages Missisakes.

Depuis la presqu'isle jusques à la riviere de Ganaraské, les terres sur la côte seroient plus propres à être cultivées, que tout ce que l'on rencontre depuis Frontenac. Ganaraské & la riviere au Saumon, ne sont remarquables que parce qu'elles sont fort poissonneuses.

Les Petits Ecors sont des terres coupées de 40 à 50 pieds presque à pic. Elles forment des petits caps & des ances, où il y a dans le fond

des embouchures de rivieres ou des marécages; on ne peut mettre à terre que dans le fond des ances.

Après avoir doublé les Petits Ecors, on rencontre une grande ance qui a deux lieues d'ouverture. La riviere qui eſt dans le fond paroît aſſez conſidérable. Son embouchure eſt toute couverte de joncs juſques dans le lac; ce qui eſt fort rare, parce que tout le tour elles ſont preſque toutes bouchées par des gravois qui ne laiſſent ordinairement qu'un petit canal qui communique avec le lac. C'eſt là où l'on prend une quantité prodigieuſe de poiſſons qui dans certaines ſaiſons paſſent du lac dans les rivieres.

Au commencement des Grands Ecors, il paroît une embouchure de riviere aſſez conſidérable. Ces Ecors ſont des terres coupées preſque à pic de 80 à 100 pieds de

haut. Ils continuent pendant cinq lieues. Au bout de cet eſpace eſt une pointe de ſable boiſée, qui forme une Preſqu'isle, & derriere une grande baye couverte en partie de joncs. Les bâtimens peuvent mouiller dedans & y hyverner.

A la pointe de la preſqu'isle, il y a un bon mouillage, & au fond de la baye une riviere fort propre pour y bâtir des machines; il ſe trouve de très-beaux bois de pins dans les environs. On fait un portage, lorſqu'on va en canot du fond de cette baye aux Ecors.

Le fort de Toronto eſt à l'extrémité de la baye, ſur la côte qui eſt aſſez élevée & couverte d'une roche plate. Les bâtimens n'en peuvent pas approcher à la portée du canon. Ce fort ou poſte étoit un quarré d'environ 30 toiſes de côté extérieur; les flancs avoient 15 pieds: les courtines formoient les

bâtimens du fort. Il étoit fait de pieces ſur pieces aſſez proprement; il ne pouvoit être utile que pour la traite.

A une lieue dans l'O. du fort, eſt l'embouchure de la riviere de Toronto qui eſt aſſez conſidérable. Cette riviere communique avec le lac Huron, en faiſant un portage de 15 lieues. Elle eſt fréquentée par tous les Sauvages qui viennent du nord.

Les autres rivieres qui ſe rencontrent juſques au fond du lac, paroiſſent aſſez conſidérables. Elles ſont avantageuſes, ſur-tout pour la chaſſe & la pêche.

Le fond du lac forme une barre en gravois de deux lieues. Il ſépare le grand lac d'un petit qui eſt preſque tout couvert de joncs. A ſon extrêmité eſt une riviere qui y forme une chûte. Cet endroit eſt curieux, par la quantité

de gibier d'eau qui y passe, comme canards, sarcelles, outardes, oyes & cygnes. L'on peut les tirer très-facilement à leur passage, sur les rochers de cette chûte.

Cette riviere va fort avant dans les terres, & communique à deux rivieres avec portage; l'une tombe dans le lac Erié; l'autre par un cours d'une soixantaine de lieues, descend dans le lac Ste. Claire, au dessus du détroit. Ces pays sont très-beaux & très-bons pour la chasse. La riviere dont M. Pouchot n'a jamais pu être informé du nom, est sans aucun rapide & très-navigable dans tout son cours. Les Sauvages ou les Canadiens que l'on envoye l'hyver de Niagara au détroit, prennent cette route & restent ordinairement dix jours pour arriver d'un endroit à l'autre. On compte cent lieues par cette route de Niagara au détroit.

On trouve plusieurs rivieres depuis le fond du lac jusques à Niagara, où il y a 15 lieues. Ces rivieres sortent presque toutes du rideau des terres que l'on nomme les *Côtes*, qui viennent aboutir à cette riviere du fond du lac. L'intervalle entre les Côtes est une plaine fort belle & bien boisée. Il y a des pins vers le grand Marais & le Marais aux Trois Sorties, à l'usage du fort de Niagara.

Cette espece d'arbres est rare dans ces quartiers, où il n'y a pour l'ordinaire que des chênes de plusieurs especes, des noyers, des châtaigniers, du bois jaune, qui est très-propre à la bâtisse, pour lambrisser. On y trouve encore une espece de noyer noir, fort beau pour des meubles, du hêtre, du plane & de l'érable. On tire de ces deux derniers du sucre fort bon & moins corrosif que le blanc.

Dans la partie du N. du côté de Toronto, on trouve plus communément du pin & du cedre, à cause du voisinage des montagnes. Elles ne sont pas aussi hautes que les Vauges, mais couvertes de beau bois & de bonnes terres. Elles ne sont point froides comme celles du côté de Carillon.

Avant 1754, les voyageurs ne suivoient presque jamais dans leurs voyages la côte du N. où il y a cependant plus d'abris que dans la côte du S. pour un nombre considérable de bateaux. La route est un peu plus longue pour se rendre à Niagara, depuis qu'on a mieux aimé suivre cette route par le N. quoique Chouegen n'existât plus.

Nous renverrons la description de Niagara au chapitre de la Belle Riviere, afin de suivre la côte du S. du lac.

La côte depuis Niagara jusques

à la grande Riviere aux Bœufs, court E. & O. près de 24 lieues. Cette côte est droite, ses bords étant généralement élevés de 30 à 40 pieds. Les rivieres que l'on y rencontre ne pénétrent pas bien avant dans les terres.

Le Petit Marais éloigné de Niagara d'une lieue & demie, est une petite baye où il peut entrer 2 à 300 bateaux. Les Anglois y mirent à terre en 1759. Les Rivieres aux Eclufes, & des Deux Sorties, éloignées de 5 & 6 lieues de cette place, ne sont remarquables que parce qu'on y trouve des pins.

On voit au dessus de la Riviere aux Bœufs, dans les terres au dessus des côtes, une petite montagne qui paroît ronde, appellée *la Bute à Gagnon*. C'est une marque pour connoître que l'on se trouve sur le lac à la distance de 15 lieues de Niagara. Lorsqu'on est par son

travers, les bâtimens tiennent autant qu'ils peuvent le large, pour ne point dépaſſer l'embouchure de la riviere de Niagara, que l'on n'apperçoit qu'après l'avoir dépaſſée; les bâtiments ſeroient fort embarraſſés s'ils ne pouvoient pas entrer. Les vents de N. E. étant ordinairement bien fraix, on ne trouveroit point d'abri depuis Niagara juſqu'au fond du lac, ce qui les obligeroit de ſe tenir dans le N. du lac. Dans cette navigation les coups de vent d'O. & ſur-tout de N. O. qui y ſont furieux, les jetteroient ſur la côte du S.

Les côtes formant un rideau uni par-tout, on n'a pas d'autre marque pour ſe reconnoître que cette bute.

La navigation de Frontenac à Niagara, avec des bâtiments, eſt ordinairement de 4, 6, ou 8 jours, ſi l'on ne rencontre pas un vent de

N. E. qui n'y regne ordinairement qu'aux phases de la lune. Pour aller de Niagara à Frontenac, on ne reste guere qu'une nuit dehors. Les vents sont presque toujours dans le S. O. & fraix.

L'embouchure de la Riviere aux Bœufs est bonne pour mettre à terre; mais en venant de Niagara, il faut en doubler la pointe au large, à cause d'une longue & mauvaise bature qui est dans l'O. Depuis Niagara jusques à cette riviere, il y a très-peu, & même point d'abri pour un nombre un peu considérable de bateaux. Depuis cette riviere, les côtes du lac sont plus basses. Elles tournent au S. E. & forment des especes d'ances peu profondes, d'environ une lieue d'ouverture.

Un peu avant d'arriver au fort des Sables, on trouve l'embouchure de la riviere de Casconchiagon.

gon. Son entrée forme une assez grande baye, assez profonde. Il se trouve à son entrée une mauvaise bature à passer.

C'est la riviere de ce côté qui ait le plus long cours dans les terres. Elle forme trois chûtes, au rideau dans les côtes, presque aussi belles que celle de Niagara.

On entre dans le fond de la baye des Sables, pour commencer la navigation du Casconchiagon. Il y a un portage de 3 lieues, qui est la route la plus commode. On donnera des détails de cette navigation dans un chapitre séparé, pour ne pas interrompre la description des côtes du lac.

Le fort des Sables n'est que des dunes de sable fort hautes, qui se trouvent autour de la baye de ce nom. Elle a trois lieues de profondeur, bon fond d'eau. Depuis cette baye, les terres jusques au pied

du rideau des côtes, font fort basses, marécageuses; le bois en est fourré.

La baye des Goyogoins est assez belle & profonde. Les Boucauts sont une baye remplie de petites isles, ou plutôt des grandes dunes de sable couvertes de bois. Les côtes en sont à pic jusques dans l'eau. Si cette partie étoit sondée, il est à croire que l'on y trouveroit de fort bons mouillages pour les bâtiments, entre ces isles. Les terres des environs sont élevées & sableuses; le rideau des côtes en est assez proche.

La côte du lac est pierreuse & mêlée de rochers, depuis cette baye jusqu'à Chouegen, dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Les terres depuis Chouegen, en descendant toujours le lac, sont plus élevées, & les côtes du lac ne

font généralement que des roches, jusques à la Pointe au Cabaret. C'est une pointe de rochers assez longue à pic dans l'eau, de 30 à 40 pieds de haut, qui forme le cap le plus avancé.

A demi-lieue dans l'E. de Chouegen, il y a une petite ance fond de sable, où M. de Montcalm mit à terre & se campa, lors du siege de Chouegen, en 1756. Les Anglois y ont fait depuis un désert ou découvert, & mis des redoutes qui voyent cette ance.

Dans cette navigation, on peut entrer en bateau dans la riviere à la Planche, en sauvage *Tensaré Negoui*, & dans celle à la Grosse Ecorce, ou *Cassontachégona*. Ces rivieres n'entrent pas bien avant dans les terres.

La riviere à la Famine (*a*), en

(*a*) Ainsi appellée depuis que M.

sauvage *Keyouanouagué*, entre fort avant dans les terres, & va assez près du portage de la hauteur des terres. C'est où passoient ordinairement nos partis pour aller sur cette frontiere, & le long du lac & de la riviere des Onoyotes, pour n'être pas découverts.

Depuis la Pointe au Cabaret, jusques à la riviere à M. le Comte, la côte forme un grand arc de cercle en sable, avec des dunes couvertes d'arbres. Les derrieres sont des prairies marécageuses, jusques aux côtes dans lesquelles des rivieres serpentent.

Entre la riviere au Sable & celle de la Famine, est une petite riviere appellée en sauvage *Canogatiron*. La riviere aux Sables, en sau-

---

de la Barre, gouverneur du Canada, faillit perdre toute son armée, en 1684, sur ses bords, par la faim, en allant faire la guerre aux Iroquois.

vage *Etcataragarenré*, eſt remarquable, en ce que dans le haut de la branche du S. appellée *Tecanonouaroneſi*, eſt l'endroit que la tradition des Iroquois donne pour le lieu d'où ils ſont tous ſortis, ou plutôt, ſuivant leur penſée, où ils ſont nés.

Entre la riviere aux Sables & celle à M. le Comte, eſt la petite riviere d'*Outeneſſouéta*. La riviere à M. le Comte a un bon abri pour les bateaux, à cauſe d'un raccroc de ſable que fait l'embouchure de la riviere.

On peut naviguer dans toutes ces rivieres en canot, & leurs environs ſont de bons pays de chaſſe. La Baye de Niaouré, ou *Neyaouinré* a cinq lieues de profondeur; il y a pluſieurs rivieres conſidérables qui s'y déchargent. On y trouve de forts bons mouillages pour les bâtiments. Le meilleur eſt entre

les islots, & cette terre presque ronde, où M. de Montcalm vint camper avec son armée avant d'aller à Chouegen.

Il paroît que c'est le meilleur endroit pour faire un établissement dans l'E. du lac; ce poste ne tient à la terre que par une chaussée de gravois. Le lac a assez peu de fond pour ne laisser approcher de la côte tout au plus que les bateaux. Il seroit très-facile à fortifier, & protégeroit les bâtiments au mouillage. Les terres autour de la baye sont admirables pour la culture. La pêche & la chasse y sont abondantes.

Il y a deux grandes rivieres, par lesquelles on peut se porter facilement sur les routes des Anglois à Chouegen, & les bien mieux observer, qu'étant porté à Frontenac.

Il y a un bon mouillage en dehors aux isles aux Galots, & tou-

tes les commodités pour le poſte, & pour favoriſer la navigation du lac. De là on ſe trouve toujours à portée d'aller ſur la riviere de Chouegen, lorſque l'occaſion le demande.

Les bâtiments qui de la côte du S. du lac, veulent entrer en riviere, paſſent entre la Grande Terre & la Longue-Isle, que l'on appelle *le Chenal de la Galette.* Il faut auſſi qu'ils paſſent par là pour aller à Frontenac, ou entre l'isle à la Forêt & l'isle Tonti.

Les bateaux qui partent de Frontenac, pour aller à Chouegen, paſſent entre l'isle à la Forêt & la Longue-Isle, que l'on cotoye avec peine du côté du large, parce que la lame y eſt toujours dure. Lorſqu'il fait du vent, il n'y a pas d'abri. On traverſe de là à l'isle au Chevreuil & à la pointe de la baye de Niaouré. Il y a une bonne

ance dans la partie inférieure de l'isle au Chevreuil.

Les pointes de la Longue-Isle sur le lac, sont des roches plates ou galets. Toutes ces isles seroient très-bonnes à cultiver.

Il y a un raccroc dans la partie inférieure de l'isle aux Galots, près de terre, où l'on peut se mettre à l'abri dans des gros tems. On trouve une bature tout-à-fait sur la pointe de l'E. qu'il faut doubler au large, & revenir ensuite sur l'isle. Le mouillage y est très-bon pour les bâtiments.

CHAPITRE III.

De la communication de la riviere de Chouegen aux possessions angloises.

CHOUEGEN, suivant sa derniere construction (*a*), est bâti sur le terrein où étoit le fort Ontario; les Anglois l'ont nommé de même. C'est un pentagone dont le côté extérieur a environ 80 toi-

(*a*) Ce poste ne consistoit dans son origine qu'en un hangar de traite, que les Iroquois avoient permis aux Anglois, en 1713, de construire. Il fut changé en fort, en 1727, par l'adresse de ceux-ci, qui ne cesserent depuis de l'augmenter. Il avoit été bâti sur le territoire de la France. M. le marquis de Beauharnois, gouverneur du Canada, avoit protesté contre cette usurpation manifeste.

ses. Il est partie en terre revêtu de saucissons sur la partie du lac. Le reste est enquaissé dans des pieces de bois de près de 3 pieds d'équarrissage. Les parapets peuvent avoir 12 pieds d'épaisseur Le terre-plein est un plancher fait de grosses poutres d'une quainzaine de pouces d'équarrissage. Tous les dessous de ces planchers forment des bâtiments, ou des casemates. Le fossé a au moins cinq toises de largeur. Il y a un glacis. On n'y a point apperçu d'ouvrages extérieurs. Ce fort étoit presque fini en 1760.

Les Anglois ont construit autour du fort, à la grande portée du fusil, quatre blachouses fort perfectionnées. Il y en a une qui voit sur la côte dont j'ai parlé, l'autre sur la riviere. L'on pourroit tourner le fort à la portée du canon. Du côté du haut de la riviere, il y a une espece de rideau qui com-

mande le fort, où il feroit facile d'ouvrir la tranchée. Le terrein va en s'abaiffant fur le fort.

L'entrée de la riviere de Chouegen eft étroite, à caufe d'un rocher fous l'eau, qui fe trouve dans le milieu. Un peu au deffus, à la pointe des deux bancs de gravois, la paffe eft étroite & affez difficile. Les Anglois y ont cependant fait entrer des bâtiments de 22 pieces de canon.

A l'extrêmité de cette paffe font deux raccrocs, qui forment deux efpeces de ports. Ils y mettent tous leurs bateaux à l'abri des crues d'eau. Ils ont même fait à celui qui eft fous le fort une jetée en bois & en pierre, pour mieux contenir l'eau & le fermer.

Les rapides commencent à demi-lieue du fort, au premier recoude de la riviere. Ces rapides font tous gayables. On monte les ba-

teaux à vuide & à la perche, avec quatre hommes dans les grands bateaux, & deux hommes dans les petits.

Ces grands bateaux avec leur charge, portent jusques à 20 hommes, & les petits à vuide 10 ou 7 hommes. Les Anglois ont, outre ces bateaux, des chaloupes de pêche à la baleine, qu'ils appellent *Woel-Bot*, qui sont très-légeres à la rame, mais qui ne valent rien pour la navigation de ces rivieres, sur-tout quand les eaux sont basses: on est souvent obligé de se mettre dans l'eau pour les traîner; ce qu'ils ne peuvent pas soutenir.

Le fond de la riviere est rempli de petites roches, qu'il faut contourner; ce qui ressemble assez au rapide de Chambly; mais la riviere n'y est pas aussi large. Les terres des deux côtés en sont fort élevées.

Il y a un chemin à talon, qui ſuit la gauche de la riviere, du côté du vieux Chouegen, pendant trois lieues. Les bois ſont fourrés. Le terrein eſt rempli de buttes & de cavités propres à des embuſcades.

Au bout de ces trois lieues, la riviere eſt navigable; mais preſque à toutes les lieues, on trouve des recoudes où il y a des batures mal-aiſées à paſſer. Les bateaux ſont obligés de défiler & de percher vigoureuſement. On ſe met à l'eau, ſi le bateau embarde.

Au deſſus du rembarquement, la riviere devient plus large, & l'eau belle. Le pays eſt plat & couvert de beaux bois. Il y a aſſez de courant ſur l'arréte des ſinuoſités. Chaque retour court environ un mille, dans le même air de vent. La riviere a toujours en général ſa direction E. N. E. Il y a pluſieurs isles dans ce canal de la riviere.

Celle où M. de Villiers attaqua Bradſtreet, eſt à 5 lieues au deſſus de Chouegen.

Au deſſus de cet endroit, les isles ſont plus communes, & on y peut entrer à gué. On en trouve tous les milles. La riviere, au pied de la Chutes, eſt remplie d'isles. Il faut tenir le N. autrement on iroit échouer.

On débarque à une bonne portée de fuſil du portage, & on remonte le bateau à la perche dans le courant, juſques au pied de la Chutes, où il y a un chemin fait avec des rondins, pour tirer les bateaux. A 100 pas au deſſus de la Chutes, l'eau eſt bonne.

Les Anglois ont fait à ce portage un fort à étoile, en pieux de 15 pieds de haut & d'un pied de diametre. Ce fort eſt commandé dans le N. E. à la demi-portée du fuſil. Il peut contenir 100 à 150 hom-

mes. Ils y ont conſtruit quelques hangars, pour l'entrepôt des effets.

La riviere au deſſus du portage eſt belle & large, comme celle de Sorel, ſans grand courant. Les ſinuoſités ont environ un quart & demi-lieue de longueur. On trouve trois batures juſques à la fourche de la riviere des Sonnontoins & de Chouegen. Celle qui eſt à demi-lieue de ce confluent eſt la plus conſidérable.

Il eſt à remarquer que toute cette riviere n'a pas beaucoup de profondeur; le fond eſt rempli de pierres plates, couvertes d'un limon très-gliſſant; ce qui oblige de ferrer les perches & les avirons dont on ſe ſert dans cette navigation.

La riviere des cinq Nations, ou des Sonnontoins, eſt belle & un peu plus large que celle de Choue-

gen : elle a une bonne profondeur d'eau ; la navigation en eſt ſûre juſques au bout. Cette riviere communique à pluſieurs lacs, & chez les différentes nations iroquoiſes, comme on le peut voir dans la carte. Les terres des environs ſont fort belles, remplies de beaux bois.

On trouve à ce confluent un fort de quatre baſtions, de 40 toiſes environ de côté extérieur, fait de pieces ſur pieces : il y a trois grands hangars dans ce fort, qui eſt ſitué dans l'E. de la riviere. Le pays des environs eſt tout plat.

A trois lieues au deſſus de ce confluent, il y a deux batures qui ne ſont pas bien conſidérables. Trois quarts de lieue avant d'arriver au lac des Onoyotes, il y a une barre de roche plate qui ne laiſſe qu'un paſſage dans le milieu de la riviere. Il faut ſe mettre à l'eau juſques à la ceinture, pour la

paſſer. Les Anglois ont jeté des grands arbres en travers de la riviere, pour conduire l'eau dans ce paſſage. C'eſt la plus mauvaiſe bature de la riviere.

A l'entrée du lac, il ſe trouve encore une bature ; mais qui ſe paſſe facilement avec un peu d'attention. Il y a un fort à l'entrée de ce lac, qui ſert d'entrepôt ; c'eſt un retranchement en terre, revêtu de fauciſſons, mal-fraiſé, avec un foſſé d'une douzaine de pieds de largeur.

Les Anglois ont fait deux grands bateaux plats, pour les tranſports de ce lac. Les miliciens de la Nouvelle Gerſay, à leur retour du Canada, en 1760, ayant fait foule ſur un de ces bateaux, pour être tranſportés des premiers, furent pris d'un coup de vent ſur ce lac, qui eſt mauvais, parce que l'eau n'eſt pas trop profonde. Le bâti-

ment chavira, & il périt plus de 200 personnes.

Le lac des Onoyotes a huit lieues de longueur, deux lieues & demie dans sa plus grande largeur, & communément une lieue, & une lieue & demie. Les deux côtés paroissent sans rivage. C'est un pays bas & bordé de joncs.

Les Sauvages ne voyagent qu'en canots d'orme dans ce lac qui gele tous les hyvers, & déprend en Mars ou au plein de cette lune. Les glaces n'en sortent point; ce qui retarde un peu cette navigation. On voit de dessus ce lac, à trois ou quatre lieues sur la droite, des montagnes qui sont fort hautes, mais assez arrondies. Ce sont les montagnes des Goyogoins.

Il y a une bature de sable, à l'entrée de la riviere de Woods-Orick. On ne la passe jamais sans que le bateau touche. Il faut, pour la

passer, aller droit sur le fort, & on retourne dans la riviere, tenant plus la droite que la gauche.

Sur la terre de l'ouest, les Anglois ont bâti une grande redoute, toute couverte en bois, de pieces sur pieces : ils ont fait au dessus un machicoulis ; c'est un grand entrepôt, de tout ce qui passe dans cette riviere.

Les bâtiments viennent charger dans le premier retour de la riviere, où l'on a bâti de grands magasins d'entrepôt. Ce fort est situé dans une presqu'isle formée par la sinuosité de la riviere.

Au fond du lac dans l'O. il y a une riviere sur laquelle sont des villages onoyotes. Sur celle qui se trouve dans le fond du côté de l'entrée du lac, on trouve des villages onontagues. Celui appellé *Cassouneta* fut ravagé autrefois par M.

de Vaudreuil (*a*). Il étoit alors ſur le bord du ruiſſeau. C'eſt le village d'où ils tirent leur nom d'Onontagues.

La riviere de Woods-Orick n'a pas trente toiſes de largeur à ſon embouchure ; l'eau en eſt très-noire & ne vaut rien pour boire. Cette riviere eſt très-ſinueuſe & aſſez profonde, pendant quatre à cinq lieues, & a fort peu de courant. Son fond eſt ſable & vaſe.

Ses ſinuoſités n'ont pas plus d'une portée de fuſil de longueur, & plus on la remonte, plus elles ſont courtes. La riviere eſt ſi étroite, qu'un arbre renverſé la croiſe, & l'on pourroit la traverſer deſſus. En 1756, les Anglois y avoient fait un abattis d'un mille de lon-

(*a*) Le premier de cette famille, qui ait été gouverneur du Canada, & dont la nombreuſe poſtérité n'a ceſſé de rendre à l'Etat des ſervices ſignalés.

gueur, pour ſe couvrir contre les François, qui avoient pris Chouegen. Ils l'ont rouvert avec bien de la peine, quoiqu'il n'y ait d'ouverture que pour paſſer un bateau à la file, qui touche ſouvent des deux côtés, & traîne ſouvent ſur la vaſe faute d'eau.

Cette riviere eſt l'endroit le plus favorable pour couper aux Anglois la communication avec les lacs, par des abattis, que l'on pourroit faire pour boucher le lit de cette riviere. Un chemin par terre ſeroit très-long & très-difficile à pratiquer, parce que ces pays ſont coupés de bas-fonds marécageux.

A trois lieues de la naiſſance du Woods-Orick, il y a un petit fortin en pieux debout, pour couvrir des écluſes que l'on a faites pour retenir les eaux, & favoriſer la navigation des bateaux chargés. Lorſ-

que l'on ne lâche pas les eaux, on se trouve obligé de se mettre à l'eau, pour traîner son bateau sur le gravois. Il n'y a pas quelquefois six pouces d'eau.

Ces écluses ne sont pas assez bien gardées, pour que l'on ne puisse les rompre en même tems que l'on feroit l'abattis. Lors que l'on est arrivé sur la sommité des terres, le pays est plein de cavités marécageuses; les bois sont fourrés, remplis de pins.

Plusieurs rivieres qui ont leurs cours en différens sens, prennent leurs sources dans ces terres élevées. A un quart de lieue de là, commence la riviere des Agniers, ou de Mohack, qui est plus grande & beaucoup plus profonde que la précédente. Ses moindres gués sont jusques au genou, près de sa source. Les terres des environs seroient bonnes à cultiver.

Le fort Sténix eſt bâti à une portée de fuſil de la riviere, ſur le penchant des terres qui tombe du côté de la riviere. La pente eſt fort douce. On le remarque, parce que le terrein, en ſortant des bois pour entrer dans ſon déſert, commande un peu ce fort.

Ce fort eſt un quarré d'environ 90 toiſes de côté extérieur. Il eſt en terre, revêtu en dedans & en dehors de groſſes poutres, dans le goût de celui de Chouegen.

En Septembre 1760, il n'étoit pas entierement fini. C'eſt le grand entrepôt des Anglois, pour tout ce qui paſſe de leurs colonies ſur les lacs, & où ils aſſemblent ordinairement leur armée & tous les bateaux employés à la navigation de ces pays.

On eſt obligé de les porter demi-lieue ſur des hacquets, pour changer de riviere. Ces hacquets

sont deux avant-trains fort légers, joints ensemble par une fleche proportionnée à la longueur des bateaux. Ils se chargent avec huit hommes, & même avec moins. On place d'abord l'avant du bateau sur l'avant-train de devant, ensuite le derriere. Deux assez mauvais chevaux menent cette voiture légérement, au grand trot. On peut juger par là de la légéreté de ces bateaux, faits de bois de pin, qui peuvent porter 25 hommes. Aussi ont-ils peine à finir une campagne. Les Anglois entretiennent toujours dans ce fort des voitures pour les portages.

Depuis ce fort, la riviere est à-peu-près de la largeur de la Seine à Paris. Elle a un courant uni & assez fort, sur-tout dans les retours. Ses sinuosités peuvent avoir un quart & demi-lieue de longueur. Elle coule à travers un pays plat

plat & beau, pendant 18 à 20 lieues. On rencontre quelques batures dans les retours, mais qui ne ſont pas bien mauvaiſes. Il y a auſſi quelques arbres qui embarraſſent un peu la navigation, ſi l'on n'y fait pas attention. Les rives de la riviere ſont aſſez élevées & de bonnes terres.

Les Anglois ont bâti un petit fort en pieux, à-peu-près à moitié chemin des habitations au fort Sténix, pour mettre leurs convois, lors qu'ils s'arrêtent, à l'abri de nos partis. Il eſt de nulle conſidération; on le nomme *Schüller*.

A 4 à 5 lieues au deſſus des habitations qui ont été abandonnées, on commence à voir des rangs de petites montagnes qui courent E. & O. éloignées les unes des autres d'environ demi-lieue. Elles viennent aboutir ſur la riviere, & y forment des batures. Les pre-

mieres habitations que l'on trouve, sont dix ou douze maisons détruites par le parti de M. Bellestre.

La droite de la riviere est couverte par le fort Harkman, qui peut contenir 200 hommes, & où il y a toujours garnison; c'est une redoute à étoile, en terre, revêtue de saucissons, avec un fossé de 15 à 18 pieds de largeur, palissadé dans le fond & sur la berme extérieure, avec trois ou quatre mauvaises pieces de canon sur la riviere. Il est à une portée de fusil d'une montagne assez haute, qui le commande.

La vallée n'a pas plus d'un mille de largeur; les habitans n'y ont pas l'air opulent. Vis-à-vis le fort, est l'embouchure d'une riviere qui vient de fort loin, dans les montagnes. Elle est assez rapide à son confluent, où elle forme une ba-

ture, qui oblige les bateaux grands & petits, de venir passer sous le fort. Les habitations, dans ce quartier, sont séparées les unes des autres à ne pouvoir se protéger.

Depuis ce fort, pendant l'espace de deux lieues, la riviere a un courant assez fort, avec des batures sur toutes les arrêtes des sinuosités, fort mal-aisées à passer. On y échoue facilement; ce qui cause des avaries dans les transports.

La chaîne de petites montagnes, devient plus haute dans cette partie, & l'on entre dans une espece de gorge, dont les côtes sont des roches détachées, entremêlées de mauvais bois.

A deux milles en deça de la Chutes, les Anglois ont un hangar, où l'on tient les voitures pour les transports & les bateaux. Le chemin du portage est dans cette gorge, entre les rochers, sur un

fond marécageux. Il eſt couvert de rondins.

La riviere coule un bon mille entre ces rochers, & forme au bas une petite chûte, au pied de laquelle on s'embarque fort aiſément. Le rocher de la chûte n'étant pas fort élevé, l'eau au pied eſt fort amortie. Elle y forme un fort joli baſſin, entre des rochers fort élevés & à pic ſur l'eau, couverts de bois. Il peut y avoir trois cents toiſes du baſſin, pour ſortir de ces rochers.

C'eſt le meilleur poſte que l'on puiſſe avoir dans cette communication; peu de monde poſté ſur ces rochers ſeroit en état d'arrêter une armée conſidérable. Cet endroit ſemble fait pour une limite naturelle.

Le payſage change ici entierement, ainſi que la nature du terrein. En débouchant de cette mon-

tagne, le pays s'élargit. La vallée a environ une lieue de largeur. Le sol en est très-bon & bien cultivé : les habitants y sont bien & commodément bâtis. Leurs maisons sont à près d'un quart de lieue les unes des autres, le long de la riviere, dans les terres & dans les montagnes.

Ce pays est coupé, comme le précédent, de petites montagnes qui ont leur direction E. & O. Elles viennent aboutir à la riviere, y forment des batures & des petits rapides plus fréquents que dans la partie haute de cette même riviere, qui n'est pas habitée.

La riviere fait un coude considérable, dans le pays appellé *Conyoxery*. On y voit une petite riviere qui vient des montagnes, en serpentant dans les terres, à-peu-près large comme un grand fossé.

Celle des Agniers conserve tou-

jours dans son cours une largeur assez considérable, & une eau limpide, excepté sur les batures que l'on rencontre presque de lieue en lieue. Il y a une autre riviere assez belle auprès du premier village des Agniers, qui vient de l'O. Elle ne paroît pas navigable, son cours ne venant pas de loin.

Il y a un vieux & mauvais fort en bois, sur son bord & au confluent des deux rivieres. On trouve quelques habitations angloises dans ce village, mêlées avec celles des Sauvages.

A deux lieues au dessous, est le grand village des Agniers ou Mohacks. Il y a un fort assez grand, de pieces sur pieces, appellé fort *Hunter*. Il est bâti sur une riviere assez grande qui contourne ce fort. Elle vient des montagnes derriere les sources de la Delaware. Ces deux villages peuvent avoir 150 à 200

guerriers. Ce sont les Sauvages les plus affidés des Anglois. Ils sont de la religion protestante.

Depuis ce village, les montagnes commencent à se serrer; & à une lieue au dessous, ce n'est plus qu'une espece de gorge, cependant habitée le long des revers des côtes. La maison du colonel Johnson, chargé de toutes les affaires vis-à-vis les Sauvages, se trouve à gauche, à deux lieues au dessous du deuxieme village des Sauvages. Elle est au fond d'une petite prairie, au pacage qui vient jusques au bord de la riviere. Sur la partie droite de la maison, il y a un petit ruisseau, venant des montagnes, assez profond. Cette maison est une espece de château, avec un avant-corps dans sa façade, couronnée d'un ceintre. Elle a une assez grande avant-cour, avec un mur d'enceinte, deux tourrelles

assez hautes de chaque côté de la porte d'entrée, du côté de la prairie. Le derriere de la maison est acculé à deux mamelons de la montagne. Sur celui de la droite, il y a une blachouse pour couvrir un peu le château, qui est dominé par ces hauteurs, à la portée du pistolet. Cette maison est isolée & bien susceptible d'être insultée. Si on l'avoit connu, nos partis auroient pu facilement enlever le colonel Johnson. Presque vis-à-vis chez lui, dans la montagne opposée, il y a un chemin qui descend dans la vallée de la Susquehana.

La riviere, depuis cet endroit, coule toujours dans une gorge. Les sinuosités y sont plus courtes, d'une portée de fusil, ou d'un quart de lieue au plus. Dans toutes les arêtes, il y a peu d'eau : ce sont des batures mal-aisées à passer. Le pays n'est point beau.

A une lieue de Schenectady, ou Corlack, le pays se découvre bien, & n'offre plus qu'un terrein élevé, & garni de côteaux, mais sans montagnes. Le paysage est beau, & les terres paroissent fertiles.

La riviere, jusques à Corlack, a peu d'eau, & est remplie de batures. Au devant de Corlack, est une isle en prairie, fort grande, formée par la riviere des Agniers, & une autre riviere qui contourne presque toute la ville.

Schenectady, ou Corlack, est une ville bien bâtie; les rues en sont bien percées & bâties à la flamande. Elle peut contenir 3000 ames. Sa position feroit admirable, sans une hauteur qui se trouve devant la porte d'Orange, à la petite portée du fusil. Elle forme une montée assez rude, à la sortie du fauxbourg. Le reste du contour de la ville est une presqu'isle, élevée

ſur un eſcarpement en terre de 40 pieds de haut. Une riviere qui n'eſt point guayable l'enveloppe toute, excepté le côté d'Orange, qui eſt étroit. On voit ſur les bords de cette riviere beaucoup de jardins fort jolis. La ville n'eſt entourée que de pieux de cedre ſans flancs. Elle n'a point de défenſe contre un parti un peu conſidérable.

On ne navige point ſur la riviere des Agniers, que depuis Corlack juſques à ſa chûte. Elle eſt extrêmement encaiſſée dans tout ce cours. De Schenectady à Albany, il y a cinq lieues, qui ſe font toujours par terre. Le pays eſt montueux & déſert. On trouve ſeulement deux ou trois cabarets à mi-chemin.

Ces hauteurs ſont des dunes de ſable, couvertes de pins. Juſques à Albany, le terrein va toujours en deſcendant.

C'eſt à Schenectady, que ſe faiſoient tous les bateaux à l'uſage des armées qui alloient ſur le lac Ontario. Si on en prenoit à Orange, on les tranſportoit ſur des hacquets à Corlack.

CHAPITRE IV.

De la communication du lac Ontario aux frontieres angloiſes, par la riviere de Caſconchiagon.

LA baye de Caſconchiagon, comme on l'a dit ci-devant, ſeroit fort bonne pour le mouillage des bâtiments; mais ſon entrée eſt difficile, à cauſe de la bature. Si le pays étoit habité, on y pourroit cependant faire un paſſage commode.

On entre ordinairement dans la

baye du fort des Sables, pour aller faire le portage dans son fond, & l'on y monte les côtes pour rentrer dans cette riviere. Jusques à présent, cette navigation n'a été pratiquée qu'en canots d'écorce. L'on seroit obligé d'avoir ses bateaux en réserve, au dessus de ces chûtes (*a*), où l'eau se trouve assez profonde, & a un courant doux, pour la navigation des bateaux. Cette riviere n'a de portage que celui marqué dans la carte. Elle traverse tout le pays des cinq Nations, & communique avec la Belle-Riviere par un petit lac dont les eaux tombent en partie

(*a*) Elles sont au nombre de trois; la premiere a 60 pieds de haut, & deux arpens de large; la troisieme, 200 pieds délevation, & trois arpens de largeur. La seconde est beaucoup moins considérable. *Journ. du P. Charlevoix*, T. V. p. 330.

dans Casconchiagon, & l'autre dans l'Ohio. C'est sans doute un des points de l'Amérique le plus élevé, puisque ses eaux se rendent d'une part dans le golfe St. Laurent, & de l'autre dans celui du Mexique. Il y a auprès de ce lac une source d'huile bitumineuse fort considérable (*a*).

La quantité de lacs, la douceur des navigations, & le peu de portages désignent bien que ce sont des plaines fort élevées; & véritablement on ne rencontre les grandes montagnes qu'à mesure que l'on s'éloigne des sources de ces rivieres.

La navigation de cette riviere sera des plus considérables, si ces

(*a*) Au rapport de M. de Joncaire, il y a deux de ces fontaines. Les Sauvages se servent de leurs eaux pour calmer toutes sortes de douleurs. *Journ. cit.* p. 331.

pays viennent à être habités par des Européens. Une de ses branches, comme nous venons de le voir, peut communiquer avec la Belle-Riviere; une autre branche communique avec la riviere de Canestio, par un portage d'une lieue. Cette derniere riviere joint la Susquehana, dont elle est une branche.

Le cours du Casconchiagon (a) & du Canestio, est la partie la plus habitée par les Sonnontoins, les plus nombreux des Cinq Nations. Tous les pays autour de ces rivieres sont beaux & bons, ainsi que tout celui en général qu'habitent les Iroquois. Leurs villages sont autour des lacs. Il s'y trouve des prairies qui forment des paysages les plus riants, & des terres qui

(a) Il a 100 lieues, suivant le P. Charlevoix. *Journ. cit.* p. 330.

ſeroient admirables à cultiver. C'eſt dans le pays des Cinq Nations que ſe trouve le plus communément la plante du *gin-ſeng* (*a*).

(*a*) On doit la découverte de cette plante au P. Lafitau. Ce miſſionnaire ſe convainquit qu'elle ſe trouvoit en Canada. Après une aſſez longue recherche, il la trouva dans ce pays. Il ne vit pas ſans beaucoup de ſurpriſe que le mot chinois *gin-ſeng* ſignifie *reſſemblance de l'homme*, ou, comme l'explique le traducteur du P. Kircher, *cuiſſe de l'homme*, parce que le mot iroquois *garent-oguen* avoit la même ſignification : *orenta*, en iroquois, ſignifie les *cuiſſes* & les *jambes*, & *oguen* veut dire *deux choſes ſéparées*. Il publia cette découverte, en 1718, dans une brochure dédiée à M. le Régent ; & pour flatter ce prince, il appella cette plante, *Aureliana Canadenſis*, *Sinenſibus gin-ſeng*, *Iroquœis garentoguen*. M. Sarraſin, médecin de Québec, avoit envoyé, en 1704, quelques-unes de ces plantes, pour le jardin du roi ; mais on ne les reconnut point alors à Paris. Elles ſe trouvent dans plu-

La nation iroquoise qui comprend six nations, peut avoir deux mille hommes guerriers, suivant le rang qu'ils tiennent entr'elles, savoir.

Les Onontagues. . .	300
Les Sonnontoins. . . .	700
Les Goyogoins. . . .	350
Les Onoyotes. . . .	250

sieurs contrées de l'Amérique Septentrionale, qui sont à-peu près sous les mêmes paralleles que la Corée, d'où vient celui dont les Chinois font le plus de cas. Le gin-seng est aussi commun dans le pays des Illinois, que dans celui des Iroquois. On en a aussi vu dans le Mariland, &c. Dès qu'on fut assuré que le *garentoguen* étoit le *gin-seng*, on se hâta de le cueillir. La compagnie des Indes en transporta à la Chine, & le paya d'abord aux Canadiens jusqu'à 96 liv. la livre. Dans la suite, il ne valut que 4 liv. & tomba dans le discrédit, par les raisons qu'en a rapportées M. l'abbé Raynal dans son *histoire phil. & pol. des établissemens des Européens*, &c.

Les Agniers ou Mohacks. . 150
Les Taſcarorins. . . . 100

On doit juger par cet état, de la population de cette nation. Peut-on imaginer qu'elle ſe ſoit autant affoiblie, depuis la fréquentation des Européens (*a*)? Nos hiſtoriens en font volontiers marcher des armées de 20 & 10 mille hommes, qui ont ſubjugué une partie des autres nations de l'Amérique. Depuis ce tems, nous n'avons pas connoiſſance d'aucun fléau particulier qui les ait détruits (*b*). Il pourroit donc y avoir de l'exa-

(*a*) On ne peut douter que les nations ſauvages n'ayent prodigieuſement diminué depuis cette époque. Voyez à la fin de cet ouvrage.

(*b*) La petite vérole & l'eau-de-vie n'ont-elles pas été deux grands fleaux pour tous les Sauvages de ce continent?

gération dans leurs rélations (*a*).

Les bords de la riviere de Caneſtio ſont auſſi habités par des Abenakis. Nous les nommons *Loups*, & les Anglois *Mohaigans*. Il y a auſſi un village de Renards, ou Outugamis, qui s'y ſont réfugiés depuis la derniere guerre que cette nation a eue avec les François.

Les Loups, qui habitent les vallées de la Suſquehana, peuvent mettre ſur pied 15 à 1800 guerriers; le ſeul village de Theaogen en a 600. Le petit village de Tateyonons, qui ne fournit pas ſoixante guerriers, eſt allié des Iroquois.

La riviere de Suſquehana eſt navigable juſques auprès de ſa ſource. Elle coule dans une belle vallée

---

(*a*) Cela peut être; mais la diminution, quoique moins grande, n'en ſera pas moins certaine.

remplie de beaux bois francs. Dans tout ſon cours, elle a une bonne profondeur d'eau, à porter bateau juſques au fort Schamokin.

La branche de l'O. de cette riviere eſt plutôt un torrent qu'une riviere. Comme elle eſt enveloppée de montagnes fort rudes, elle eſt très-rapide. Les Sauvages la deſcendent cependant en canot, dans les grandes eaux.

Depuis Schamokin, juſqu'à la baye de Cheſaſpeheack, la Suſquehana a des rapides qui ſe rencontrent dans ces chaînes de montagnes qui courent E. & O. le long des poſſeſſions angloiſes. Le plus mauvais eſt celui de Canowega. Ces rapides font que les Anglois ſe ſervent peu du cours de cette riviere, pour la navigation intérieure de leurs poſſeſſions.

Depuis le fort de Schamokin, c'eſt la navigation la plus aiſée

qu'ils ayent pour se rendre chez les Cinq Nations & sur les lacs. Mais l'interposition des nations sauvages, Loups & Iroquois, les ont empéchés, jusques à présent, de former des établissements dans ces parties.

Avant cette derniere guerre, ils en avoient poussé jusques auprès de Theaogen, que les Sauvages leur ont fait abandonner, & jusques au dessous de la vallée de Juniata, qui est belle & fort fertile. Ils ont aussi été obligés de se retirer (*a*).

(*a*) Les Anglois sont retournés, depuis le tems dont parle M. Pouchot, en force, sur les rives de l'Ohio & des rivieres qui s'y jettent, & ont forcé les Sauvages de les laisser tranquilles. Peu d'années avant la guerre actuelle, la cour de Londres formoit le projet d'envoyer une puissante colonie dans cette contrée. Le célebre économiste Young écrivit alors contre ce projet, que les troubles de l'Amérique ont empéché d'exécuter.

CHAPITRE V.

De la communication de Niagara avec la Belle - Riviere ou Ohio, en anglois Alligeny, & de l'Ohio en Penſylvanie & en Virginie.

Le fort de Niagara eſt ſitué à la pointe E. de la riviere de ce nom, qui eſt toujours le fleuve St. Laurent (*a*). C'eſt un triangle, qui termine cette pointe. Sa baſe eſt la tête d'un ouvrage à corne de 114

(*a*) Ce fleuve n'eſt proprement qu'un dégorgement des grands lacs dans la mer & la riviere de Niagara, celui du lac Erié dans le lac Ontario. Il eſt donc inutile d'aller chercher les ſources de ce grand fleuve dans les pays ſitués au N. ou au N. O. du lac Supérieur.

toises de côté extérieur, tout en terre, gasonnée intérieurement & extérieurement, avec un fossé d'onze toises de largeur, sur neuf pieds de profondeur, une demi-lune, & deux petites lunettes, ou places d'armes retranchées, avec un chemin couvert, & glacis proportionné aux ouvrages. Les fossés n'ont point de revêtement.

La place & la demi-lune sont palissadées sur la berme. Les deux autres côtés sont un simple retranchement, aussi en terre, gazonnés en dedans & en dehors, de sept pieds de hauteur en dedans, & de six pieds d'épaisseur sur le sommet du parapet, avec une fraise sur la berme. Ces deux côtés de retranchements sont sur une terre coupée de 40 pieds de haut. La partie qui est sur la riviere seroit accessible, quoiqu'avec peine. Celle du côté du lac est plus roide. Il ne se trou-

ve point de pierres autour de Niagara. Il faut les apporter du pied des Côtes ou Platon. Il s'y trouve des carrieres de grès détachés, très-propres pour toutes ſortes de maçonnerie ; mais on n'y découvre pas de la pierre de taille. Avant 1759, on avoit toujours été obligé d'apporter la chaux à l'uſage du fort de Frontenac. M. Pouchot, commandant à Niagara, en découvrit de la fort bonne dans le haut des côtes. On doute que les Anglois la connoiſſent. Ils ſont obligés de faire venir la chaux de Chouegen. On pourroit bâtir une ville avec ces carrieres.

Il y a une bature ſur le devant du fort, laquelle porte un bon quart de lieue dans le lac. Il n'y peut paſſer deſſus que des bateaux. L'entrée de la riviere eſt difficile, quand on ne la connoît pas, à cauſe de la bature & d'un courant

conſidérable de la riviere. Celui-ci vous jette dans un remoux, qui vous mene échouer ſur la bature. Ce paſſage eſt bien défendu par l'artillerie de la pointe du fort, parce que les bâtiments ne refoulent qu'avec peine ce courant, qui ſe trouve ſous les batteries du fort. On eſt même ſouvent obligé de jeter à terre un grelin, pour ſe faire haler, juſques au mouillage qui eſt à un platon de ſable, ſous le milieu du fort. Les bâtiments y mouillent à toucher terre, & il y auroit aſſez de fond pour un vaiſſeau de guerre.

Le paſſage par Niagara eſt le plus fréquenté de ce continent de l'Amérique, parce que cette langue de terre communique à trois grands lacs, & que la commodité du voyage y fait paſſer tous les Sauvages, dans quelque endroit qu'ils veuillent aller. Niagara ſe trouve

trouve comme le centre du commerce des Sauvages avec les Européens ; aussi s'y rendoient-ils volontiers de toutes les parties de ce continent.

Les bâtiments ne peuvent pas hyverner dans la riviere de Niagara, parce qu'elle charie continuellement des glaces qui viennent du lac Erié, depuis le mois de Décembre jusques au commencement de Mars. On pourroit cependant leur faire un port ou un abri dans le côté de l'ouest, à la pointe à Mascoutin.

La riviere, depuis son embouchure, jusques à trois lieues au dessus à l'endroit nommé le *Platon*, conserve toujours un canal d'environ 400 toises de largeur, le courant assez doux, & une profondeur d'eau à pouvoir porter des frégates qui remonteroient jusques au Platon, & mouilleroient par-tout

dans ce trajet. Elle forme trois sinuosités dans ce cours, d'une lieue chacune; ce qui offre un beau coup d'œil à Niagara. La riviere coule pendant trois lieues, entre deux rochers presque à pic de 2 à 300 toises de haut, avec une si grande rapidité qu'elle n'y est point navigable, depuis le Platon jusques au bassin sous la chûte.

Demi-lieue au dessus de la chûte, la riviere, qui a près de demi-lieue de largeur, n'est qu'un courant très-fort. Elle descend en bouillonnant jusques à sa chûte, où elle se précipite à pic 140 pieds, sur un banc de roche très-dur. Sa largeur est d'environ 500 toises. La cime de cette gerbe d'eau forme un arc fort ouvert, aux deux tiers de laquelle on voit une petite isle boisée, qui semble toujours devoir être bientôt engloutie (*a*).

(*a*) Le P. Charlevoix assure que ces

Au bas de la chûte, la riviere forme un grand baſſin entre ces rochers, où l'eau eſt ſi amortie, que l'on pourroit y aller en bateau. Du pied de cette chûte, les eaux rejailliſſent près de 40 pieds de haut; ce qui y fait comme un parement de glace.

On trouve ſouvent ſur les rivages de ce baſſin, des poiſſons, des ours, des chevreuils, des oyes, des canards, ou autres oiſeaux qui ſe ſont tués en ſe précipitant, ou qui ſont entraînés par l'eau ou le courant d'air de la chûte. Les Sauvages en font une recolte.

Il y a un chemin de voitures, de

---

islot eſt fort étroit, & a un demi-quart de lieue de long. Il ajoute que pluſieurs écueils ſemés çà & là, à côté & au deſſus, ralentiſſent beaucoup le courant ſupérieur. On voit de pareils islots, ou rochers couverts de bois, à la chûte du Rhin, à Lauffen.

Niagara au Platon ; mais on y va communément par eau, pendant l'été. L'hyver, on eſt toujours obligé d'y aller par terre, à cauſe des glaces. Le chemin du Platon au fort du portage eſt auſſi de trois lieues, que l'on fait en trois heures. Comme il eſt à travers des bois, il eſt quelquefois boueux. S'il étoit bien entretenu, il ſeroit fort beau.

Il y a au bas des Côtes ou du Platon, trois hangars, pour ſervir d'entrepôt aux effets tranſportés. Le rivage où on les débarque a bien 60 pieds d'élévation. Il eſt très-difficile, parce que l'on n'y a jamais rien ſu faire pour la commodité des débarquements.

Les Côtes ſont trois rideaux, dont la hauteur, depuis le Platon, au deſſus des Côtes, égale tout au plus celle de Meudon & n'eſt pas plus roide. Il y a deux chemins

pour les monter ; l'un pour les voitures, qui allonge d'un quart de lieue. Il a deux rampes assez douces. L'autre est un chemin à talon qui descend ces côtes tout droit. Celui - ci est fort roide ; les voyageurs, & autres qui portent des fardeaux, passent toujours par-là. L'on ne reste jamais, cependant, demi-heure pour le monter. Il y a un hangar d'entrepôt sur le haut des côtes.

Le mémoire de M. Belin donne cet endroit comme seroit un des difficiles passages des Alpes, tandis que le dessus, & le bas de cette côte sont des plaines immenses.

Le fort du portage n'étoit qu'une enceinte de pieux debout. On y avoit bâti des hangars pour les transports, & des bâtiments pour le service du fort ; c'est à ce poste que se font les embarquements pour le lac Erié. Depuis cet en-

droit, la riviere n'est pas navigable plus d'un quart de lieue, encore faut-il prendre beaucoup de précautions, pour n'être pas entraîné par le courant de la chûte. Le terrein autour de ce fort est uni & très-bon. Cet endroit est susceptible d'y faire tel ouvrage que l'on voudroit.

Dans le côté O. de la riviere, à la hauteur de ce fort, il y a une jolie petite riviere, appellée *Chenondac*, dont les bords portent de très-beaux bois. C'est là où on les prenoit pour la construction des bateaux de cette navigation; ainsi que les planches & madriers à l'usage des forts.

Il faut de l'attention pour arriver & sortir du Chenondac. Après avoir remonté une lieue au dessus, pour le traverser, on descend le long de la côte jusques à son embouchure. De-même en sortant,

il faut remonter la riviere, & venir descendre sur le fort, en passant entre les isles qui se trouvent au devant.

La riviere est remplie d'isles dans son canal, jusques auprès du petit rapide, comme on le peut voir dans la carte. Le courant en est doux; l'on y navige à la rame & à la voile : plusieurs de ces isles sont de belles prairies.

Dans la partie de l'E. à trois lieues du fort du portage, est la riviere aux Bois Blancs. C'est la riviere par où les Cinq Nations descendent sur ce fleuve. Son courant est fort doux; plusieurs endroits sont cultivés par les Sauvages. Les terres aux environs sont fort belles. La riviere est bien poissonneuse.

Le petit rapide est l'écoulement du lac Erié. C'est une bature dont le courant dessus est uni, mais fort, pendant une demi-lieue. La riviere a

un bon quart de lieue, fond de roche. Elle n'y a pas beaucoup de profondeur. On y trouve cependant des passages, où si l'on construisoit des bâtiments, ils pourroient refouler ce courant avec un vent fraix. Les bateaux remontent à la perche ou à la traîne.

Les côtes du lac du côté de l'E. sont plus élevées que celles de l'O. Elles paroissent toutes très-bonnes.

Le lac Erié n'a jamais été parcouru par quelqu'un capable de pouvoir en donner avec quelqu'exactitude le gissement des côtes, les profondeurs des ances, & les mouillages qui s'y trouvent, ainsi que les ports que l'on pourroit y établir, pour tirer avantage de sa navigation. La figure qu'on lui donne dans cette carte, est selon les mémoires les plus connus, pour

la partie du S. ſur-tout (*a*).

L'entrée du lac juſques à la riviere aux Chevaux, forme une grande ance toute couverte de galets, où il ne ſauroit y avoir de mouillage. Si l'on tenoit ouverte l'embouchure de cette riviere, il y auroit un mouillage pour des bâtiments.

La côte de là juſques à la preſqu'isle n'a point d'abri connu. A la preſqu'isle il y a une bonne ance; mais elle n'a que 7 à 8 pieds d'eau.

Des bâtiments entreroient dans

(*a*) Nous apprenons par une lettre du maréchal de Bellisle, datée du 3 Juillet 1758, que M. Pouchot avoit remis une carte particuliere de ce lac à M. de Montcalm, qui devoit l'envoyer à ce miniſtre. Nous n'en avons trouvé aucune copie dans les papiers de M. Pouchot. C'eſt ſans doute une perte.

la riviere à Seguin, & il s'y feroit un bon port, aussi bien qu'à Sandoské. En général on dit que le fond de ce lac est fort plat, & que la navigation en est dangereuse. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les orages s'y forment presque tout-à-coup, que la lame y est mauvaise, & que dans les gros tems, elle tue souvent les poissons que l'on trouve épars sur la côte. Mais il est à observer que l'on n'a voyagé sur ce lac qu'en canot d'écorce, & très-rarement en bateau, que depuis la riviere de Niagara jusques à la presqu'isle.

On n'a jamais suivi que les côtes qui sont fort plates. Le lac un peu au large peut cependant avoir une bonne profondeur. Il auroit été utile d'y avoir fait construire un bon esquif, avec lequel, depuis le mois de May jusques vers

la fin de Septembre, où les tems sont toujours beaux, on auroit pu sonder & reconnoître tous les abris qu'il peut y avoir autour du lac ; on auroit ensuite construit des bâtiments propres à cette navigation, qui auroient épargné bien des détails & des fraix.

La riviere d'Ohatacoin est la premiere riviere qui communique du lac Erié à l'Ohio. C'est par là que l'on y descendoit dans les premiers tems que l'on a voyagé dans cette partie. Cette navigation se faisoit toujours en canot, à cause du peu d'eau de cette riviere. Effectivement, à moins qu'il n'arrivât quelque crue d'eau, l'on n'y pouvoit passer qu'avec peine ; ce qui a fait préférer la navigation de la riviere aux Bœufs, dont l'entrepôt est le fort de la presqu'isle.

Ce fort est assez grand, bâti de

pieces ſur pieces avec des hangars, pour l'entrepôt des tranſports ; il eſt ſitué ſur un platon qui forme une preſqu'isle, qui lui a donné ſon nom. Le pays des environs eſt bon & agréable. L'on y entretient des voitures pour le portage, qui eſt de ſix lieues. Quoique dans un pays plat, le chemin n'y eſt pas trop bon juſques au fort de la riviere aux Bœufs, lequel eſt un quarré moins grand que celui de la preſqu'isle, & auſſi bâti de pieces ſur pieces.

La riviere aux Bœufs eſt fort ſinueuſe, a peu de fond dans les baſſes eaux & dans les tems de pluye. Elle groſſit beaucoup & a un courant fort rapide. Elle eſt encaiſſée dans une vallée qui s'approfondit à meſure que l'on approche de la Belle-Riviere.

A ſon embouchure, appellée en

anglois *Vaningo*, les François avoient un fort mauvais & petit fort, appellé *fort Machault*, qui eſt auſſi un entrepôt pour ce qui deſcend au fort du Queſne.

Les deux rivieres marquées dans la carte, au de là dela preſqu'isle, qui tombent dans le lac, communiquent auſſi avec des rivieres qui tombent dans l'Ohio, comme la riviere au Caſtor. Mais celle-ci n'eſt pas profonde. Elle eſt même embarraſſée de quelques rapides.

La riviere à Séguin a une bien plus belle communication avec la Belle-Riviere. Les bâtiments remonteroient preſque à trois lieues de ſa ſource, & avec des bateaux on arrive juſques à un portage qui n'a pas plus d'un mille. De là on entre dans une fort bonne riviere, que les Anglois appellent *Muskingann.* Suivant les rélations, c'eſt

le plus joli pays de l'Amérique à habiter. On y voit les plus beaux bois, propres à différents usages, & les plus belles terres, dans de belles plaines.

Sandoské communique aussi dans la riviere Sonhioto & à la riviere à la Roche, qui descend dans l'Ohio avec des portages fort courts. C'est le grand passage des Sauvages, pour venir dans la Belle-Riviere.

Si l'on se fût d'abord fixé aux deux derniers postes décrits ci-dessus, au lieu de s'aller établir dans la Belle-Riviere, l'on auroit intercepté toute la communication des Sauvages avec les Anglois. L'on auroit évité par là de donner à ces derniers de l'ombrage, jusques à ce que l'on eût été en force pour s'établir où l'on auroit voulu. Le commerce de la Belle-Riviere

étoit moins que rien pour les François (*a*), parce que cette contrée n'eſt habitée que par des Loups & des Iroquois fugitifs de leurs pays, qui s'y ſont venu établir.

L'Ohio eſt preſque navigable depuis ſa ſource avec des canots, ſans aucun rapide. Depuis Kanoagon, l'eau eſt toujours belle pour porter des bateaux de moyenne grandeur. Son cours eſt ſinueux, encaiſſé dans une vallée qui s'approfondit & s'élargit à meſure que l'on deſcend. Elle n'a pas des rapides, mais un grand courant, ſur-tout dans les grandes eaux du printems.

Cette navigation demande ce-

(*a*) Mais la poſſeſſion des bords de cette riviere étoit de la plus grande importance, pour conſerver la communication du Canada avec la Louiſiane.

pendant de l'attention en descendant, parce que les retours de cette riviere sont fort fréquents, & portent souvent sur des troncs d'arbres, dont son cours ne laisse pas que d'être embarrassé. Depuis le fort du Quesne en descendant, la navigation devient meilleure, son lit plus large, & a une bonne profondeur d'eau.

La vallée n'a pas plus d'un quart ou demi-lieue de largeur jusques au fort du Quesne. La côte du nord est bordée de pays élevés sans montagnes. Celles du sud sont les revers des Apalaches, ou montagnes Alligeny. Il n'y a point de rivieres navigables qui sortent de ces montagnes pour communiquer à la Belle-Riviere; la plupart sont plutôt des torrents ou des ruisseaux que des rivieres.

La Manenguelée porte bateau

jusques à sa fourche avec l'Oxiogani, au pied du Laurel-Hill, ou Mont du Laurier. Aussi les Anglois n'ont jamais cherché à faire ces routes que par terre.

Les montagnes du côté de la source de la Belle-Riviere, sont des roches couvertes de buis, comme les Cevennes. J'ai marqué sur la carte les chemins faits par les traiteurs. Ils menent des chevaux chargés, comme nos colporteurs.

Bradokc faisoit tous les jours son chemin devant lui, dans sa marche à la Belle-Riviere. Mais les Anglois l'ont refait en 1758, & perfectionné en 1759, comme il est tracé sur la carte (*a*).

(*a*) Voyez aussi celle de la marche du colonel Bouquet à travers le pays des Indiens, en 1764, par Thomas Hutchins.

Le fort du Quesne étoit sur une pointe basse près de la riviere, & sujette à l'inondation. Les Anglois ont fait leur nouveau fort, appellé *Pittsbourg*, sur le rideau qui est devant l'ancien fort. C'est un pentagone d'environ 80 toises du côté extérieur, en terre, revêtu intérieurement & extérieurement de grosses pieces de bois, dans le goût de celui de Chouegen. Il peut contenir 7 à 800 hommes.

Ils avoient construit à Loyal-Anon, un fort de pieux debout, à tenir 200 hommes. Ils avoient aussi fait dans cet endroit un camp retranché, en terre, de dix pieds d'épaisseur dans le haut, revêtu de pieces de bois, avec un fossé de 12 à 15 pieds de largeur. Ce camp étoit adossé à une montagne dans un fond, & commandé de partout.

Les autres forts ſur cette route, juſques en Virginie, ſont des enceintes en pieux debout, pour ſervir d'entrepôt. Ils y tenoient 25 à 50 hommes de garniſon.

Les montagnes & les chemins de cette route ſont aſſez difficiles. Lorſque les Anglois faiſoient des convois, il falloit un tiers de chevaux de plus, pour porter de l'avoine pour nourrir les chevaux de charge.

Les villes d'entrepôt pour ces expéditions étoient Lancaſter (*a*) & Schippenbourg, où l'on aſſembloit tous les vivres & munitions qui paſſoient à la Belle-Riviere.

Il n'eſt pas à douter que ſi les François euſſent été un peu en for-

---

(*a*) Les Anglois comptent de Pittsbourg à Lancaſter 238 milles, & de Lancaſter à Philadelphie 66.

ce dans cette partie, ils n'euſſent empêché les ennemis de s'y établir, par les chicanes dont ces pays de montagnes ſont ſuſceptibles.

OBSERVATIONS

Sur les montagnes de l'Amérique Septentrionale.

On ne peut ſe former une juſte idée de la théorie de la terre, que par une connoiſſance approfondie de la ſtructure & de la direction des montagnes. Les chaînes des plus hautes de notre continent, vont la plupart d'Occident en Orient. Celles du Nouveau Monde, les Cordelieres & les Apalaches, tournent, au contraire, du nord au ſud. Les ſavans académiciens envoyés au Pérou pour la meſure de la terre, ont fourni à M. de Buffon des détails intéreſſans ſur les Cordelieres, dont il s'eſt ſervi pour établir ſon ſyſtême.

Il n'a pas eu le même secours par rapport aux Apalaches, qu'il a, pour ainsi dire, oubliées; c'est pourquoi nous transcrirons ici les observations judicieuses que nous avons trouvées, sur cette derniere chaîne de montagnes, dans les papiers de M. Pouchot, qui a beaucoup profité du travail de M. Evans, sans néanmoins le citer (*a*).

Les monts Notre Dame forment une espece d'angle à l'entrée du fleuve St. Laurent, & peuvent être pris pour une continuité, ou plutôt pour le commencement de la chaîne des Apalaches. Ces montagnes sont plus hautes, vers l'embouchure de ce fleuve, & à mesure que l'on avance dans le continent,

(*a*) Il ne fait même souvent que traduire l'analyse de la carte générale des colonies britaniques, ouvrage anglois, publié en 1755, *in*-4°., par M. Evans.

elles paroiſſent s'abaiſſer, & ce même continent s'élever juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu aux lacs, où l'on voit des plaines d'une élévation très-conſidérable. Celles-ci viennent aboutir du côté de l'eſt au ſommet des Apalaches, qu'elles ſemblent même former.

Dans le pays qu'occupent les colonies angloiſes, la ſtructure de ces montagnes varie, & elles ſont partagées, par la riviere d'Hudſon, en deux chaînes qui ont généralement leur direction parallele à la mer. Depuis la partie de l'eſt juſqu'à la baye de Maſſachuſet, elles n'en ſont qu'une, dont la direction eſt preſque nord, & en avançant toujours un peu plus E. ſuivant la forme de la côte de la mer. Cette étendue de pays peut ſe diviſer en deux bandes, priſes depuis Boſton, en allant à l'oueſt.

La premiere commence auprès

de Water-Town, & forme des côteaux ou monticules fort rudes, jusqu'à ce que l'on ait passé Vester, & de là environ 20 milles du côté de la riviere d'Hudson. La seconde bande est la plus grande partie, couverte de petites montagnes qui forment une longue chaîne qui s'étend vers le sud jusqu'au Sund, qui divise le Long-Island du Main, & occasionnent ces pentes, ces arrêtes, ces sommités & ces terres remplies de rochers détachés, que l'on observe, lorsqu'on voyage le long des rivages de la mer dans le Connecticut, & qui empêchent de faire un meilleur chemin dans l'intérieur de ce pays.

Quoique la plus grande partie du Connecticut soit comprise dans cette espece de bande, cependant on y trouve de grands vallons, de beaux & bons pays. Entre ces chaînes, les plus grandes sont le

long

long de la riviere de Connecticut. Il se trouve de ces intervalles de 20 milles de largeur. La direction de ces chaînes de côteaux & de montagnes donne la direction du cours des rivieres & des ruisseaux de ces pays.

Dans l'est de la premiere bande, du côté de la mer, les terres sont formées par un amas des sables de l'Océan, mêlés avec les débris ramassés par les marées du N. E. & du S. O. qui ont formé presque tout le pays du Cap Cod, jusqu'à l'E. du fond de la baye de Massachuset. La Longue-Isle, ou Long-Island, paroît aussi formée des sables de l'Océan, mêlés avec des terres qui ont coulé du continent. Les terres, en s'avançant dans l'O. sont de même nature; mais les montagnes sont plus élevées, à mesure que l'on approche des frontieres du Canada.

Le pays, au S. O. de la riviere d'Hudson, est divisé plus régulié-rement, par un plus grand nombre de bandes que celui dont nous venons de parler. Le premier objet que l'on trouve dans cette partie, est ce rideau de rochers d'une espece de talc de deux, trois, & même de six milles de largeur, dont le sommet s'éleve au dessus des contrées adjacentes. Il s'étend de la ville de New-Yorck au sud-ouest, par les chûtes les plus basses des rivieres de Delaware, de Schuylkill, de Susquehana, de Gun-Powder, de Patapsco, de Potomack, de Rapahannock, de James-River & de Ronoack. Cette chaîne de roches, qui se présente comme une courbe réguliere, formoit anciennement la côte de la mer, dans cette partie de l'Amérique.

Depuis la mer jusqu'à cette chaî-

ne, & depuis les côteaux de Navesink, au sud ouest, jusqu'aux extrêmités de la Géorgie, tout le pays forme la premiere bande. On peut le désigner en le nommant *les plaines basses*, qui sont formées par les terres coulées des pays supérieurs, mêlées avec le sable de l'Océan. Ces plaines ne sont arrosées par aucune riviere. C'est un sable blanc, d'environ 20 pieds de profondeur, entiérement stérile, & où il n'y a aucune terre végétable qui puisse l'améliorer. Mais les parties où se trouvent les rivieres ont été fertilisées par les terres qu'elles ont entraînées avec elles, & qui se sont mêlées avec les sables, comme les vases de mer, les coquillages, & les autres corps étrangers que l'on y trouve, le démontrent.

Ce sol est le même, dans une espace de 40 à 50 milles de large,

Dans la route depuis Naveſink juſqu'au cap de la Floride, on découvre par-tout un pays ſtérile. Le voiſinage d'aucune riviere n'y a point fertiliſé quelques terres qui ont coulé des parties ſupérieures. On y voit ſeulement quelques marais, ou bas-fonds, qui à peine peuvent nourrir quelques cedres blancs. On y trouve auſſi communément des veines d'argile, détachées, par la mer, de ces côteaux de talc; quelques-unes ont trois à quatre milles de largeur.

Depuis cette chaîne de rochers, où toutes ces rivieres forment une chûte, juſqu'à la chaîne des monticules interrompus, appellés *les Montagnes du ſud*, il y a un terrein de 50, 60, & 70 milles d'étendue, fort inégal, qui s'éleve à meſure que vous pénétrez dans l'intérieur du pays. Cette ſeconde bande peut ſe dénommer le Pays

Supérieur. Il confiſte en quelques veines de différentes eſpeces de terres & de décombres. Il a quelques milles de longueur, & eſt entremêlé, en quelques endroits, de petits rideaux & de chaînes de monticules. Leur pente donne une grande rapidité aux eaux des torrens & des ravins, qui entraînent les terres dans les rivieres, qui fertiliſent les plaines baſſes. Ces pentes rudes & ces ravins rendent la moitié de ce pays peu propre à la culture.

Les montagnes du ſud n'ont pas des ſommets, comme les montagnes Endleſs ; mais ce ſont de petits monticules rocaſſeux, interrompus irréguliérement en quelques endroits, & iſolés. Les uns ont un cours de quelques milles en longueur ; d'autres s'étendent pluſieurs milles en largeur. Entre les montagnes du ſud, & les hautes montagnes Endleſs, que l'on ap-

pelle par distinction de celles du nord, en quelques endroits, Kittatini & Pequilin, il y a des vallons très-beaux & fort bons, de 8, 10, & 20 milles de largeur; c'est où se trouve la partie la plus considérable du meilleur pays cultivé que possédent les Anglois. Cette bande passe à travers la Nouvelle Gersey, la Pensylvanie, le Mariland & la Virginie. On n'a point encore donné de nom général à ce pays; mais on pourroit l'appeller *Piémont*, à cause de sa ressemblance avec cette contrée de l'Europe pour la bonté des terres. C'est la troisieme bande du continent septentrional de l'Amérique.

Les montagnes *Sans fin*, ou Endless, ainsi appellées de la dénomination sauvage, traduite en langue angloise, forment une longue chaîne assez uniforme. Elles ont environ 5 à 600 toises de hauteur per-

pendiculaire, au deſſus des vallées intermédiaires. Leur nom exprime aſſez leur étendue.

En quelques endroits, comme vers les montagnes de Kaatikill & vers les ſources du Ronoack, on pourroit s'imaginer voir les extrêmités des monts Endleſs ; mais ſi on examine un peu de près dans les côtés, on les verra s'étendre en de nouvelles branches qui n'ont pas moins d'étendue. Leur derniere chaîne, qui eſt celle d'Alligeny, ou de la Belle-Riviere, eſt parallele avec cette premiere chaîne de rochers talqueux qui termine la premiere bande. Cette chaîne eſt terminée par de grandes buttes de terres & de rochers détachés, vers les ſources du Ronoack & de la New-River.

Les chaînes les plus E. qui paroiſſent courir au S. tournent imperceptiblement à l'O. ce qui fait

que les vallons de la bande du Pays Supérieur & du Piémont, comme nous venons de l'appeller, ont plus de largeur dans la Virginie que dans les parties au N. Les chaînes du S. O. ſemblent vouloir ſe lier avec celles d'Alligeny. Dans quelques endroits, elles ſe diviſent & forment de nouvelles chaînes de montagnes, comme ſont celles d'Ouaſioto.

Par-tout ces chaînes ſe pénétrent, pour ainſi dire, les unes les autres, par des contre-forts, ou des éperons, qui ſortent de la plus grande chaîne de montagnes, & ſe répandent en monticules détachés; ce qui paroît indiquer de bonnes routes dans leur intérieur; mais on ne trouve point d'iſſue, quand on y voyage. Il eſt plus ſûr de paſſer ſur les rochers, que dans les parties mêlées de roche & de terre, parce qu'elles menent à des

ravins qui forment des précipices. A peine la dixieme partie des terres dans ces montagnes eſt propre à être cultivée. C'eſt la quatrieme bande, qui aboutit aux contrées des Iroquois & au pays qui vient finir ſur les plaines de l'Ohio.

Concluons de ces remarques de M. Pouchot, 1°. que toutes ces bandes dont il parle ne ſont que des rameaux des Apalaches, ou plutôt les différentes parties qui compoſent cette chaîne de montagnes, ſoit en longueur, ſoit en largeur; 2°. que toute la contrée ſituée à l'eſt des Apalaches a été évidemment couverte par les eaux de la mer, & que les veſtiges nombreux & ineffaçables de ce changement prouvent qu'il ne peut être fort ancien.

Il nous ſera encore permis d'ajouter ici, que cette chaîne des monts Apalaches, & cette bande

élevée de terre à l'oueſt, qu'elle ſemble ſoutenir & être ſon ancienne limite, ſont une portion d'une bande principale qui s'étend, du ſud-eſt au nord-oueſt, depuis l'embouchure de Rio de la Plata, juſqu'au delà des grands lacs de l'Amérique Septentrionale.

REMARQUES

Sur le Saut de Niagara.

LA partie la plus ſeptentrionale de l'Amérique étant fort élevée, les rivieres qui en découlent, doivent néceſſairement, avant de ſe décharger dans les lacs, ou dans les fleuves, & ſuivant la pente des terres, faire des chûtes plus ou moins conſidérables. La plus célebre de toutes eſt évidemment celle de Niagara. Les Sauvages voiſins de Québec la regardoient comme ſituée à l'extrêmité occidentale de ce continent, quand les François vinrent s'y établir. Ils aſſuroient à ces derniers „ qu'à la „ fin du lac Ontario, il y a un „ ſaut qui peut avoir une lieue

„ de large, d'où il descend un
„ grandissime courant d'eau dans
„ le dit lac; que passé ce saut on
„ ne voit plus de terre, ni d'un
„ côté ni d'autre, mais une mer
„ si grande qu'ils n'en avoient
„ point vu la fin, ni oui dire
„ qu'aucun l'eût vue; que le so-
„ leil se couche à main droite du
„ dit lac, (*a*) &c. ".

Les voyages que les François entreprirent bientôt dans l'intérieur de l'Amérique, leur procurerent des connoissances moins vagues sur cette célebre cascade. Elles furent cependant d'abord inexactes, & on ne peut guere compter sur les détails que le baron de la Hontan & le pere Hennepin nous en ont donnés. La description que nous en devons au P. Charlevoix, mé-

(*a*) *Marc l'Escarbot*, Hist. de la Nouvelle France, p. 352.

rite plus de confiance. M. de Buffon n'a pas dédaigné de l'inférer dans fon ouvrage immortel. Outre ce que M. Pouchot a rapporté de ce faut, dans les obfervations qu'on vient de lire, nous en avons trouvé dans fes papiers, d'autres dont nous ferons ufage.

La riviere du Portage, ou de Niagara, n'eft proprement que l'émiffoire du lac Erié, qui fe décharge par là dans le lac Ontario, à fix lieues de la Chutes. N'étant pas aifé de mefurer avec des inftrumens l'élevation de cette chute, les voyageurs, qui ne pouvoient d'ailleurs la voir que de profil, ont fort varié dans leurs récits. Le baron de la Hontan avance qu'elle a fept à huit cents pied de haut (*a*), & le chevalier de Tonti, cent toifes (*b*). L'eftime du P. Charle-

(*a*) Voyag. p. 107.
(*b*) Dern. dec. de l'Amér. p. 30.

voix eſt plus ſûre ; il ne donne que cent-quarante à cent-cinquante pieds de hauteur au ſaut de Niagara.

M. de Buffon avoit d'abord cru que cette caſcade étoit la plus belle du monde entier, & qu'elle devoit cet honneur à ſon élevation ; mais depuis peu il ſemble s'être retracté, pour donner la préférence à celle de Terni en Italie. Quoique la plupart des voyageurs ne donnent à celle-ci que deux cents pieds de haut, l'illuſtre naturaliste la ſuppoſe de trois cents (*a*). Sans chercher ici à recuſer ſon témoignage, nous obſerverons ſeulement que la montagne *del Marmore* n'a qu'une ouverture de vingt pieds, par laquelle ſe préci-

---

le P. Hennepin donne à cette chûte 100 braſſes, c'eſt-à-dire, 600 pieds.

(*a*) Suppl. à l'hiſt. natur. T. I. p. 469.

pite le Velino, dont la chûte perpendiculaire forme cette derniere caſcade.

Ce n'eſt point la hauteur, mais la largeur d'une caſcade, qui la rend conſidérable. Or celle de Niagara ayant neuf cents pieds de large, l'emporte évidemment ſur toutes les autres. Elle ne peut être comparée à celle de Terni, qui, relativement à l'élevation, eſt inférieure à pluſieurs que nous connoiſſons dans le pays des Griſons, le Valais & la Suiſſe. Nous ſommes étonnés que M. de Buffon n'ait pas cité pour exemple de chûtes perpendiculaires, celles qu'on voit dans la célebre vallée de Lauterbrun, où la nature a étalé ſes plus affreuſes beautés. De la cime de deux montagnes qui ſe terminent au glacier, & laiſſent entr'elles un étroit & ſombre vallon, ſe précipitent pluſieurs

ruisseaux qui forment les cascades peut-être les plus élevées de l'univers. Celle de Staubbach a été exactement mesurée, & sa hauteur perpendiculaire n'est pas moins de huit cents seize pieds de roi, ou de onze cents pieds de Berne. A la vérité, sa largeur n'est pas considérable; on peut en juger par le ruisseau qu'elle forme en tombant, & qui n'a guere plus de huit ou neuf pieds de large dans sa plus grande étendue. Nous ne parlons point de la cascade de Myrrebach, & de quelques autres dont la masse des eaux est aussi petite, & l'élevation un peu moindre.

La chûte de Niagara est aussi remarquable par les phénomenes qu'elle produit que par sa largeur. Lorsque le tems est beau, on y voit plusieurs arcs-en-ciel, les uns au dessus des autres. Il n'est pas difficile d'en deviner la cause. Quel-

quefois un léger brouillard s'éleve comme une fumée, au dessus de cette cascade, & semble être celle d'une forêt qui brûle. On l'apperçoit du lac Ontario, quinze lieues au delà du fort de Niagara. C'est un signe non équivoque de pluie ou de neige, & un moyen sûr de reconnoître ce fort, ou l'embouchure de la riviere du Portage.

Le bruit que fait la cascade, augmenté par les échos des rochers d'alentour, s'entend plus ou moins loin, selon le vent qui regne. Il n'est pas rare de l'ouir de dix à douze lieues, mais comme un tonnerre éloigné & qui gronde fort sourdement; ce qui fait conjecturer au P. Charlevoix, qu'avec le tems il s'est dû former quelque caverne sous la chûte. Il en donne encore pour raison, qu'il n'a jamais rien reparu de tout ce qui

y est tombé (*a*). Ce dernier effet est celui des gouffres qui se trouvent toujours, soit au bas des grandes chûtes d'eau, soit dans les endroits où le courant des rivieres se trouve contrarié avec force, ou trop resserré.

L'envie de critiquer le baron de la Hontan, a porté le P. Charlevoix à nier que les poissons qui se trouvent engagés dans le courant, au dessus de la chûte, tombent morts. „ On m'avoit encore assu-
„ ré, ajoute ce jésuite, que les
„ oiseaux qui s'avisoient de voler
„ par dessus, se trouvoient quel-
„ quefois enveloppés dans le tour-
„ billon que formoit dans l'air la
„ violence de ce rapide. Mais j'ai
„ remarqué tout le contraire. J'ai

(*a*) Journal hist. du voyage de l'Amérique Septentrionale, T. V. de l'hist. de la Nouvelle-France, p. 346.

„ vu de petits oiſeaux voltiger „ aſſez-bas, directement au deſſus „ de la chûte & s'en tirer fort „ bien" (*a*). Nous avons vu nous mêmes des oiſeaux plongés, au bas de la caſcade du Rhin, qui a du côté du château de Lauffen quatre vingts pieds d'élevation (*b*), & s'envoler enſuite ſans danger. Les oiſeaux de proie peuvent s'en être tirés auſſi heureuſement à Niagara dans un tems calme, mais non pas quand les vents ſont renforcés dans la bande du Sud. Alors, comme M. Pouchot l'a obſervé pluſieurs fois, les oiſeaux aquatiques qui ſuivent le cours de la riviere, & s'élevent à la hauteur des rochers, ſont contraints, pour ſe mettre à l'abri, de voler près de

(*a*) Id. p. 346. 347.

(*b*) Au côté oppoſé, près des forges de Neuhauſſen, cette chûte paroît plus baſſe.

la surface de l'eau ; mais ne pouvant plus dans cette position refouler le courant d'air, ils sont précipités dans le bassin. Il en est à-peu-près de même des poissons entraînés par les rapides supérieurs à la cascade, qui se font sentir assez avant dans le lac Erié. Un grand nombre d'animaux doivent encore périr dans les tournoyemens d'eau. Ils sont si terribles au dessus de ces cataractes, qu'on ne peut y naviguer (*a*). Dix ou douze Sauvages Outaouais, ayant voulu traverser en cet endroit la riviere avec leurs canots, pour éviter un parti d'Iroquois qui les poursuivoit, firent en vain leurs efforts pour résister à l'impétuosité des courans, & ne tarderent pas à être engloutis dans les eaux de la cascade (*b*).

(*a*) Transf. Philos. T. VI. part. II. p. 119.

(*b*) Charlevoix, journ. cit. p. 345.

Quoique leur maſſe tombe perpendiculairement ſur des rochers vifs, elle forme néanmoins par l'impulſion forte du courant & ſa quantité, un talus aſſez conſidérable. Le baron de la Hontan prétend qu'au deſſous, il y a un chemin où trois hommes peuvent aiſément paſſer de l'un ou de l'autre côté, ſans être mouillés, & ſans même recevoir aucune goutte d'eau (*a*). Ni le P. Charlevoix, ni M. Pouchot, ne parlent de ce chemin, que perſonne n'a eu vraiſemblablement envie de pratiquer.

Autour de la chûte, on apperçoit des rideaux de quatre-vingts pieds de haut. Ils déſignent évidemment que le canal ou la riviere qui la forme, étoit autrefois preſque de niveau avec le lac Erié. Le ſaut de Niagara doit donc

---

(*a*) Voy. p. 107.

avoir eu beaucoup plus d'élevation qu'il n'en a aujourd'hui, & le lit de roche qui l'occaſionne, s'être miné peu-à-peu, avant d'être dans ſon état actuel.

Lorſqu'on eſt parvenu au ſommet des montagnes voiſines de la chûte, on découvre une plaine de trois ou quatre lieues de largeur, qui regne du côté de Toronto, autour du lac Ontario, & varie, ſuivant le giſſement des côtes, au nord-eſt & au ſud-oueſt. Ce rideau ou chaîne de collines commence aux montagnes du Nord, & s'étend dans la partie de l'eſt juſqu'au pays des Cinq Nations. On ne peut douter que ces collines ne formaſſent autrefois le rivage du lac, dont les eaux, en baiſſant ſucceſſivement, ont abandonné la plaine qui les entoure.

L'étendue de tous les grands lacs, & en particulier de celui d'Erié

qui eſt au deſſus de la chûte de Niagara, a ſubi le même changement. Les bords du fleuve St. Laurent, qui eſt leur écoulement, n'en ont point été exempts. L'isle de Mont-Réal, formée par deux branches de ce fleuve, nous en fournit une preuve. Ses côteaux s'élevent à une certaine diſtance de ſes côtes, & démontrent par là que tout l'eſpace de terre, depuis leur pied, juſqu'au rivage du fleuve, a été occupé par ſes eaux, qui ſe ſont retirées à meſure que la maſſe de celles des lacs à diminué, par l'abaiſſement ſucceſſif du ſaut de Niagara & des autres rapides ou cataractes qui interrompent le cours du fleuve, au deſſus de Mont-Réal.

Rapportons encore une preuve du changement dont nous venons de parler. Nous la chercherons ſur les plus hautes montagnes du Canada. On y découvre ſans ceſſe

des coquillages de mer de toute eſpece, ainſi que dans les anciennes plaines couvertes de terre calcinable, ſulfureuſe, ou compoſée de talcs & de grès. Les plaines plus récentes ſont remplies, au contraire, de pétrifications de bois, de fruits, de ſerpens, d'eſcargots & d'autres coquillages d'eau douce.

DES

DES MŒURS
ET DES USAGES

Des

Sauvages de l'Amérique Septentrionale.

AVERTISSEMENT.

Nous devons aux missionnaires des détails précieux sur les mœurs & les usages des nations sauvages de l'Amérique Septentrionale. On n'auroit sans doute aucun reproche à faire à ces apôtres du Nouveau-Monde, s'ils se fussent laissé moins subjuguer par des préjugés d'Etat, qui les ont trop souvent engagés, suivant leur intérêt particulier, tantôt à exagérer la barbarie des Sauvages, tantôt à en déguiser les défauts. Un d'eux, le P. Lafitau, n'a point craint de les comparer aux premiers peuples de l'antiquité. Son imagination lui a fait découvrir beaucoup de rapports de religion, de coutumes, de traditions, &c. dont peu de personnes reconnoîtroient aujourd'hui la vé-

K 2

rité, de ſemblables paralleles n'étant plus guere du goût de notre ſiecle.

Les premiers voyageurs, ſur-tout Champlain, le fondateur & le pere de la colonie françoiſe du Canada, ont mis dans leurs relations cette ſimplicité & cette vérité qui les rendra toujours utiles, quoique le ſtyle en ſoit preſque inintelligible. Ceux qui les ont ſuivis, au lieu de rectifier leurs erreurs, n'ont fait que les multiplier, ou traveſtir leurs récits. Quelques-uns ont même oſé exalter d'une maniere auſſi ridicule qu'outrée les Sauvages. S'ils n'avoient prétendu faire qu'une épigramme contre les nations civiliſées, on leur auroit peut-être pardonné; mais ils ont cherché à ſéduire leurs contemporains & à tromper la poſtérité. Le baron de la Hontan mérite en particulier ce reproche: il a voulu métamor-

phoser tous les naturels de l'Amérique en grands philosophes, & malheureusement son ouvrage a joui autrefois d'une célébrité dangereuse: Jean Jacques Rousseau y avoit même puisé bien des idées aussi fausses qu'étranges.

Un ministre de Cleves, à qui les paradoxes ne coûtent rien & qui décide toujours à tort & à travers, quand il cesse de mal raisonner, sans être sorti de l'Allemagne, s'est cru obligé de rejeter indistinctement tous les témoignages des missionnaires & des voyageurs, pour accréditer ses propres rêveries. Comme elles ont séduit plusieurs lecteurs, & qu'elles pourroient faire naître d'injustes préjugés sur le compte de M. Pouchot, nous croyons devoir transcrire ici le jugement que M. de Buffon a porté du systême de ce ministre, M. Paw. C'est un excellent antidote contre l'ouvra-

ge de cet hardi détracteur de l'espece humaine.

„ *J'avoue, dit l'illustre natura-*
„ *liste, que je n'ai pas assez de con-*
„ *noissances (a) pour pouvoir con-*
„ *firmer ces faits, dont je doute-*
„ *rois moins si cet auteur n'en eût*
„ *pas avancé un très-grand nombre*
„ *d'autres qui se trouvent démen-*
„ *tis, ou directement opposés aux*
„ *choses les plus connues & les*
„ *mieux constatées; je ne prendrai*
„ *la peine de citer ici que les mo-*
„ *numens des Mexicains & des Pé-*
„ *ruviens, dont il nie l'existence,*
„ *& dont néanmoins les vestiges*
„ *existent encore, & démontrent*

(a) Que ce langage est différent de celui de M. Paw! Un auteur étranger qui écrit dans notre langue, se croiroit-il dispensé de prendre un ton honnête & modeste, tandis que le premier écrivain de la nation s'en est toujours fait un devoir?

» *la grandeur & le génie de ces peu-*
» *ples, qu'il traite comme des êtres*
» *ſtupides, dégénérés de l'eſpece hu-*
» *maine, tant pour le corps que*
» *pour l'entendement. Il paroît que*
» *M. P. a voulu rapporter à cette*
» *opinion tous les faits; il les choi-*
» *ſit dans cette vue: je ſuis fâché*
» *qu'un homme de mérite, & qui*
» *d'ailleurs paroît être inſtruit,*
» *ſe ſoit livré à cet excès de par-*
» *tialité dans ſes jugemens, & qu'il*
» *les appuie ſur des faits équivo-*
» *ques. N'a-t-il pas le plus grand*
» *tort de blâmer aigrement les voya-*
» *geurs & les naturaliſtes qui ont*
» *pu avancer quelques faits ſuſpects,*
» *puiſque lui-même en donne beau-*
» *coup qui ſont plus que ſuſpects?*
» *il admet & avance ces faits, dès*
» *qu'ils peuvent favoriſer ſon opi-*
» *nion; il veut qu'on les croie ſur*
» *ſa parole & ſans citer de ga-*
» *rans. Par exemple, ſur ces gre-*

» *nouilles qui beuglent, dit-il, com-*
» *me des veaux; sur la chair de*
» *l'iguane qui donne le mal véné-*
» *rien à ceux qui la mangent; sur*
» *le froid glacial de la terre à un*
» *ou deux pieds de profondeur, &c.*
» *Il prétend que les Américains en*
» *général sont des hommes dégéné-*
» *rés; qu'il n'est pas aisé de con-*
» *cevoir que des êtres, au sortir de*
» *leur création, puissent être dans*
» *un état de décrépitude ou de ca-*
» *ducité, & que c'est-là l'état des*
» *Américains; qu'il n'y a point*
» *de coquilles ni d'autres débris de*
» *la mer sur les hautes monta-*
» *gnes, ni même sur celles de moyen-*
» *ne hauteur; qu'il n'y avoit point*
» *de bœufs en Amérique avant sa*
» *découverte; qu'il n'y a que ceux*
» *qui n'ont pas assez réfléchi sur*
» *la constitution du climat de l'A-*
» *mérique, qui ont cru qu'on pou-*
» *voit regarder comme très-nou-*

„ *veaux les peuples de ce conti-*
„ *nent; qu'au delà du quatre-ving-*
„ *tieme degré de latitude, des êtres*
„ *constitués comme nous ne sau-*
„ *roient respirer pendant les douze*
„ *mois de l'année, à cause de la*
„ *densité de l'hathmosphere; que*
„ *les Patagons sont d'une taille pa-*
„ *reille à celle des Européens, &c.*
„ *Mais il est inutile de faire un*
„ *plus long dénombrement de tous*
„ *les faits faux ou suspects que cet*
„ *auteur s'est permis d'avancer, avec*
„ *une confiance qui indisposera tout*
lecteur ami de la vérité". Supplém. à l'hist. nat. *Tom. VIII.* éd. *in*-12. p. 326, 327, 328, 329.

DES MŒURS ET DES USAGES

Des Sauvages de l'Amérique Septentrionale.

LA race d'hommes qui peuple ce grand continent, eſt la même par-tout, à peu de différence près. Ils ont généralement la peau couleur de cuivre. Ils paroiſſent ordinairement plus noirs, parce qu'ils ſont élevés nuds, & à cauſe de l'uſage qu'ils ont de ſe frotter la peau avec des graiſſes, des glaiſes, ou des couleurs brunes ; ce qui joint à la malpropreté, leur rend la

peau encore plus noire qu'ils ne l'ont naturellement. Ils ont une marque très-distinctive, celle de n'avoir ni barbe ni sourcils. Il est vrai qu'ils ont attention d'arracher les poils qui surviennent; mais ce ne sont que des poils folets. Si on en trouve à présent qui ont un peu de barbe, c'est qu'ils sont métifs Européens.

Ils sont généralement grands. Leur taille est de cinq pieds, 4, 5, 6 pouces, & au dessus, jusques à près de six pieds. Ils sont fort ingambes. Plusieurs ont de la phisionomie. On apperçoit dans quelques nations un air petit-maître. Ils ont l'œil vif. Ils n'ont pas autant de force en général que les Européens. Les femmes sont moins bien de figure proportionellement. Elles deviennent fort grasses, & flétrissent de bonne heure. Il y a quelques nations du côté des Chaoua-

nons, qui ſont plus blanches; quelques-unes le ſont même autant que les Allemandes; cela eſt néanmoins très-rare.

Ceux qui différent par la figure, différent auſſi par l'art. Les Têtes Plates & tous les Caraïbes ont le front plat, & le deſſus de la tête élevé, parce que dans leur jeuneſſe on leur ſerre la tête entre deux morceaux de bois. Ceux que l'on nomme Têtes de Boule ont la tête ronde, ce qui eſt particulier à pluſieurs nations qui ſont dans le N. O. de l'Amérique. On dit que l'on a trouvé dans cette partie des hommes barbus, ce qui eſt fort douteux. L'on ne tient cela que des Sauvages, qui peuvent avoir pris des Eſpagnols pour des naturels du pays, ſe trouvant dans la partie qu'ils occupent. Une choſe frappante, c'eſt que ceux qui ont l'habitude de voir des Sauva-

ges, peuvent juger aux traits, ainsi que par la façon de se mettre, de quelle nation ils sont, sans qu'ils parlent.

Chaque nation peut être regardée comme une famille rassemblée dans le même canton. Les différentes nations ne s'allient que très-rarement entr'elles. Chacune habite un canton séparé de ce grand continent. A moins que l'intérêt national ne l'exige, ou que les guerres qu'ils entreprennent ne le demandent, ils se fréquentent très-peu & restent isolés dans leur district. Chaque nation est divisée par villages, qui ne ressemblent point à ceux d'Europe. Un village sauvage a ses cabanes dispersées le long d'une riviere ou d'un lac, & quelquefois tient une ou deux lieues. Chaque cabane contient le chef de famille, ses fils, petits-fils, souvent les freres & les sœurs;

auſſi il y en quelques-unes qui ont juſqu'à 60 perſonnes. Cette cabane forme généralement un grand quarré long, dont les côtés n'ont pas plus de 5 à 6 pieds de haut. Elle eſt faite d'écorce d'ormeau & le toit de même, avec une ouverture le long du faîte, pour laiſſer paſſer la fumée, & une iſſue aux deux bouts, ſans porte. On doit juger par là qu'elles ſont toujours remplies de fumée. On place le feu ſous l'ouverture du faîte, & il y a autant de feux que de familles. La marmite eſt ſoutenue par deux fourches & un morceau de bois mis en travers, avec une cuiller à pot, appellée *Mikoine*, à côté. Les lits ſont ſur des planches à terre, ou de ſimples peaux, qu'ils appellent *Appichimon*, placées le long des cloiſons. Ils ſe couchent ſur cette peau, enveloppés dans leurs couvertes qui, le jour, leur ſer-

vent de vêtemens. Chacun a sa place particuliere. L'homme & la femme couchent accroupis, de façon que le derriere de la femme est contre le ventre du mari; leurs couvertes leur passant sur la tête & sous les pieds, cela ressemble assez à un pâté de canards. Les cabanes des Scioux, dans les grandes pleines du Mississipi, sont en forme de cône, formées avec des perches & enveloppées de peaux de bœufs illinois passées; ce qui fait un joli effet.

Quoique les Sauvages domiciliés ou chrétiens n'ayent perdu aucun de leurs usages, ils sont cependant logés plus commodément que les autres, aux dépens du roi. Il y en a même qui ont des chambres meublées pour recevoir les Européens, lorsqu'ils vont les voir. Leurs meubles consistent dans des marmites de différente grandeur,

ſuivant leur beſoin, & leurs habillemens dans leurs chemiſes, qui ſont coupées pour homme. Les femmes ſe ſervent des mêmes. Ils les veulent garnies; les jeunes gens petits-maîtres, & les femmes les portent volontiers à manchettes brodées ou à dentelles. Ils ne les quittent plus juſqu'à ce qu'elles ſoyent uſées ou pourries. Les premiers jours, ils les portent blanches, après quoi ils les frottent avec du vermillon. Elles ſont rouges pendant quelque tems, juſqu'à ce qu'elles deviennent noires par l'uſage. On peut juger par là que la conſommation qu'ils en font eſt très-conſidérable, ne les lavant jamais. Ils quittent ordinairement leurs chemiſes pour ſe mettre au lit: l'homme couche tout nud; la femme garde ſeulement le *machicoté* par décence.

Leur chauſſure conſiſte en une

eſpece de guêtre d'étoffe de molleton friſé, rouge, blanc ou bleu. Cette guêtre eſt couſue en long, ſuivant la forme de la jambe, & a quatre droigts d'étoffe en dehors de la couture. Ces quatre doigts d'étoffe ſont brodés en rubans de différentes couleurs, mêlés avec des deſſeins de raſade ; ce qui forme un joli effet, ſur-tout quand la jambe n'eſt pas trop courte & troup fournie, ce qui eſt rare parmi eux. Outre cela, ils portent des jarretieres de raſade ou de porc-épic, brodées, de quatre doigts de largeur, & qui forment un nœud ſur le côté de la jambe. Les bandes des guêtres flottent preſque ſur le devant, afin de ſe couvrir le tibia contre les brouſſailles. Leurs ſouliers ſont une eſpece de chauſſon fait de peaux de chevreuil, de cerf, ou de caribou, paſſés comme des gans de chevre, & auſſi doux.

Le deſſus du pied eſt à grille, & brodé avec un trouſſi, à la hauteur de la cheville du pied, large de deux doigts, auſſi brodé avec du porc-épic, teint de différentes couleurs, & de petites aiguillettes en cuivre garnies de poils teints & de petits grelots qui ſonnent en marchant. Cet uſage a pu être imaginé pour faire fuir les ſerpens & les couleuvres, qui ſont en grand nombre. Il y a des ſouliers pour l'hyver, en forme de brodequins, qui ſont très-propres; il y en a qui coûtent juſques à un louis; & les moindres ſont de 40 ſ. à 3 livres. On voit des paires de guêtres qui coûtent juſques à 30 liv. Les femmes portent un jupon, appellé *machicoté*, fait d'une aune de drap bleu ou rouge, de la qualité de ceux du Berri où de Carcaſſonne. Le bas eſt garni de différents rangs de rubans, jau-

nes, bleus & rouges, ou de la tavelle angloise. Cet ajustement ressemble à un jupon de coureur; il n'est tenu que par une courroie sur la ceinture; la chemise passe par dessus & le couvre. Ces femmes sont chargées de colliers, comme des vierges décorées; ce sont des rubans de porcelaine de rasade, au bout desquels sont attachées des croix de Calatrava, des dès à coudre, des pieces d'argent, qui leur tombent jusqu'au dessous de la gorge, qui en est presque couverte.

Elles ne se percent point les oreilles, comme les hommes, mais elles portent des pendans faits en chaînettes de laiton ou de rasade, qui leur descendent fort bas sur les épaules. Elles portent toutes leurs cheveux partagés en deux sur le milieu de la tête, & arrangés de façon qu'ils viennent couvrir une

partie des oreilles, & ſont enfermés derriere dans une queue qui leur tombe juſqu'à la ceinture. Cette queue, qui a la forme de celle d'un langouſte, eſt large de quatre doigts par le haut, & environ trois par le bas, & un peu plate. Elle eſt recouverte de peau d'anguille, paſſée & peinte en rouge. Pluſieurs ont le deſſus garni d'une plaque d'argent de deux à trois travers de doigts, & le bas de petits triangles, auſſi en argent, ou d'autre choſe; ce qui ne fait pas un mauvais effet. Une femme à qui on coupe cette queue ſe croit deshonorée, & n'oſe pas ſe montrer, juſqu'à ce qu'elle puiſſe la refaire. Les cheveux des femmes leur ſervent à eſſuyer leurs mains de toutes les graiſſes qu'elles touchent ſans ceſſe. Elles les ont très-noirs, fort longs, liſſes & forts. Elles mettent quelquefois du vermillon dans

la raye de partage de leurs cheveux & derriere les oreilles. Les Abenakises se peignent tout le visage, quand elles sont parées; le haut en brun rouge, & le bas en vermillon. Les Outaouaises portent souvent, au lieu de chemises, des especes de brassieres de drap bleu ou rouge, coupées en deux pieces, de façon qu'avec quatre ou six cordons elles se couvrent la moitié du corps & des bras.

Les hommes, au lieu de machicoté, portent un braguet, qui est un quart d'aune de drap, qui, leur passant sous les cuisses, vient se renverser devant & derriere sur un cordon à la ceinture; quelquefois ce braguet est brodé. Lorsqu'ils voyagent, & qu'ils craignent d'être échauffés par la laine, ils mettent simplement ce braguet comme un tablier devant eux. Ils portent autour du col, un collier

en pendant comme nos chevaliers d'ordre. Au bout eſt une plaque d'argent grande comme une ſoucoupe, ou un coquillage de même grandeur, ou un cercle de porcelaine (*a*). L'avant-bras eſt garni de braſſelets d'argent, de trois à quatre doigts de largeur, & le bras d'une eſpece de mitons faits de porcelaine, ou en porc-épic, colorés avec des aiguillettes de peau qui forment une frange dans le haut & dans le bas.

Les Sauvages portent volontiers

(*a*) Les porcelaines du Canada ſont des coquillages que les Anglois appellent *clams*. Elles ſe trouvent ſur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, & ſur celles de Virginie. Elles ſont cannelées, allongées, un peu pointues & aſſez épaiſſes, &c. Voyez le journal du P. Charlevoix, T. V. de l'hiſt. de la Nouvelle-France, p. 308; *le voyage* de Calm dans l'Amér. Sept. T. II. p. 385 & ſuiv.

des anneaux à tous les doigts. La tête des hommes est plus ornée que celle des femmes. Ils employent quelquefois trois ou quatre heures à leur toilette. On peut dire qu'ils y sont plus attachés qu'aucune petite maîtresse en France. Le soin de se *matacher* ou barbouiller le visage artistement en rouge, noir & vert, avec des desseins suivis, & qu'ils changent souvent deux ou trois fois le jour, ne laisse appercevoir de naturel que les yeux & les dents, qu'ils ont fort petites, mais très-blanches & la levre vermeille. Ils ne portent de cheveux que de la largeur d'une calotte de prêtre, coupés d'un doigt de long, relevés avec de la graisse, & poudrés avec du vermillon sur le milieu. Ils laissent deux meches de cheveux, qu'ils enferment dans deux étuis d'argent, de la longueur du doigt, ou dans une queue faite avec une

une broderie de porc-épic. Ils y arrangent aussi quelques plumes d'oiseaux, qui forment une espece d'aigrette. Quand un jeune homme a été à la guerre, il se découpe le tour de l'oreille & y attache du plomb, de façon que le poids fait alonger ce cartillage & que cela forme une ouverture à pouvoir y mettre une mitasse roulée. Ils entortillent autour un fil de laiton, & au milieu de la circonférence, ils mettent des aigrettes en plume ou en poils colorés. Ces oreilles leur viennent jusques sur les épaules & y flottent lorsqu'ils marchent. Quand ils voyagent dans les bois, ils se mettent une ceinture autour du front, qui contient les oreilles pour n'être pas déchirées dans les fourrées. Ils ne conservent leurs oreilles qu'autant qu'ils sont sages; car dès qu'ils se battent étant ivres, ils se les déchirent; aussi y en a-t-il

peu d'un âge avancé qui les ayent entieres. Ils se percent le tendon du nez, & y mettent un petit anneau avec un petit triangle d'argent qui leur tombe sur la bouche.

Ils portent hommes & femmes, sur les épaules une couverte, soit en laine qu'ils achetent des Européens, soit en drap, ou en peaux passées. Il n'y a guere que ceux de l'intérieur des terres qui se servent de ces dernieres. Celles en laine sont des couvertes faites en Normandie, d'une laine assez fine, & meilleures que celles fournies par les Anglois, qui sont plus grossieres. Pour les enfans elles sont de la grandeur d'un point & d'un point & demi. Pour les hommes, de deux & de trois points. Après les avoir portées deux à trois jours blanches, ils les barbouillent de vermillon, d'abord avec une croix rouge. Quelques jours après ils

s'en couvrent ; ce qui contribue encore à leur rendre la peau rouge. Lorſque les filles ont quelque deſſein de conquête, elles peignent leurs couvertes de nouveau : celles en drap ſont d'une aune & un quart de drap rouge ou bleu, de la qualité des machicotés. Ils garniſſent le bas d'une douzaine de bandes de rubans jaunes, rouges & bleus, & de tavelle angloiſe, laiſſant la largeur du ruban d'intervalle d'un rang à l'autre. A l'extrêmité de ces bandes, on laiſſe découſus cinq à ſix doigts de rubans qui flottent. Ils recouvrent le haut avec des boucles rondes d'argent, de trois quarts de pouce de diametre : tout ceci regarde l'ajuſtement des petits maîtres, ou des petites maîtreſſes. Les hommes portent volontiers des capots ou eſpece de fracs galonnés, des chapeaux bordés en faux, le côté du

bouton relevé, le refte abattu, avec des plumets bleus, rouges ou jaunes. Ils n'ont jamais voulu porter des culottes, même les chrétiens, malgré les follicitations des miffionnaires.

Une chemife prefque noire, barbouillée en rouge, une vefte galonnée ou glacée, un habit galonné déboutonné, un chapeau détrouffé, quelquefois une perruque mife à rebours; joignez à tout cela un vifage auquel les mafques de Venife doivent céder pour la fingularité, & vous aurez une idée de la figure d'un Sauvage. Les hommes portent une ceinture d'environ fix pouces de largeur en laine de différentes couleurs, que les Sauvageffes font avec un deffein à flamme très-proprement. Ils fufpendent à cette ceinture, leurs miroirs, leur fac à petun, qui eft une peau de loutre, de caftor, de

chat, ou d'oiſeau écorchée en entier, & paſſée, dans laquelle ils mettent leur calumet, leur tabac & leur briquet. Ils ont encore un ſac à plomb qui eſt fait comme une petite beſace, où ils mettent leurs balles & leur plomb pour la guerre ou la chaſſe. Ils portent leur miroir ſur le cul & leur caſſe-tête. Ils ont une corne de bœuf en bandouliere où ils tiennent leur poudre. Leur couteau eſt pendu dans une gaîne au col & leur tombe ſur la poitrine. Ils ont auſſi un couteau crochu, qui eſt une lame de couteau ou d'épée recourbée. Ils font beaucoup d'uſage de cet inſtrument. Ce ſont là les meubles & les richeſſes des Sauvages, & dont ils regardent la propriété auſſi ſacrée que celle de leurs enfans.

Les femmes & les filles ſe tiennent hors de leurs cabanes, lorſqu'elles ont leurs menſtrues, &

n'y rentrent qu'après que le tems en est passé & qu'elles se sont lavées. Les Sauvages ne cohabitent point avec elles dans ce tems, rarement durant leur grossesse, ainsi que pendant qu'elles allaitent. Une femme s'accouche ordinairement toute seule; elle sort de sa cabane & s'accroche à des branches d'arbres. Elles ne se plaignent point, & trouvent étrange que les Européennes crient. Elles vont porter leurs enfans dans l'eau pour les laver & rentrent dans leur cabane; malgré cela les mauvaises couches sont rares.

Les hommes & les femmes ont une amitié très-grande pour leurs enfans. Ces dernieres ont une attention particuliere pour eux, & les tiennent fort proprement. Leur berceau est une planche sur laquelle elles enveloppent l'enfant dans des peaux les plus douces. Elles y

mettent deſſus un duvet tiré d'une eſpece de jonc, pour qu'il ne s'échauffe point par ſon ordure. Elles obſervent de laiſſer ſur le devant une petite ouverture, arrangée de façon que l'enfant urine toujours dehors. Si c'eſt une fille elles y mettent un petit chenal d'écorce d'arbre. La planche eſt trouée par les côtés, pour paſſer les bandes qui emmaillottent l'enfant. Les pieds ont un repos, & au deſſus de la tête il y a un cerceau de trois travers de doigt, ſur lequel eſt attaché un tapis d'indienne ou de drap le plus propre qu'ils peuvent avoir, pour couvrir l'enfant.

Au haut de la planche, on attache une liſiere pour porter l'enfant; elles la paſſent ſur leur front, & le berceau eſt tout le long de leurs épaules. Si l'enfant pleure, elles le ſecouent pour le bercer; lorſqu'elles le quittent, elles le ſuſ-

pendent à quelque branche, de façon que l'enfant est toujours debout. Il dort ainsi, la tête penchée sur l'épaule. Lorsqu'il est malade, sa mere le tient couché, ne le quitte pas de vue, & lui fait prendre de petits remedes qui sont très-bons. Si elle leur donne des lavemens, elle a une vessie à laquelle un petit tuyau sert de canulle. Les Sauvagesses allaitent leurs enfans deux, trois ans, & plus; car ils quittent la mamelle d'eux-mêmes. Ils vont tout nuds jusqu'à quatre ou cinq ans. A cet âge les filles portent seulement un machicoté. Tous les enfans des deux sexes ont une petite couverte. Ils crient, pleurent, & jouent entr'eux, sans que les parens y fassent attention. Il est très-rare qu'ils les battent. Lorsqu'on est obligé de les porter, l'enfant embrasse le col de sa mere & se tient à califourchon sur ses épau-

les. Il y eſt contenu dans la couverte, ce qui le repoſe. Hommes, femmes & enfans un peu grands ſont chargés de ce ſoin. Quand ils voyagent par terre, chacun porte ſon petit paquet ſur les épaules ſuſpendu au front par un collier. Leur fardeau eſt tout dans une couverte pliée aux deux bouts par les cordons du collier, très-artiſtement ; ce qui ferme les deux extrêmités comme une bourſe (*a*).

Les enfans juſqu'à l'âge de treize à quatorze ans, n'ont d'autre occupation que de jouer ; les mâles font de petits arcs, & y ajoutent des morceaux de bois qui ont une petite boule à une extrêmité. Ils s'amuſent à tirer aux petits oiſeaux, & ils y deviennent ſi adroits

(*a*) Cet uſage ſeroit très-bon pour nos ſoldats. Les Anglois l'avoient adopté.

qu'ils les tuent souvent. Leur jeu favori est la crosse, dont s'amusent grands & petits depuis 20 juqu'à 50 personnes; ils y jouent même gros jeu & y perdent tous leurs meubles. Quel mal qu'ils se fassent, ce qui arrive souvent, malgré leur adresse, par la vivacité avec laquelle ils jouent, jamais ils ne se fâchent.

Les filles font d'abord des poupées, ensuite elles s'occupent à coudre ou à passer des peaux. Cette vie oisive leur donne de la malice de très-bonne heure, & quelquefois à 6 ou 8 ans elles n'ont plus leur virginité, qu'elles perdent en jouant avec d'autres enfans. Les parens n'y trouvent rien à redire, disant que chacun est maître de son corps. Les filles conservent cependant toujours un air de décence dans la façon de parler & dans le maintien. Elles ne souffri-

roient pas qu'on leur touchât la gorge, ni qu'on leur fît des baisers, sur-tout dans la journée : elles sont toujours en public très-enveloppées dans leurs couvertes, & marchent en faisant de très-petits pas. Elles portent les pieds en dedans, ont le pas croisé, & marchent en petites maîtresses. Les hommes marchent aussi le pied très-en dedans ; c'est peut-être l'usage d'aller dans les bois, qui les forme à cette habitude pour ne pas heurter les racines. Les filles qui ont du tempérament, le suivent ; d'autres restent fort sages aussi par tempérament.

Les garçons à l'âge de 14 ans commencent à chasser, & même vont à la guerre. L'occupation des jeunes gens dans les villages est la danse, qu'ils quittent souvent à peine sur les deux ou trois heures après minuit. La fille qui a du

goût pour un jeune homme, se place derriere lui en dansant, & le suit toute la veillée. Ces danses sont des branles en rond; le pas des hommes est presque un pas d'allemande; les femmes ne font qu'une espece de tricoté fort court. Leurs chansons sont généralement très-libres. Celui de la tête chante; les autres ne répondent que par un *héé*, en finale de cadence. A la fin de chaque strophe tout finit par un cri général; après quoi on fait une petite pause, & ensuite on reprend un autre couplet: les femmes ne disent mot. Ils dansent avec tant de vivacité, qu'ils se mettent tout en sueur. Ces danses paroissent bien plus propres à fortifier la santé, que celles des Européens, qui ne sont pas si fatiguantes. Il y a d'autres danses de cérémonie, qui s'exécutent entre hommes; nous en parlerons ailleurs.

Ces danſes étant finies, ceux qui s'y trouvent ſans deſſein, regagnent leurs cabanes pour ſe coucher; les autres ne s'en tiennent pas là; la fille ſuit le garçon, ſans rien dire, juſqu'à l'endroit où il veut ſe coucher. Lorſqu'il eſt au lit, il lui dit, couche-toi. Alors la fille ſe déshabille, s'introduit doucement ſous ſa couverte qu'elle arrange avec la ſienne, de façon qu'ils ſe trouvent enveloppés comme nous avons dit ci-deſſus. Ils reſtent ſouvent couchés juſqu'à 9 à 10 heures du matin; après quoi ils ne ſe parlent plus de la journée. D'autrefois, celui qui a du goût pour une fille, attend qu'elle ſoit retirée dans ſa cabane, & que tout y ſoit tranquille. Il y entre alors, va au feu, y prend un petit tiſon allumé, qu'il porte ſur le viſage de la fille. Si elle paſſe ſa tête ſous ſa couverte, il ſe retire ſans rien di-

re ; si au contraire elle souffle sur le tison, il le jette & se couche auprès d'elle (*a*).

Les jeunes garçons sont généralement plus sages que les filles ; il s'en trouve beaucoup qui, avant l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans, n'en veulent pas connoître, disant qu'ils ne veulent pas s'énerver. Il est même indécent à un jeune homme de faire l'amoureux d'une fille. Il ne se croiroit pas un homme, s'il n'en étoit pas recherché. Les coureurs de filles ne sont pas estimés parmi eux. Quoi qu'il y ait quelques filles sages, peu cependant résistent à leurs inclinations ou à des présens. Elles tirent vanité du prix qu'on a mis à leurs appas, & ont attention de se vanter tout de suite de leur bonne for-

---

(*a*) C'est ce qu'on appelle *souffler l'allumette.*

tune, & de ce qu'on leur a donné, ſur-tout ſi cela regarde des chefs ou des Européens de conſidération auxquels elles ne réſiſtent guere. Elles préférent un Sauvage à un Européen, & ce n'eſt ordinairement que par intérêt ou par vanité, qu'elles ſe rendent à celui-ci. Si cela regarde quelqu'un de conſidération, elles le diſent dans leur famille qui vient vous remercier de l'honneur que vous leur avez fait. Il y en a qui ont de véritables inclinations & qui ſont fort jalouſes; cela va même juſqu'au tragique. Si elles aiment leurs amants, elles élevent avec ſoin & avec gloire le fruit de leur amour, autrement elles ſe font avorter; quelques-unes ſe ſont empoiſonnées. Dès qu'un couple eſt arrangé, les autres filles ont attention de ne point rechercher cet homme, & le renvoyent à ſa maîtreſſe. Si

elles s'enlevent leurs amants, il y a pour lors bataille entr'elles.

On pourroit supposer trois façons d'aimer parmi les Sauvages, 1°. l'amour de passade, qui naît d'une danse, d'un présent, &c. 2°. celui d'inclination, d'où suit une espece de mariage de louage; 3°. Celui qui les engage à contracter un mariage légitime. Le premier & le second sont sans conséquence parmi elles, & ne les empêchent point du tout de penser au dernier. Plusieurs filles aiment mieux rester au service du public. Celles qui vivent dans ce libertinage sont fort sujettes à se faire avorter. Malgré cette vie licentieuse, où ils ne trouvent pas plus de mal qu'au boire ou au manger, ils se respectent entre freres & sœurs. Les Iroquois regardent même les cousins germains comme freres, & ils ne veulent point avoir

de commerce entre proches. Si on leur en demande la raiſon, ils répondent que c'eſt leur uſage. Il y a cependant des nations du côté des Sauteurs, ou Ochibois qui, dès qu'ils épouſent une fille dans une famille, ont toutes les autres pour femmes. Les Outaouais & Miſſiſakes en prennent juſques à deux ou trois, s'ils ſe croyent en état de les nourrir par leur chaſſe; cela n'eſt pas commun. Lorſqu'on leur demande, pourquoi ils n'ont qu'une femme, ils répondent que c'eſt pour la paix du ménage, parce que ſi une eſt préférée, la jalouſie des autres occaſionne des diſputes que le mari eſt obligé de terminer par le bâton. Si une fille a une inclination décidée pour un jeune homme, elle cherche à ſe trouver où il eſt; s'il voyage, elle prend ſon paquet & le lui porte: ſi le jeune homme a du goût pour elle,

il la mene à la chasse avec lui, & elle lui sert de femme tout ce tems là; il a soin d'elle, & au retour souvent ils se quittent ou restent mariés. Les femmes pensent assez comme les Turques; elles croyent être au monde pour le service des hommes & pour les soulager dans leurs besoins domestiques. Les Sauvages se marient quelquefois par inclination, mais presque toujours par intérêt de famille, pour s'allier ou pour acquérir un chasseur dans la famille, le mari entrant dans la cabane de la femme. Ainsi il est avantageux d'avoir des filles dans une maison, puisqu'en se mariant, elles y font entrer des chasseurs, pour le soulagement des peres & des meres. Bien des jeunes gens ne se marient pas, pour servir à cet usage à leurs parens qui sont vieux (*a*).

(*a*) Chez les Iroquois, la lignée

La cérémonie du mariage eſt fort courte. Si c'eſt un mariage de convenance de parenté, les parens ſe propoſent entr'eux cette alliance, & en avertiſſent leurs enfans. S'ils ont du goût l'un pour l'autre, le garçon va s'établir dans la cabane de la fille & lui fait préſent d'un équipement en entier. Lorſqu'il eſt couché il propoſe à la fille de ſe coucher avec lui ; elle eſt debout à côté de lui près du lit ; après s'être fait prier quelque tems, elle ſe déshabille & ſe met dans ſon lit modeſtement Parmi les Iroquois c'eſt une marque de conſidération de ne point toucher à ſa femme ; il y en a qui reſtent juſqu'à trois mois, pour leur marquer davan-

---

ſuit toujours du côté de la femme: ils diſent un tel fils d'une telle, déſignant la famille par le nom de la mere.

tage combien ils les estiment (*a*). Le mari apporte toutes les pelleteries de sa chasse à sa femme, qui prepare les peaux pour leur usage commun. C'est elle ordinairement qui en fait la vente ; elle prend en échange ce qui est nécessaire pour les besoins de la famille, le surplus en bijoux de l'espece que nous avons décrite, & en eau-de-vie qu'ils revendent dans leur canton, ou qu'ils boivent dans des cérémonies. Le mari se charge d'acheter les armes & les munitions. Ces femmes deviennent alors fort sages, accompagnent toujours leurs maris, ainsi que la famille, excepté à la guerre. Elles sont chargées de cultiver le bled de Turquie & de le préparer, d'avoir

---

(*a*) Dans quel pays, & chez quelle nation, l'opinion n'outrage-t-elle pas la nature ?

ſoin de leur marmite, d'aller chercher le bois & les bêtes fauves qu'ils ont tuées aux environs de la cabane. Souvent le mari rentre ſans rien dire, & allume ſon calumet; au bout de quelque tems, il dit à ſa femme, j'ai tué une telle bête à-peu-près dans tel endroit du bois. Comme il a donné quelques coups de hache à des arbres ſur cette route, la femme part, l'apporte ſur ſes épaules & la dépouille (*a*). La vie des femmes eſt fort pénible. Si leur humeur ne s'accommode pas avec celle de leur mari, ils ſe quittent & partagent leurs enfans. La mere prend par préférence les filles; ſi elle eſt bien mécontente de ſon mari, elle garde tous les enfans qui ſont toutes leurs ri-

(*a*) Un Européen auroit bien de la peine à trouver cet endroit ainſi déſigné.

cheſſes. Souvent ils ſe remarient tout de ſuite.

Les longues ſéparations du mari & de la femme, ſur-tout parmi les jeunes gens, occaſionnées par la groſſeſſe & l'allaitement, font naître les divorces, parce qu'ils s'ennuyent d'être ſans femmes. C'eſt ordinairement ce tems qu'ils prennent pour aller à la guerre. Dans cet intervalle ils en trouvent d'autres avec leſquelles ils ſe remarient. Il n'eſt pas rare d'en trouver qui ayent eu cinq à ſix femmes; pluſieurs cependant ſe contentent d'une toute leur vie. La jalouſie occaſionne auſſi ſouvent les divorces. S'ils croyent que leurs femmes manquent à la foi conjugale, ils leur coupent le nez avec les dents & les renvoyent. Ces exemples ſont aſſez rares. Les Scioux ont une punition plus extraordinaire; lorſqu'ils veulent punir l'adultere, ils

raſſemblent le plus de jeunes gens qu'ils peuvent, quelquefois juſqu'à 30 à 40; après un grand feſtin, ils leur livrent la femme, dont ils jouiſſent tous à diſcrétion : enſuite ils l'abandonnent; quelques-unes en meurent. Ils appellent cette cérémonie, *faire paſſer par la prairie.* D'autres les tuent. On peut aſſurer que les infidélités des femmes ſont rares, & bien moins de gens ont à s'en plaindre qu'en Europe.

Lorſque les Sauvageſſes deviennent vieilles, ce qui arrive de bonne-heure, vers quarante ans, elles ſont ſans prétention. Elles gagnent alors de la conſidération, & ſont conſultées dans les affaires délicates, ſur-tout chez les Iroquois, où on les nomme *Dames du conſeil.* Elles entrent en effet dans les grands conſeils de la nation, & y influent beaucoup. Ils ne décla-

rent jamais la guerre, sans les avoir consultées, & c'est sur leur avis qu'elle est résolue. A cette occasion elles exhortent les guerriers à se comporter courageusement, & à faire voir à toute la terre qu'elles ont des hommes en état de les protéger. Elles leur enjoignent surtout de ne point abandonner leurs blessés.

Les Sauvages ne s'occupent point essentiellement de la chasse, lorsqu'ils sont dans leurs villages ; ils n'y chassent ni ne pêchent que pour vivre. Dans le séjour qu'ils y font, ils s'assemblent dans leurs cabanes, presque toujours dans celle du chef. Là, le calumet à la bouche, ils politiquent & repassent l'histoire de leur nation : ils y parlent des traités, des intérêts qu'ils ont avec les nations étrangeres, & des voyages qu'ils ont faits dans leurs guerres. Les jeunes gens

gens déja formés écoutent pour se mettre au fait des affaires, & y prennent cette émulation pour la guerre, qui fait l'objet le plus essentiel de leur vie. Les plus âgés sont les chefs pour le conseil; ce sont eux qui dirigent ceux de guerre. Les Sauvages qui ont de trente à quarante ans, conduisent les jeunes guerriers. Par défaut de subsistances les Sauvages ne restent jamais tous dans leurs villages. Ils ne cultivent pas du bled d'Inde suffisamment pour se nourrir plus de deux ou trois mois. Dès qu'ils se trouvent dans le besoin, toute la famille part pour aller s'établir au loin, sur-tout s'ils doivent y rester long-tems. C'est l'hyver que les villages se trouvent le plus abandonnés, principalement chez les nations qui font des grandes chasses de castor. Ils se distribuent dans tout l'intérieur du pays, qu'ils

regardent comme appartenant à leur nation ; ils y vivent tous isolés le long des lacs, étangs ou rivieres près desquels ils croyent trouver le plus de gibier. En arrivant à leur destination, ils y construisent une cabane qui est toujours placée dans quelque fourrée ou vallon, pour y être plus à l'abri des vents. Ils font un amas de bois, à cause des mauvaises journées de l'hyver. Le mari & les jeunes gens se répandent autour de la cabane pour chasser, quelquefois jusqu'à dix lieues. Ils placent des filets sous la glace pour prendre les castors, ou s'ils en trouvent dehors ils les tuent à coups de fusil. Ils chassent les ours qu'ils trouvent dans des trous d'arbres, ce qu'ils connoissent à l'écorce. S'il y en a quelqu'un dedans, ils l'entendent ruminer en lêchant sa patte. Ils jettent du feu dans le trou pour le faire sortir, ou

en ſont un dans le pied, par où ils l'enfument. L'ours preſſé par le feu & la fumée ſort de ſon tronc où il eſt tout debout, & dès qu'ils le voyent ſur l'arbre ils y tirent; quelquefois ils ſont obligés de couper l'arbre pour l'avoir. Ils mettent des pieges ou lacets pour prendre les renards, les loutres, les martes Ils tuent auſſi des loups-cerviers, des pichous (*a*), des pécans, des chats ſauvages, des rats muſqués, des rats de bois, des caribous, des orignals (*b*), des chevreuils, dont la plus grande chaſſe ſe fait en été, quelques cerfs, des hériſſons, des perdrix, qui ſont les gélinotes d'Europe, & des dindes, qui y ſont très-abondantes dans certaines parties. Ils

(*a*) Le pichou eſt le chat-cervier.

(*b*) Ces deux dernieres eſpeces d'animaux ſont aſſez rares.

mangent de toutes ces viandes, excepté du renard, des loutres, & des pécans. Ils tendent aussi des filets sous la glace pour prendre du poisson ; ils coupent par morceaux ces animaux, après les avoir dépouillés proprement, mettent ces quartiers de viande sur des especes de grillages qu'ils forment au dessus de leur feu pour la faire sécher & boucanner à la fumée. Cette viande leur sert pour les jours qu'ils ne font pas bonne chasse, ou que le mauvais tems les oblige de rester dans leurs cabanes. On croiroit par l'énumération des animaux que nous venons de faire, que les Sauvages doivent jouir d'une vie heureuse ; mais leur paresse, les mauvais tems & la rareté du gibier dans certaines parties, les réduisent quelquefois aux plus extrêmes nécessités, & les obligent à chercher quelques racines pour

vivre, ſouvent même en ſont-ils dépourvus. Il y en a eu qui ont été réduits à manger leurs eſclaves, & quelquefois à ſe manger entr'eux : l'éloignement de tout ſecours, les mauvais tems & les rivieres gelées les retiennent malgré eux dans les cantons où ils ſe trouvent. Ils changent ſouvent de demeure, pour ſe mettre plus à portée de la chaſſe.

Lorſque les grands froids ſont paſſés, & que les glaces commencent à fondre, la nature eſt déja en mouvement, & les arbres qui étoient gelés ont une eau, entre la ſeconde écorce & le bois, qui n'eſt pas encore la ſeve, mais qui la précéde environ d'un mois. Quand on leur fait une inciſion un peu obliquement, & qu'on y adapte une lame de couteau, ou un bout d'écorce, il s'écoule de cette bleſſure une eau qui, bouillie, donne

un sel amer, ou doux, suivant la qualité des arbres ; celui de noyer & de cerisier est dans le premier cas. Presque tous les arbres rendent de cette eau qui pourroit être de quelque usage, même en médecine. L'érable & le plane ou platane en ont une qui est si douce, qu'elle forme un fort bon sucre. Elle est également douce, rafraîchissante & fort saine pour la poitrine ; lorsqu'on la fait bouillir, on en forme de la cassonade ou des pains de sucre roussâtre, qui a un peu le goût de la manne, mais agréable, & dont on peut manger en telle quantité que l'on veut, sans craindre qu'il fasse mal, comme le sucre de canne. Les Sauvages, qui dans cette saison ne peuvent chasser, ni pêcher, à cause des fontes des glaces, & que les poissons ne montent pas encore dans les rivieres, vivent de cette

manne pendant quinze jours ou un mois.

Ces arbres donnent abondamment de cette liqueur, qui ne coule que lorſqu'il a gelé dans la nuit & que le lendemain il fait ſoleil. Si le tems eſt couvert ou qu'il pleuve, les arbres ne coulent point. C'eſt une obſervation curieuſe pour des naturaliſtes. On ramaſſe ce ſuc dans une chaudiere ; ou une petite auge de bois, une ou deux fois par jour ; il peut ſe conſerver quelque tems. On le fait bouillir dans de grandes chaudieres, le ſel qu'il forme alors eſt le ſucre. Il eſt excellent pour les rhumes. On en fait de très-bon ſirop avec le capillaire, quoiqu'avec le goût de papier brûlé. Il eſt bon encore pour toute ſorte de confitures, rend le chocolat excellent, & s'accommode bien ſoit avec le lait, ſoit avec le café, auquel il donne

cependant un goût de médecine désagréable. Il n'est pas douteux que l'on pourroit trouver ce même sucre en Europe, sur-tout après des hyvers froids, si on le cherchoit alors dans les arbres un peu gros.

Les glaces étant fondues, les Sauvages trouvent beaucoup de cygnes, d'oyes, d'outardes, de canards, de sarcelles, de pluviers, de bécasses & de bécassines qui reviennent du sud de l'Amérique repeupler ce pays. On ne peut exprimer la quantité prodigieuse qui s'en trouve dans cette saison jusqu'à ce qu'ils se soyent fixés dans de grands étangs & dans les marais, pour y faire leurs nichées.

Dans ce même tems les poissons commencent à sortir des grands lacs pour remonter les rivieres, & comme presque toutes n'ont qu'une espece de petit canal

à leurs embouchures, où il n'y a pas ordinairement plus de 2, 3 à 4 pieds d'eau, les Sauvages les attendent dans ces paſſages pour les darder, à quoi ils ſont très-adroits. La quantité qui en remonte, ſurtout certains jours, eſt inconcevable. C'eſt la carpe qui paroît la premiere; il y en a de deux ſortes, une comme celle d'Europe, mais moins bonne, une autre eſpece qui a des loupes ſur la tête. On les nomme *galeuſes*; elles ſont graſſes & fort bonnes; on en voit communément de ſix à douze livres. Vient enſuite la barbue, qui eſt un poiſſon à tête plate, ayant quatre grands barbillons à côté de la bouche. Elle a le goût & la couleur de la tanche, & peſe depuis deux juſqu'à ſept livres. Les éturgeons ont de cinq à ſept pieds de long. Vers les mois de Mai & de Juin, on trouve des brochets de

sept à quinze livres, des mulets ;, des truites saumonnées de 15 à 18 livres, des achigans dorés & verts. Ce dernier poisson est court, plat & le plus délicat de tous. Le masstilongé, qui vient de 10 à 25 livres, est une espece de brochet-truite très-bon, ainsi que le poisson doré qui a la figure du merlan; il est très-bon & pese de 5 à 12 livres. On trouve toutes les especes de poissons d'Europe, comme des perches de 3 à 4 livres, des lottes de même grandeur, & des anguilles fort grandes & très-bonnes.

Dans les lacs, au dessus de la chûte de Niagara, on ne voit plus d'éturgeon; mais il est remplacé par le poisson blanc, qui est très-abondant & fort bon, & par une espece de hareng plus délicat que celui de mer. Lorsque ce pays sera bien habité par les Européens, ses pê-

ches deviendront une branche considérable de commerce. Pour toutes ces pêches, les Sauvages se servent d'un dard qui est composé de deux morceaux de fer, longs de 10 à 12 pouces, pointus, & de deux crochets renversés, comme dans l'hameçon, mais non pas aussi grands proportionnellement. Ils ajustent ces deux morceaux de fer au bout d'une longue perche de 10 à 12 pieds & plus, séparés l'un de l'autre d'un quart de pouce. Ils attendent dans les gués ou dans les rapides les poissons à leurs passages & les dardent; il est rare qu'ils les manquent. Ils les pêchent aussi la nuit dans leurs canots. Ils y allument au dedans des coupeaux de bois de cedre; un homme est debout sur l'avant avec son dard, tandis qu'un autre, sur le derriere avec son aviron, conduit le long du rivage le poisson qui vient badiner

à la clarté. Ils le dardent juſqu'à dix pieds au deſſous de la ſurface de l'eau, & un poiſſon de la groſſeur du bras ne leur échappe pas.

L'été les Sauvages s'attachent ſur-tout à la chaſſe du chevreuil; comme cet animal eſt perſécuté par les moucherons, les mouſtics, que nous nommons *couſins*, & les brûlots, inſectes preſque imperceptibles, dont les bois ſont remplis, il cherche le long des rivieres des endroits où il y ait des glaiſes; il s'y vautre dedans, pour ſe faire un enduit qui le garantiſſe de ces piquures. Les Sauvages connoiſſent ces endroits, l'y attendent à l'affût, & en tuent pluſieurs dans un jour. S'ils lui donnent chaſſe dans le bois, ils n'ont pas beſoin de chiens, la neige leur eſt favorable, à cauſe de la piſte qu'ils voyent. Dans les autres faiſons, quand la feuille eſt un peu

mouillée, & qu'elle ne fait pas du bruit lorſqu'on y marche deſſus, c'eſt le tems le plus favorable. Un Sauvage reconnoît d'abord le pied de l'animal, par la terre foulée ou par des feuilles renverſées ; il juge même s'il eſt loin ou proche ; il ſuit la piſte doucement, regardant toujours à droite & à gauche pour l'appercevoir ; il contrefait quelquefois le fau. Dès qu'il l'apperçoit, il s'arrête & ne marche plus que l'animal ne ſe remette à manger ; s'il leve la tête, le chaſſeur reſte dans l'attitude où il ſe trouve : il l'approche juſqu'à ce qu'il ſoit à portée de le tirer. S'il eſt bleſſé, il a une ſagacité ſurprenante pour le ſuivre à la trace du ſang : il eſt très-rare qu'il revienne ſans apporter ſa proie.

Lorſque les Sauvages ſont à portée des Européens, ils traitent avec eux du ſurplus de leur néceſſaire.

Pour conserver la chair du chevreuil qu'ils gardent, ils levent les plats côtés qu'ils font bien boucanner, après quoi ils les roulent comme un cuir & en découpent des morceaux. Lorsqu'ils n'ont pas de viande fraîche, cela n'est point mauvais. Ils conservent toutes les cervelles de chevreuil, pour passer leurs peaux; ce qui les adoucit aussi parfaitement que les préparations de nos tanneurs. Pour empêcher qu'elles ne se roidissent, lorsqu'elles ont été mouillées, ils les boucannent. Cette opération se fait en ramassant du bois pourri; ils élevent des buchettes autour, en forme de cône, & les recouvrent de ces peaux. Ils mettent le feu dessous, qui donne beaucoup de fumée que ces peaux reçoivent par-tout; ensuite pour ôter l'odeur & la crasse de la fumée, ils les lavent. Elles redeviennent alors

très-blanches & très-fouples, & ne fe roidiffent pas plus que nos peaux paffées à l'huile. Ils confervent le fain-doux des ours dans des veffies, parce que cette graiffe ne fe fige pas, à moins qu'elle ne foit mêlée avec celle des chevreuils. Elle eft au deffus, par fa délicateffe, de la graiffe d'oye. On peut même s'en fervir dans la falade, qui eft meilleure qu'au beurre.

On trouve dans les bois, aux mois de Mai & de Juin, du cerfeuil, des petits oignons fort bons, & des aulx plus doux & plus gros que les nôtres. Ils ont la forme d'une poire, & les Européens s'en fervent avec fuccès, comme un remede contre le fcorbut, que les Sauvages (*a*) ne connoiffent point par-

---

(*a*) Ils n'en mangent point, comme nous, crus. Ils font cuire tous leurs herbages.

mieux, non plus que la goutte & les rhumatismes, quoiqu'ils soyent toujours couchés à terre, à la pluie & à l'humidité.

L'automne, les Sauvages mangent des noix & des chataignes; mais comme les arbres qui les portent ont en général de 60 à 90 pieds de tronc, sans branches, & qu'il seroit bien difficile d'y monter, ils les coupent pour ramasser les fruits. Ils font bouillir les noyaux dans leurs chaudieres, & en tirent de l'huile pour leur usage; ils mettent volontiers dans ces chaudieres de toute espece de viandes mêlées avec du bled d'Inde concassé, dont ils mangent, sans la retirer de dessus le feu. Lorsqu'ils ont soif, ils avalent une pleine *mikoine* de bouillon. Ils boivent rarement de l'eau pure. Ils n'ont point d'heure réglée pour leurs repas; ils les prennent jour

ou nuit, quand ils ont appétit. Ils ufent rarement du fel, quoiqu'ils le trouvent fort bon.

Nous n'avons pas encore parlé de la chaffe la plus abondante de l'Amérique, celle des pigeons auxquels les François ont donné le nom de *tourtes*. La quantité qu'il y en a depuis le mois de Mai jufques en Septembre, pourroit paffer pour une fable ; il en paffe des vols qui durent deux à trois heures de fuite, & fi épais que l'on peut dire qu'ils font ombre : cela dure toute la journée. On ne fe donne pas la peine de les tirer au fufil ; on les tue avec une longue perche au bout de laquelle on a laiffé une feuillée. Il eft arrivé à des particuliers d'en tuer de cette façon des centaines. Ils nichent dans les bois, qui en font couverts jufqu'à quatre lieues de longueur fur une demi-lieue de largeur.

Dès qu'un Sauvage annonce à son village qu'il a trouvé une nichée, on lui fait présent d'un équipement pour cette bonne nouvelle : tout le village se transporte dans le bois ; hommes, femmes & enfans vont s'y établir, pour manger les œufs & les pigeonneaux, tout le tems que la couvée dure. Cela arrive deux fois l'année, & on ne s'apperçoit jamais d'aucune diminution.

Les Sauvages voyagent à pied ou en canot. Les voyages à pied dans l'été sont toujours courts. Les Iroquois & ceux qui habitent le long de l'Ohio, ont des chevaux qu'ils ont volés aux Anglois qui les tiennent pour paître dans les bois. Ils en ont un assez bon nombre, mais ils n'en élevent point. Dans les voyages à pied chacun porte son paquet, qui contient tous les ustensiles de ménage, & dont le

collier passe sur les épaules, & sur le front aux femmes, à cause de leur gorge. Ils campent de bonne heure. Les femmes & les enfans se font une cabane de feuillage & allument le feu. Les hommes vont à la chasse pour trouver de quoi souper. Si elle n'est pas bonne, ils séjournent pour avoir du moins une petite provision, & vivent ainsi d'un jour à l'autre. Un Sauvage part souvent seul, pour aller à 60 ou 100 lieues dans les bois, n'ayant que son fusil, du plomb, de la poudre, un briquet, un couteau, son casse-tête & une petite marmite. Lorsque les Sauvages ont quelques rivieres à passer, ils font des petits radeaux de brins de bois légers qu'ils attachent avec des harts, & avec un aviron qu'ils font, ou un long bâton. Ils se mettent debout sur une extrêmité, & traversent ainsi des rivieres aussi grandes que le Rhône & le Rhin.

Les voyages à pied l'été sont les plus fatigants, à cause des marais, des bas-fonds pleins d'eau qui se trouvent toujours encombrés de pins ou de cedres renversés. Il s'en trouve fréquemment d'un quart ou de demi-lieue de largeur ; aussi ne voyagent-ils guere de cette façon que pour la guerre. Quoique la saison soit plus rigoureuse l'hyver, on y a néanmoins l'avantage de trouver les rivieres gelées, & les bois pleins de neige, qui couvrent ces abattis. Au moyen de leurs raquettes, quelque incommodes qu'elles paroissent d'abord quand on n'y est pas accoutumé, ils franchissent toutes ces difficultés. Ces raquetttes ont de 4 à 5 pieds de longueur, & environ deux pieds dans leurs renflemens faits avec des nerfs d'animaux. Ils passent la pointe du pied dans un pâton qui se trouve en-

viron aux deux tiers, formés par des courroies paſſées derriere le talon & deſſus le pied ; ils l'aſſujettiſſent de façon que le talon puiſſe s'élever. Il faut marcher en fauchant & le pied fort en dedans, autrement on s'accrocheroit. Si on tombe, on a de la peine à ſe relever. Les Sauvages n'ont pas cela à craindre. L'élaſticité de la raquette vous porte en avant, & vous ſoulage dans la marche ; ce qui dédommage de ſon embarras. Elle n'entre pas plus de 4 à 5 pouces dans la neige la plus légere. Ils font auſſi des traînes, pour porter leurs équipages, fort commodes. Ce ſont deux raquettes d'un bois dur & ſouple, de 10 à 12 pieds de long. Elles ſervent à conſtruire une eſpece de traîneau, de la largeur d'un pied à un pied & demi, dont le fond eſt formé d'une écorce de bouleau ou de bois d'orme, & le devant relevé en de-

mi - cercle pour ſurmonter la neige. Ils y attachent au deſſus leurs équipages. Avec leurs colliers paſſés ſur les deux épaules, ils le tirent après eux, ou le font tirer par un chien. Ce traîneau peut porter 80 livres.

Ils campent de bonne - heure dans des fourrées, en ſe ménageant un abri du côté du vent, en forme de demi-toit, avec deux fourches qui ſoutiennent de petites perches qu'ils couvrent de branchages de pruche, feuillage plat, ou de joncs ramaſſés dans les marais. Au devant de cet abri on fait bon feu. Cet arrangement, tout ſimple qu'il eſt, eſt préférable à une tente ou canonniere dans laquelle on geleroit, parce qu'on ne peut pas y avoir aſſez de communication avec le feu. Dans leurs voyages, les Sauvages ſe précautionnent contre le froid; leurs ſouliers, quoique

d'une ſimple peau paſſée, ſont fort chauds, parce que la neige eſt ſi ſeche qu'elle ne donne point d'humidité. Ils s'enveloppent les pieds avec des morceaux de couverte, & les côtés du ſoulier forment un brodequin qui empêche la neige d'y entrer: les pieds geleroient avec des ſouliers européens, ce que pluſieurs ont malheureuſement éprouvé. Les Sauvages ferment leur couverte dans le bas avec leur ceinture, & la font monter ſur la tête en forme de capuchon; ils l'arrangent ſi bien, qu'on ne leur découvre que le nez & les mains. Ils ont des mitaines de peau ou de flanelle, pendues à leur col par un cordon; ce qui vaut mieux que des gands, parce que les doigts ſéparés ſont plus ſuſceptibles de ſe geler. Ils font des bonnets d'un quarré d'étoffe, dont ils couſent un côté qui recouvre bien le col &

les oreilles. On entre dans ces détails, parce qu'un pareil ajustement seroit fort bon pour des troupes qu'on voudroit faire marcher l'hyver, & éviteroit bien des maux au soldat. S'ils s'apperçoivent que quelque partie du col ou du corps ait gelé, ce que l'on connoît sur le champ par la blancheur, ils prennent de la neige & s'en frottent jusqu'à ce que le sang ait repris sa circulation. Ils ont attention de ne point approcher le feu; car si cette partie dégeloit par la chaleur, elle tomberoit en pourriture. Le plus grand inconvénient dans ces voyages, c'est, au printems, la reverbération des rayons du soleil sur la neige ou la glace; elle est capable de faire perdre la vue plusieurs jours avec des douleurs fort vives, à cause de l'inflammation qu'elle cause aux yeux: il n'y auroit d'autre remede que

l'usage

l'uſage des lunettes de verre coloré.

Les canots d'écorce d'orme ne ſont pas d'uſage pour les grands voyages; ils ſont trop frêles. Lorſque les Sauvages veulent faire un canot d'orme, ils choiſiſſent le tronc d'arbre le plus net, dans tout le tems que la ſeve dure. Ils le cernent de haut en bas de la longueur de 10, 12 & 15 pieds, ſuivant la quantité de monde qu'il doit porter. Après l'avoir enlevé tout d'une piece, ils en ôtent le plus raboteux du dehors de l'écorce, qui doit faire l'intérieur du canot: ils font des liſſes de la groſſeur du doigt, & de la longueur que doit avoir le canot, & emploient pour cela de jeunes chênes ou d'autre bois doux & fort: ils paſſent les deux grands côtés de l'écorce entre deux liſſes; & des cerceaux auſſi de brins de bois,

viennent aboutir dans les lisses distantes les unes des autres d'environ deux pieds. Ils cousent les deux extrêmités de l'écorce avec des lanieres tirées de la seconde écorce d'orme, ayant attention de relever un peu les deux extrêmités qu'on nomme *pinces*, & de faire un renflement dans le milieu, & une courbure dans les côtés, pour l'appuyer contre le vent. S'il y a quelques fentes, ils les cousent avec ces lanieres, les recouvrent avec des résines qu'ils mâchent, & l'étendent dessus en l'échauffant avec un tison. L'écorce avec les lisses sont arrêtées par ces lanieres. Ils ajoutent un mât d'un morceau de bois, & une traverse, pour servir de vergue. Leurs couvertes leur servent de voile. Ces canots portent depuis trois jusqu'à neuf personnes & tout leur équipage. Avec ces frêles bâtiments ils entrepren-

nent quelquefois des navigations ſur les lacs d'une douzaine de lieues. Ils ſont aſſis ſur leurs talons ſans ſe mouvoir, ainſi que leurs enfans, quand ils ſont dedans; car pour peu que l'on perde l'équilibre, toute la machine tourne; ce qui n'arrive cependant très-rarement que par quelque coup de vent. Leurs avirons ont de 4 à 5 pieds. La vue ſeule d'une pareille voiture, qui n'a pas trois pouces hors de l'eau, a ſûrement de quoi épouvanter un Européen. Si le canot tourne, ils le remettent ſur ſon fond en nageant, & remontent dedans par une des pinces. Lorſqu'ils abordent, ils ont grande attention de ne pas le laiſſer échouer, parce qu'il s'écraſeroit; ils le portent à terre, & le remettent à flot pour ſe rembarquer. Ils ſe ſervent particuliérement de ces bâtiments dans leurs partis de guerre. Ils en font

par-tout où ils ont des rivieres à deſcendre ou à remonter.

Les canots faits d'écorce de bouleau ſont bien plus ſolides & plus artiſtement faits. La carcaſſe de ces canots eſt faite avec des languettes de bois de cedre, qui eſt fort doux & qu'ils rendent auſſi mince que les languettes de fourreau d'épée, larges de trois à quatre doigts. Elles ſe touchent toutes les unes avec les autres, & vont aboutir en pointe entre deux liſſes. Cette carcaſſe eſt recouverte d'écorces de bouleau, couſues enſemble comme des peaux, arrêtées entre les deux liſſes, & ficelées tout le long des liſſes avec la ſeconde écorce de la racine du cedre, comme nous entortillons nos oſiers autour des cercles des tonneaux. Toutes les coutures & les trous ſont couverts avec de la réſine mâchée, comme ils le pratiquent pour ceux d'orme.

On y met des traverſes pour le contenir, qui ſervent de bancs, & une longue perche, qui prend de l'avant à l'arriere, dans les gros tems, pour empêcher d'être briſé par les ſecouſſes du tangage. Il y en a de 3, de 6, de 12, juſqu'à 24 places; ce qui eſt déſigné par les bancs. Les François ſont preſque les ſeuls qui ſe ſervent de ces canots pour leurs grands voyages. Ils portent juſqu'à trois milliers: quatre hommes peuvent les porter dans les portages; deux hommes ſuffiſent aux autres. Ces petits bâtiments eſſuyent des coups de vent qui embarraſſeroient bien des vaiſſeaux. On doit ſeulement prendre garde à ne pas les laiſſer échouer. S'il s'y fait des trous, on porte avec ſoi des écorces pour y mettre des pieces. Ce bâtiment ſert auſſi de cabane; on en releve un côté, qu'on appuye ſur un ou

deux avirons ; ensuite on se couche dessous à l'abri du vent. C'est le cabanage ordinaire dans les voyages & à la chasse.

Si l'homme a été créé pour être le maître de la terre, on peut dire qu'il ne paroît l'être véritablement que dans cette partie du monde : n'étant assujetti qu'à ses volontés, sans loi qui le gêne ; pouvant satisfaire à tous ses besoins, qui sont peu nombreux, il vit réellement libre. Pour le malheur des Sauvages, nous sommes arrivés chez eux, & nous leur avons appris à se servir de nos étoffes pour leurs habillemens. Ils ne sauroient à présent se passer de la poudre & de l'eau-de-vie, sans que la majeure-partie ne périt. Cette nécessité les fait rester tranquilles, à l'égard des Anglois qu'ils n'aiment pas & qu'ils méprisent, parce que leurs négociants s'efforcent de les

tromper. Les Sauvages avoient autrefois des usages & des ustensiles auxquels ils auroient bien de la peine à s'accoutumer aujourd'hui. Ils faisoient de la poterie, ils tiroient le feu du bois; & leurs fleches fournissoient à leur nourriture. Ils fabriquoient des aiguilles & des hameçons avec des os de poisson. Le nerf des animaux leur sert à coudre; ils le séchent, le battent, & en le divisant ils en tirent un fil aussi fin qu'ils veulent. Leurs femmes sont adroites & industrieuses à donner de l'agrément à leurs ajustemens.

Lorsque le Sauvage a de quoi manger, ses besoins sont satisfaits; il ne songe alors qu'à jouer, fumer, ou à dormir, ne se mettant pas en peine du lendemain. A moins que quelque sujet ne réveille ses idées, il ne pense à rien. Il est d'une tranquillité & d'une pa-

tience extrême ; ce qui le fait paroître mélancolique. L'habitude d'être seul & isolé peut contribuer à cela ; mais elle est si fort dans sa nature, que le Sauvage le mieux traité & logé le plus superbement, s'ennuyeroit au bout d'un mois à en périr, s'il ne pouvoit courir les bois & mener son genre de vie ordinaire : l'épreuve en a été faite. Il ne pense qu'à sa chasse, aux ennemis de sa nation, & ne s'occupe que des moyens de se maintenir tranquille sur sa natte, c'est-à-dire, dans son pays. Il n'a aucune idée de ce que nous nommons proprement *ambition* : il ne convoite jamais ce qui appartient à autrui ; sa seule ambition est d'être reconnu pour un grand chasseur, & un homme redoutable, qui a tué beaucoup de monde. Si un Européen veut lui raconter la puissance du roi de France, ou du roi

d'Angleterre, il écoute très-attentivement ce qu'on lui dit ; enſuite il vous demande très-froidement, eſt-il bon chaſſeur ? a-t-il tué beaucoup d'ennemis ? Si on lui aſſure qu'il a été à la guerre & qu'il tire bien, oh ! s'écrie-t-il, c'eſt un homme. C'eſt là le plus grand éloge que les Sauvages puiſſent donner. Ils ſont fort hoſpitaliers ; ſi on entre dans leur cabane, on peut tout prendre dans leur marmite, & en manger, ſans qu'ils y trouvent à redire. Ils vous offrent ce qu'ils ont de meilleur, & ſe privent même de leur néceſſaire, pour le donner à un étranger. Cela eſt réciproque ; ils s'imaginent qu'on ne peut rien leur refuſer. Chez quelques nations on vous offre juſqu'à des femmes, pour que vous ne vous ennuyiez pas.

Ils penſent que le maître de la vie les ayant fait naître ſur la terre

qu'ils habitent, perſonne n'eſt en droit de les troubler dans leurs poſſeſſions. Comme ils ne connoiſſent aucune propriété territoriale, ils jugent que tout le pays leur appartient en commun, & qu'une terre où ils habitent, & où ſont les os & l'eſprit de tous leurs ancêtres, eſt ſacrée & inviolable. Ils croyent qu'ils ne peuvent la quitter, ſans aller prendre celle de quelqu'autre, qui ſeroit en droit de les en chaſſer. Ce ſentiment né avec eux les rend très-délicats ſur cet objet, & c'eſt toujours un ſujet de guerre, quand quelque nation vient chaſſer chez une autre. Les voyageurs ſauvages ont même l'attention de laiſſer les peaux des bêtes qu'ils tuent ſur le territoire d'une nation étrangere, ſuſpendues à des arbres, pour qu'elle en profite. C'eſt donc bien mal-à-propos que les Anglois diſent avoir acheté de

quelqu'un d'eux plusieurs pays. Les Européens n'ont été soufferts dans les premiers tems, que parce qu'ils se sont d'abord présentés comme des êtres bienfaisans, qui, possédant tout ce qu'ils pouvoient desirer, venoient le leur offrir, les tirer de la misere & leur fournir leurs besoins. A ce seul titre, ils en ont été reçus; ils se sont ensuite offerts à les soutenir contre des nations avec lesquelles ils étoient en guerre, & ont été regardés comme des bienfaiteurs & des amis. Mais lorsque les Européens sont venus en force, ils ont obligé les Sauvages de leur céder les terres dont ils avoient besoin. Ceux-ci se trouvant alors trop gênés pour la chasse, se sont retirés dans l'intérieur, & se sont vus forcés de chercher un asyle chez d'autres nations qui les ont reçus par charité, & les ont incorporés à elles. Depuis ce

tems, ils ont conservé, sur-tout les Loups de la Belle-Riviere (*a*), une inimitié qu'ils font ressentir aux Anglois toutes les fois qu'ils le peuvent.

Les François n'occupant que les bords du fleuve St. Laurent, n'ont pas gêné les Sauvages jusqu'à présent, qui ont conservé tout l'intérieur des terres ; ils ont, au contraire, affecté de les conserver parmi eux autant qu'ils ont pu, par l'établissement des villages chrétiens. Outre l'avantage de la propagation du christianisme, cette idée étoit fort bonne, parce que le bien-être, que les bontés du roi faisoient trouver aux Sauvages, attiroit à notre nation leur estime & leur amitié. Les An-

(*a*) Ce sont eux qui souleverent, en 1763 & 1764, presque tous les peuples d'au delà des Apalaches, contre les Anglois, auxquels ils firent une cruelle guerre.

glois ſont aujourd'hui très-fâchés de n'avoir pas ſu les ménager dans les commencemens de leurs établiſſements.

Les Sauvages regardent comme leurs chefs les aînés de la premiere branche de leurs nations. Quelques-unes leur laiſſent un peu plus d'autorité que d'autres. Elle va juſqu'à s'en laiſſer battre, ſans qu'ils cherchent à ſe venger, ce qui eſt très-rare. Telle eſt la nation des Loups de Theaogen. Tous les droits de prééminence ſe réduiſent à cela; d'ailleurs ils n'ont que celui d'inſinuation ou d'exhortation. Si quelqu'un ne veut pas faire ce qu'on lui dit, ils n'ont aucun moyen de le contraindre. Ce chef leur ſert ſeulement de point de réunion, pour les conſeils ou les délibérations, & c'eſt en ſon nom que la nation parle dans les affaires publiques. Les

jeunes gens ont tous un respect & une déférence très-exemplaire pour leurs parens & leurs anciens : il les porte à déférer très-volontiers à tout ce qu'ils leur disent ou leur insinuent ; ils leur obéissent sans murmurer, & font toutes les corvées sans se plaindre. Dans les voyages, les jeunes gens se chargent, sans rien dire, du soin de faire les cabanes, & d'aller chercher le bois, tandis que les vieux fument tranquillement.

Aucune idée de métaphysique & de morale n'entre dans la tête des Sauvages ; ils croyent ce qu'on peut leur dire sur ces matieres, sans en avoir une persuasion intime ; ils disent qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour comprendre les choses qui sont de simple raisonnement. D'après cela, on doit imaginer qu'ils sont d'assez mauvais chrétiens. Lorsqu'un missionnaire leur parle

de la Trinité, de l'Incarnation du verbe, ils répondent tranquillement : ces choſes ſont bonnes pour vous autres qui avez de l'eſprit ; mais nous n'en avons pas aſſez pour en être perſuadés ; nous le croyons, puiſque tu nous le dis. Ils comparent la Trinité à un morceau de lard où ſe trouve la chair, la graiſſe & la coine, trois choſes diſtinctes qui ne forment que le même morceau. Les miſſionnaires leur ont perſuadé (*a*) que Judas avoit le poil rouge, & que les Anglois, qui ſont généralement de ce poil, ſont de ſa race ; ce qui eſt une raiſon de plus pour les haïr.

Le roi ayant fait paſſer avec les premiers colons, des prêtres, des

(*a*) L'auteur attribue mal à propos à tous les miſſionnaires en général, un diſcours qui ne peut avoir été tenu que par quelques-uns d'eux, ou par quelques coureurs de bois.

missions étrangeres, des sulpiciens, des récollets & des jésuites, ces missionnaires, qui se trouvoient, autant qu'ils pouvoient, dans toutes les traites, invitoient les Sauvages à venir s'établir dans un endroit qu'ils leur désignoient, où on les logeroit, les nourriroit, les habilleroit, & où ils trouveroient tous leurs besoins. Plusieurs par paresse s'apprivoiserent, pour venir profiter de ce bien-être, & se soumirent volontiers à être instruits. Si on ne leur eût rien donné, & qu'ils n'eussent pas trouvé un avantage décidé à prendre ce parti, on en auroit eu bien peu : on en peut juger par le petit nombre que l'on en a attiré, malgré toute l'aisance qu'on leur a procurée. Leur indifférence à croire ou à ne pas croire les y a déterminés, comme aussi les promesses de la vie à venir. Leurs enfants élevés dans la reli-

gion chrétienne ſuivent l'exemple de leurs peres, & à moins que leurs paſſions ne les obligent d'abandonner les miſſions, ce qui arrive continuellement, ceux qui y reſtent ſuivent avec beaucoup de décence les cérémonies de la religion. Il eſt très-édifiant de les voir dans l'égliſe, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, toujours à genou, d'un air recueilli plus qu'aucun capucin, ne parlant jamais entr'eux, ne tournant jamais la tête. Les femmes très-enveloppées chantent avec les hommes à deux chœurs, les prieres de l'égliſe que leur ont traduites les miſſionnaires, & qu'ils ont appriſes de mémoire. Leurs chants ſont doux & harmonieux; on n'y entend point de diſcordance, comme dans nos villages. A l'égard des ſacremens, ils en uſent autant que le veulent leurs miſſionnaires,

& se soumettent facilement aux pénitences particulieres & publiques qu'ils leur imposent ; car ils y ont un peu rappellé les regles de la primitive église. Les Sauvages payent exactement la dîme de leurs bleds de Turquie & de leurs pelleteries, à laquelle les missionnaires les ont soumis.

L'ivrognerie n'est pas moins cependant le vice dominant de ces nouveaux couvertis. L'obligation de garder des femmes, qu'ils n'aiment point, est la seule chose qui les fatigue le plus ; aussi beaucoup abandonnent les missions pour retourner dans leurs villages, afin d'y vivre en liberté. On peut dire en général qu'ils ont acquis un peu d'humanité, & un attachement particulier pour les François, comme étant de la même religion, ou de la même priere, parce qu'ils font une différence du catholicisme

d'avec la religion angloiſe. Les prêtres ont eu attention de leur perſuader que celle-ci n'étoit preſque pas chrétienne. Si les Sauvages qui ont embraſſé notre culte ſont devenus plus humains, on doit avouer qu'ayant eu dès-lors plus de communication avec nous, ils ont auſſi été infectés de nos vices davantage que les autres moins expoſés à la contagion.

Tous ces faits ſont dans la plus exacte vérité: il eſt fâcheux qu'ils ne ſoyent guere conformes aux récits exagérés des miſſionnaires. Le petit nombre de Sauvages qui ſe ſont convertis depuis environ 180 ans que nous occupons ce vaſte continent, eſt une preuve de leur indifférence ſur la religion. On a beau les prêcher, ils écoutent très-tranquillement & ſans humeur, mais ils reviennent toujours à leur propos ordinaire, qu'ils n'ont pas aſ-

ſez d'eſprit pour croire & ſuivre ce qu'on leur dit, que leurs peres ont vécu comme eux, & qu'ils adoptent leur maniere de vivre. Quand ils ont tué quelques prêtres, cela n'a jamais été en haine de leurs dogmes, mais parce qu'ils les regardoient comme étant d'une nation ennemie.

Nous avons dit que le roi faiſoit tous les fraix des miſſions. Lorſque les Sauvages s'y ſont trouvés mal à l'aiſe, à cauſe des trop grands défrichemens, ils ont demandé à ſe tranſporter dans des endroits plus éloignés. Le roi a fait les frais de ces nouveaux établiſſemens, & les miſſionnaires ont cédé leurs anciens villages aux Européens, en s'en réſervant la ſeigneurie. Ils ont acquis par là dans le Canada la propriété de huit villages ſur dix : tous ceux de l'isle de Mont-Réal, & la ville de ce

nom ſont ainſi devenus des poſſeſſions des Sulpiciens.

Il n'y a point de nations connues, qui n'ayent entendu parler de notre religion, & pluſieurs ſe trouvent même à portée d'en voir l'exercice; ils la reſpectent tous à leur maniere. Les Sauvages ont une eſpece de vénération pour nos prêtres, qu'ils appellent *les Peres de la priere*, parce qu'ils eſtiment leurs mœurs, & à cauſe des diſcours que ceux-ci leur tiennent; ils les regardent comme des hommes uniquement occupés à prier l'Etre Suprême.

Ces peuples de l'Amérique n'ont point une idée bien diſtincte de cet Etre infini; ils ne lui rendent point de culte, & le déſignent par le nom de *Maître de la vie.* Ils croyent que c'eſt de lui que dépendent tous les événemens, & qu'ils ne peuvent réuſſir dans aucune entrepriſe, ſans

qu'il le veuille. A leurs discours on imagineroit qu'ils sont fatalistes ; ils croyent qu'il y a des esprits méchans qui causent les événemens sinistres & tout ce qui leur paroît extraordinaire. Ils leur donnent le nom de *Manitous*. La mer, les lacs, les rivieres, toutes les choses créées ont leur Manitou ; c'est à ces esprits malfaisans qu'ils font des offrandes ou des sacrifices. S'ils sont assaillis par un coup de vent sur un lac, & qu'ils soyent en péril, ils jettent du tabac, ou quelque meuble ou ustensile, pour appaiser le Manitou du lac. Ils en agissent de même quand ils passent un rapide difficile. Lorsqu'ils vont à la chasse ou à la guerre, pour avoir du succès, ils font une espece de sacrifice. Il consiste à dresser un pieu auquel ils suspendent un chien tué, ou un autre animal, des plumes, du tabac,

ou ce qui leur vient en idée : c'eſt à quoi aboutiſſent toutes leurs cérémonies de religion. Ils ſont très-ſuperſtitieux. Tout ce qui leur paroît de mauvaiſe augure eſt capable de leur faire rompre un parti de guerre, quand même ils auroient fait quelques centaines de lieues, & qu'ils ſeroient à portée de frapper ; il en eſt de même pour une partie de chaſſe ou autre choſe. Ils appellent prier, *faire la médecine.*

L'habitude d'être ſeuls doit leur donner celle de rêver ; ce qu'ils appellent *jongler*. Un homme ou une femme qui ſe trouve dans cette diſpoſition, s'enveloppe dans ſa couverte & y reſte fort long-tems. Leur imagination s'échauffe, & ſaiſis d'enthouſiaſme ils croyent voir les événemens futurs, & les annoncent avec confiance. A la vérité ſouvent leur prophétie ne ſe

réalise pas, mais aussi plus d'une fois ils devinent. Les Européens qui ont été parmi eux racontent à ce sujet des choses surprenantes. Nous rapporterons deux faits qui sont bien connus dans l'armée françoise. En 1756, M. Duplessis, commandant à Niagara, envoya un parti de 25 Missisakes à Chouegen; les femmes resterent sous le fort. Elles s'assembloient tous les soirs pour faire la médecine; une vieille chantoit, les autres répondoient en chœur: les officiers alloient voir cette cérémonie. Au bout de six à sept jours, on leur demanda pourquoi elles ne faisoient plus la médecine; la vieille répondit que leurs gens s'étoient battus, qu'elle l'avoit jonglé, & qu'ils avoient tué du monde. Un officier qui connoissoit ces jongleries écrivit sur le champ le jour qu'elle désignoit. Lorsque le parti

fut

fut revenu, il interrogea les Sauvages & les prisonniers ; leur réponse fut conforme au récit de la vieille. Il y a au moins 60 lieues de Niagara à Chouegen, & il n'étoit venu personne par eau ni par terre. Les Sauvages avoient perdu deux hommes, enlevé douze chevelures, & amené trois charpentiers de bâtimens, prisonniers. En 1758, vers le mois de Mars, M. de Vaudreuil envoya un gros parti de Sauvages domiciliés à Carrillon. Ces Sauvages arrivés au fort, furent voir le commandant & le prierent de leur donner quelques vivres, parce qu'ils vouloient se reposer quelques jours, avant de partir pour le fort Georges. Etant retournés à leur campement, un d'eux se mit à jongler & dit que les Anglois étoient tout près du fort Carrillon ; qu'il falloit partir tout de suite pour les aller attaquer : les

autres déférerent à cette inspiration & retournerent chez le commandant pour l'avertir qu'ils vouloient partir le lendemain, comptant de trouver un parti anglois. Le commandant, quoiqu'étonné de leur idée, en fut bien aise pour se débarrasser d'eux. Plusieurs officiers & soldats voulurent être de la partie ; ils n'eurent pas fait trois lieues, qu'ils découvrirent les traces des Anglois sur le lac, qui étoit encore gelé, venant du côte de Carrillon. Ils suivirent ces pistes : leurs découvreurs virent de dessus un mamelon dans le bois, les Anglois, qui descendoient dans un basfonds qui étoit entr'eux, au nombre de 250. Les découvreurs avertirent leurs gens, qui, ayant bientôt joint les ennemis, les attaquerent dans le tems qu'ils commençoient à sortir du vallon. Il ne s'en sauva pas huit ; c'étoient tous de vo-

lontaires avec des officiers, aux ordres de Rober Roger. Tout fut tué, & on fit peu de priſonniers.

Preſque dans chaque village il y a des jongleurs en titre ; ils ſont auſſi médecins, ou plutôt vrais charlatans. Ils s'enferment ſeuls dans une cabane, où ils ſe démenent comme des poſſédés. En ſortant ils débitent leurs prophéties. C'eſt ordinairement ſur le ſort d'un malade, ſur celui d'un parti de guerre ou de chaſſe. Dans le premier cas, ils diront que le Manitou de la maladie demande un feſtin, dont le réſultat eſt de s'enivrer ; enſuite il donne un reméde. S'il produit un mauvais effet, le ſoi-diſant médecin eſt quelquefois bien battu ou tué, parce que les Sauvages ſont fâchés d'avoir été dupés. Chaque famille a ſes remédes particuliers ; mais ces jongleurs en ont auſſi de très-bons. Ils connoiſſent des plan-

tes admirables, sur-tout pour les blessures. Il est certain qu'à moins qu'il n'y ait des os cassés, aucun chirurgien ne les pourroit traiter plus sûrement, avec moins de façon & plus promptement. Ils connoissent une grande quantité de plantes, de racines & d'écorces d'arbres, qu'ils employent très-utilement. Depuis que les Européens sont dans l'Amérique, ils ne se sont pas assez appliqués à se faire montrer ces remédes qui seroient d'un très-bon usage dans notre médecine. Il est vrai que les Sauvages sont très-jaloux de conserver pour eux leurs recettes; mais avec le tems & des présens, on auroit pu venir à bout de leur arracher leurs secrets. Ils se guérissent de toutes les maladies vénériennes les plus invétérées, sans mercure. Ils ont une racine qui vient comme les plus gros navets, & qui fait jeter

les abcès intérieurs; elle se reproduit de bouture & croît dans les endroits humides ou un peu marécageux.

D'autres plantes guérissent les coupures (*a*) aussi vîte que le meilleur baume ; celle qu'ils nomment anis, & qui en a le goût, est excellente. Les maladies auxquelles ils sont le plus sujets, sont les pleurésies, les fluxions de poitrine, & les maladies de consomption occasionnées par la quantité d'eau-de-vie qu'ils boivent. Quoiqu'ils aiment la conservation de leur être, on peut dire qu'il n'y a point d'espece d'hommes qui craigne moins la mort, qu'ils regardent comme

(*a*) La plante qui les guérit est nommée par le P. Charlevoix, *plante universelle*. Ses feuilles broyées referment toutes sortes de playes. Ces feuilles sont de la largeur de la main & ont la figure d'une fleur de lys.

un paſſage à une autre vie. Dès qu'ils ſe ſentent ſur leur fin, ils chantent leur chanſon de mort, juſqu'à ce qu'ils ne puiſſent plus parler. Cette chanſon eſt une eſpece de complainte que chacun fait à ſa fantaiſie ; mais toutes ſur le même ton.

Lorſqu'un Sauvage eſt mort, on n'entend ni cri, ni plainte dans la cabane ; mais on vient lui faire des viſites d'adieu. On l'enterre avec tous ſes plus beaux vêtemens, ſes armes & un baril d'eau-de-vie, pour lui aider à faire ſon voyage. On éleve au deſſus de ſa tombe une eſpece de cabane de pieux, en forme de mauſolée, & à côté un autre gros pieu où ſont les armes de ſa famille. On y marque des figures qui repréſentent le nombre des chevelures & des priſonniers qu'il a faits. Quelques nations ont l'uſage d'envoyer des femmes, pen-

dant une huitaine de jours, qui allument un petit feu auprès de ce mausolée, & s'asseyant sur les talons restent là immobiles un quart d'heure ou demi-heure. S'il meurt à la chasse, quand il y auroit même trois ou quatre mois, ils le déterrent & le rapportent dans leur canot pour l'ensevelir dans leurs villages. Ils pratiquent même cela à l'égard des enfans.

Au bout de l'an, ils viennent faire un anniversaire, qui consiste à un festin auprès de la tombe. Alors ils déterrent le baril d'eau-de-vie, dont ils boivent. Ils croyent qu'après leur mort leur ame va dans un grand pays au delà de la mer qu'ils désignent par le nom de grand lac. Ils s'imaginent que là ils trouveront de quoi chasser à discrétion, seulement pour s'amuser, & qu'ils n'y seront occupés que de danses.

Ils n'ont aucune tradition qui leur ait conservé la moindre idée de leur origine ; tout ce qu'ils en disent leur a été suggéré par les Européens. Il y en a qui croyent qu'une femme est descendue du Ciel sur l'eau, & qu'ayant mis le pied sur une tortue pour se reposer, la terre s'est formée autour de cette tortue, & cette femme a donné naissance au monde (*a*). Comme ils ont adopté pour armes, les uns l'ours, d'autres une tortue, un loup, un renard, &c. (*b*), & qu'ils désignent leur famille par le nom de ces animaux,

(*a*) Cette idée paroît leur être venue originairement des Indiens d'Asie, qui l'ont communiquée aux habitans des isles du Japon, d'où cette fable a passé en Amérique.

(*b*) Le baron de la Hontan a trouvé dans cet usage les regles puériles de notre vaine science du blason.

ils penſent en être deſcendus. Quelques-uns ſont perſuadés qu'ils ſont ſortis de la terre qu'ils habitent. Comme ils ne ſavent point écrire, ils ſe déſignent par les figures de ces animaux, qu'ils deſſinent ſur des écorces ou ſur des troncs d'arbres. Il y en a qui font des figures ſculptées qui ne le cédent point à celles de nos médiocres ouvriers. Ils ſe ſervent pour faire ces figures, qui ſont très-expreſſives, d'un couteau crochu comme pour travailler leurs uſtenſiles en bois.

Quand une famille prend le deuil pour un de ſes membres, ils quittent tous leurs ornemens, & vont vêtus le plus ſimplement qu'ils peuvent, ne ſe matachent qu'en noir. Ce deuil dure environ un an. Les parens, amis, & ceux qui s'intéreſſent à cette famille, lui font des préſens pour couvrir le mort, ce

qui conſiſte à leur donner un collier, un habillement. Ils remplacent le mort dans la cabane, par une chevelure ou un priſonnier. Il y en a qui ne quittent point le deuil juſques à cette derniere cérémonie, une des principales cauſes de leurs guerres, étant toujours obligés d'avoir au moins une nation ſur qui l'autre puiſſe faire des priſonniers ou des chevelures pour le remplacement des morts.

Toutes les nations de l'Eſt de l'Amérique, quoiqu'ayant à-peu-près le même langage, n'étoient pas aſſez liées entr'elles pour qu'elles ne ſe fiſſent pas des guerres, dont on peut voir l'énumération dans les auteurs anglois & françois. Les Anglois les ont trouvées dans ces diſpoſitions, lorſqu'ils ont commencé à habiter ces contrées; ce qui a favoriſé l'établiſſement de leurs colonies; mais leurs malheurs com-

muns ont réuni les Sauvages. Ces nations ont eu aussi des guerres considérables à soutenir contre les Iroquois, qui leur avoient mis le machicoté, c'est-à-dire, suivant leur langage, leur avoient défendu de porter les armes, les regardant comme des femmes.

Les Iroquois sont six nations réunies ensemble, en y comprenant les Tascarorins qu'ils avoient presque détruits & qu'ils ont incorporés parmi eux, ainsi que la nation Erié ou du Chat, dont il ne restoit plus que quelques personnes qui ont été adoptées par les Sonnontoins. La nation iroquoise est la plus intimément liée de toutes celles de l'Amérique, & forme une véritable république fédérative. Cette union leur a donné une supériorité décidée sur tous les autres peuples, qui étant moins nombreux en étoient écrasés & ne pou-

voient lui échapper. Les Iroquois alloient chercher leurs ennemis avec des milliers de guerriers, jusqu'aux rivieres qui tombent dans le Mississipi, & jusqu'au lac Superieur. Toutes ces incursions n'ont cependant jamais abouti qu'à tuer ou enlever des hommes, & à détruire ces nations; ce que les Sauvages appellent *les manger*. Ils n'ont jamais ni l'idée d'étendre leur pays pour avoir une chasse plus étendue, ni celle de s'assujettir aucune nation. La preuve en est que malgré tous les avantages qu'ils ont eu sur différens peuples qu'ils ont presque détruits, comme les Hurons, les Nepicins & les Algonquins, qui étoient autrefois fort nombreux, les Iroquois n'ont cependant jamais cherché à s'emparer des terres de ces nations, & à les réduire en servitude. Les prétentions des Anglois sont donc très-

frivoles, lorſqu'ils ſuppoſent qu'en vertu de leur alliance prétendue avec les Iroquois, ils ont des droits ſur les pays de toutes les nations avec leſquelles ce peuple a été en guerre & qu'il a ſubjuguées. Ces nations peuvent avoir diminué, mais elles n'ont jamais changé d'état dans leurs différens cantons.

Les Outaouais, les Sauteurs ou Ochibois, & les Miſſiſakes, qui ont à-peu-près la même langue & ſont fort liés entr'eux, quoique très-voiſins des Iroquois, ſe ſont ſoutenus contr'eux, à cauſe de cette union. Les autres nations plus éloignées & moins unies ont cependant peu ſouffert: elles ſe ſont même confédérées pour les chaſſer. On pourroit encore beaucoup rabattre de ces grandes armées d'Iroquois, qui montoient, à ce qu'on dit, quelquefois à 20000 hommes. Si elles avoient exiſté, il eſt cer-

tain qu'elles auroient détruit toutes les nations chez qui elles auroient passé.

Lorsque les François sont entrés en Amérique, ils sont arrivés sur les terres des Algonquins, une des plus anciennes nations de ce continent, comme on peut en juger par l'étendue de leur langue, & sur celles des Népicins & des Hurons, qui étoient en guerre avec les Iroquois. Les François ont pris leur parti contre ces derniers, qui sont devenus par là ennemis naturels de leurs établissemens. Nous les avons délogés de l'isle de Montréal, & des plaines à l'Est du fleuve St. Laurent, où ils venoient à la chasse; aussi nous ont-ils fait des maux considérables dans les premiers temps de la colonie (*a*).

(*a*) Ils l'ont mise plusieurs fois à deux doigts de sa ruine. Voyez l'histoire de la Nouvelle-France par le P. Charlevoix.

Ils y ont toujours été portés par les ſollicitations d'abord des Suédois & des Hollandois, qui formoient des établiſſemens ſur la riviere d'Hudſon, & enſuite par les Anglois qui ont pris leur place. Cela nous a donné occaſion de nous lier plus particuliérement avec toutes les nations du continent, parce que toutes redoutant les Iroquois, nous étions toujours prêts à les ſoutenir ou à les faire allier entr'elles pour repouſſer l'ennemi commun. D'ailleurs les François ne ſe rencontrant ordinairement avec les Sauvages, que dans des poſtes où ils leur fourniſſoient de quoi ſatisfaire à leurs beſoins ; ils leur ſont devenus néceſſaires. Quand ils ont eu quelques démêlés avec quelqu'une de ces nations, ils ont toujours eu attention de s'unir avec les autres contre celle-là, & l'ont obligée bientôt d'être tranquille, parce que les

Sauvages ſe craignent bien plus entr'eux qu'ils ne redoutent d'avoir à faire aux Européens.

Les nations ſauvages ſe trouvant quelquefois mêlées les unes avec les autres, ſoit au retour de leur chaſſe, ou dans des ambaſſades réciproques, elles paſſent le tems à des feſtins ou plutôt à des débauches d'eau-de-vie. Elles tâchent ſouvent de prendre des précautions pour qu'il n'arrive pas quelque malheur. Les femmes cherchent à cacher les armes de leurs maris autant qu'elles peuvent; car il y en a toujours qui ne boivent point, pour ſervir tous les autres. Il y a des feſtins à tout manger, duſſent-ils en crever. Leurs feſtins conſiſtent ordinairement en boiſſon; il n'y eſt pas queſtion de manger. Dix à douze Sauvages boiront juſqu'à 15 ou 20 pots d'eau-de-vie, & plus, à proportion. Le plus jeune eſt char-

gé de verser à boire ; chacun boit à son tour la même quantité. Le distributeur fait si bien son compte, que sa portion se trouve toujours égale à celle des autres. Les femmes qui ne se soucient pas de boire, prennent leur portion, la mettent dans la bouche, & la rejettent ensuite dans leur petite marmite. Elles la revendent, lorsque l'eau-de-vie manque aux convives. Les Sauvages ont une si grande fureur pour cette boisson, que quand une fois ils sont en train d'en boire, ils se dépouillent généralement de tout ce qu'ils ont, pour avaler quelque coup de plus. L'on peut juger quel tintamarre & quelle confusion cela occasionne. Ils commencent par chanter : succédent ensuite des hurlemens affreux. Ils attendent ce temps d'ivresse, pour se faire des reproches ou des querelles ; c'est toujours sur le manque de bravou-

re. La mort de quelqu'un (*a*) est presque toujours la suite de ces rixes, ou au moins il en coûte quelques oreilles déchirées. S'ils attaquent un homme qui n'est pas ivre, & qu'il n'ait pas le secret de s'esquiver de bonne heure, il en est souvent la victime, parce que ce seroit un deshonneur à lui de frapper un homme dans cet état d'ivresse, disant qu'ils n'ont point alors d'esprit. S'il s'en va, il craint que l'autre ne lui reproche de l'avoir fait fuir. Dans cette alternative, pour montrer son courage, il lui dira de le frapper, & l'autre le tue. De pareils accidens ont fait périr de fort bons & braves Sauvages.

Si le mort est de la même na-

(*a*) Un homme blessé d'un coup de feu, ou d'une arme tranchante, est censé mort & demande vengeance.

tion que celui qui l'a tué, ils ne diront rien ſur le champ, mais ils feront naître une autre occaſion d'ivreſſe. Si ce dernier s'y trouve, ce qui ne manque guere d'arriver, parce qu'ils ne peuvent réſiſter à l'envie de boire, quelqu'un des parens du défunt le tue. Quelques-uns contrefont les ivrognes plus qu'ils ne le ſont en effet, pour exécuter leur deſſein. Dans un autre état, ils n'oſeroient entreprendre de ſe venger, parce qu'ils ne pourroient pas s'excuſer, en diſant qu'ils n'avoient pas de l'eſprit. Afin de remédier à ces inimitiés ſucceſſives, les parens du meurtrier couvrent le mort, comme nous l'avons dit, & cela occaſionne encore un parti de guerre pour aller chercher à le remplacer. Ce moyen n'empêche pas toujours que la mere ou la femme du mort, déplorant ſa perte, n'engage quelqu'un

à tuer son assassin. On doit juger quelle destruction d'hommes ces accidens entraînent. Si ce dernier en a tué plusieurs, la nation consent volontiers à le faire mourir dans un festin exprès, où même son pere assiste. Quand les Européens veulent les exhorter à se désister de pareils desseins, ils répondent tranquillement, il veut mourir, cela n'est pas de valeur.

Si un semblable événement arrive entre des nations différentes, il est bien plus sérieux ; toute la nation se trouve offensée & est obligée de venger cette mort. Si la nation du meurtrier veut éviter la guerre, il faut qu'elle le livre & qu'elle couvre le mort; encore n'est-on pas toujours content. Les parties lésées veulent prendre leur revanche, même long-tems après, & ces querelles ne finissent souvent que par la destruction des

uns ou des autres, ou que lorſque d'autres nations interpoſent leur autorité. Plus on fait de mal à une nation ſauvage, plus on la rend intraitable, & on ne peut venir à bout de ſe la concilier que par la douceur.

Dans les ambaſſades d'une nation à une autre, pour parler de paix, d'alliance ou de quelqu'autre ſujet politique, la députation eſt toujours nombreuſe : elle eſt compoſée de quelques chefs ou anciens de la nation, des chefs de guerre & de jeunes guerriers ; ils ont avec eux un orateur. Il s'en trouve dans preſque tous les villages. Ce ſont ordinairement les meilleurs diſcoureurs. Ils portent avec eux des colliers de porcelaine blanche, ſur laquelle eſt exprimé le ſujet de l'ambaſſade. Si c'eſt une alliance, ils y repréſentent des cabanes qui déſignent leurs villages, la tra-

ce du chemin d'un village à l'autre, & des Sauvages qui ſe tiennent par la main. On juge bien qu'il faut deviner ce que cela veut dire. Plus la choſe eſt de conſéquence, plus les colliers doivent étre grands. Ils portent un calumet de paix avec eux, c'eſt une pipe faite de marbre, ou d'une pierre très-douce, rouge brun, ou noire, dont le grain eſt fort fin, & que l'on peut travailler avec un couteau. Ils y adaptent un tuyau de bois de deux à trois pieds de long. Ce bois qui eſt très-dur a une moële épaiſſe qu'ils tirent avec un fil de laiton rougi au feu. Il eſt peint en jaune & noir, d'un deſſein à flamme, ou couvert d'un cordonnet de porc-épic blanc, jaune, rouge & noir, & d'une aile de plumes d'aigle, attachée avec un cordon de porc-épic & des rubans pendans, de différentes couleurs;

ce qui forme un joli effet. Le cortege s'étant rendu dans la cabane du chef, tous ceux qui le composent s'asseyent à terre sans rien dire, & allument le calumet : le chef commence à fumer, ensuite il le présente à celui de la nation avec laquelle ils négocient, & ce calumet passe des uns aux autres. Ils en fument chacun une gorgée ; c'est la plus grande marque de paix & d'amitié, qu'ils puissent se donner. S'ils n'étoient pas d'accord, ils refuseroient de fumer. Après la cérémonie, l'orateur se leve, raconte son voyage, dit qu'ils sont bien fatigués, & finit par indiquer le jour qu'ils partiront. S'ils sont amis, on leur envoye de quoi manger, & ils se rerirent tous ensemble pour se cabaner, sans rien dire. Au jour indiqué, ils viennent au conseil ; l'orateur y débite tout ce qu'ils ont à dire, en donnant des

branches ou des colliers, ſuivant la conſéquence de ce qu'il propoſe : on entendroit voler une mouche ; tous ont le calumet aux dents, ainſi que ſouvent l'orateur. Aux endroits importans, les députés approuvent le diſcours par un *ho ho.* Les autres ne répondent point le même jour ; ils indiquent ſeulement celui où, avec la même cérémonie, l'orateur de la nation répond pour tous, en reprenant article par article, & en rendant des colliers ou des branches pour chaque ſujet. Le conſeil étant fini, ils ſe ſéparent, & alors commencent les danſes & les feſtins entr'eux, juſqu'au départ.

S'ils veulent engager une nation dans une guerre, ils portent des colliers de porcelaine noire, avec des haches peintes deſſus, rougis en vermillon. Plus il eſt grand, plus

plus l'invitation eſt preſſante ; c'eſt leur façon d'offrir la hache.

La danſe du calumet, qui eſt une de leurs grandes cérémonies, ne laiſſe pas d'avoir ſon agrément ; tous les Sauvages ſont aſſis en rond avec leurs haches ou caſſe-têtes & leurs couteaux à la main. Quelques-uns ont ſeulement des *chichiquois*, qui ſont de petites calebaſſes remplies de petits caillous, ou des éperons de pied de chevreuil attachés enſemble au bout d'un manche. Il y en a un qui fait une timbale avec une chaudiere recouverte d'une peau. On choiſit le plus ingambe pour danſer ; un autre chante l'air propre à la danſe. Toutes ces eſpeces d'inſtrumens battent la cadence ; & le danſeur, ſon calumet à la main & un chichiquoi de l'autre, au milieu du cercle, ſuit l'air en faiſant des mouvemens cadencés, mais violens, de toutes les par-

ties du corps. Il ſe baiſſe juſqu'à terre, & après avoir bien fait des contorſions, il ſe releve bruſquement; laiſſant quelques momens d'intervalle, il recommence enſuite cette danſe, pour laquelle il faut beaucoup de ſoupleſſe & de force. Elle a des agrémens & ne déplairoit pas ſur un théatre.

Par ce que nous avons dit, on juge bien que les Sauvages ont ſouvent des occaſions de guerre; auſſi faut-il qu'ils ayent toujours quelque nation à manger, parce qu'ils ne peuvent être tranquilles ſans cela. Un Sauvage qui reſteroit trois ans ſans aller en guerre, ne ſeroit pas réputé un homme & eſſuyeroit des reproches dans leurs feſtins.

Lorſque la guerre eſt décidée contre une nation, il ne manque pas de chefs de guerre qui cherchent à faire des partis; on choiſit

celui qui a le plus de réputation. Il ſe munit d'eau-de-vie & de quelques équipemens ; il invite les jeunes gens, ſur-tout ſes parens, à un feſtin qui conſiſte à manger un chien que l'on tue en l'écorchant. Le repas fait, on commence à boire de l'eau-de-vie. Le chef de guerre ſe leve, chante ſa chanſon de guerre : chacun en a une particuliere ; il raconte tous ſes exploits, frappe un poteau & jette un gage pour aſſurer le fait. Il parle de toutes les nations chez qui il a frappé, en déſignant avec ſa hache le côté où elle eſt ſituée. Il annonce ſon projet, de l'air le plus menaçant qu'il peut, & invite ceux qui ont du courage à le ſuivre. Il finit par jeter un collier de porcelaine noire, barbouillé de rouge, avec dedain à terre, invitant ceux qui ont du cœur à le relever, & annonçant qu'il le deſtine pour celui qui ſe

montrera le plus courageux. Tous les jeunes gens assis en cercle répondent par un *hé hé* en cadence & qui sert de refrein à la chanson.

Lorsque ce chef a fini, le premier qui se décide, se leve, fait la même cérémonie, chante sa chanson de guerre, compte ses exploits en frappant au poteau, & jette des gages pour assurance, releve le collier toujours en chantant, & le montrant proteste qu'il sera digne de le gagner, & le rejette. Les autres se levent à mesure qu'ils se décident, & font la même cérémonie. Ceux qui ne veulent pas être de la partie boivent, mais ils ne dansent pas. La cérémonie finie, tous ceux qui doivent partir vont s'habiller en guerriers; ils se mettent nuds, au braguet & mittes près, se barbouillent tout le corps d'un brun rouge avec des rayes qu'ils se font avec les doigts, &

ſe coupent les cheveux, ou plutôt ſe les épilent, excepté la calotte. Ils s'ornent la tête, la couvrent de vermillon, & par deſſus ils y jettent du duvet blanc, qui eſt la marque que l'on part pour la guerre.

Dès qu'ils ſe ſont tous raſſemblés, ils marchent enſemble, leurs inſtrumens à la main; ils danſent en rond, vont en chantant de cabane en cabane, un air dont les finales ſont *ha ha*, *he he*, *heu*, *hi hi*, &c. ſe tournant les uns contre les autres, & leur caſſe-tête ou leurs couteaux à la main, geſticulant beaucoup. On leur fait de petits préſens. Pendant ce tems, les jeunes filles les ſuivent toujours, danſent des branles enſemble les ſoirées, comme nous l'avons dit, & c'eſt à qui les traitera le mieux. Cela dure pluſieurs jours & juſqu'au moment du départ. Ils ſe mettent alors tous à la file les uns

des autres, le chef en tête précédé du plus jeune qui porte la natte de médecine, dans laquelle est ou un oiseau ou autre animal que chaque chef de guerre prend pour son Manitou. Il y a aussi dedans cette natte quelques simples pour les blessures ou les maladies. Ils ont un très-grand respect pour cette natte, qui précéde toujours dans les marches. Le chef de guerre chante la chanson de départ, laquelle est une priere au maître de la vie, pour qu'il les favorise dans leurs desseins. Plusieurs filles suivent la bande en portant le paquet des jeunes gens, & les accompagnent quelquefois trois ou quatre journées, après quoi elles reviennent. Ils font leurs voyages en canot, parce que les rivieres sont les seuls grands chemins du pays.

Les jeunes gens sont chargés, comme nous l'avons déja dit, de

toutes les corvées, qu'ils se partagent entr'eux sans murmurer. Si quelque pareſſeux ne veut rien faire, il n'eſſuye aucun reproche. Si quelqu'un jongle & qu'il deſire s'en retourner, il part sans oppoſition. Ils campent de bonne-heure pour chaſſer, ne portant point de proviſions que leurs munitions. Ils ont néanmoins quelquefois un petit ſac de ſagamité, qui eſt du bled de Turquie concaſſé, grillé & cuit dans une chaudiere avec de la graiſſe & du ſucre d'érable. Ils conſervent cette eſpece de farine pour le tems qu'ils ſont près de leurs ennemis, ou dans quelque occaſion de diſette. En la mêlant avec de l'eau ſimplement, elle fait un manger ſain, nourriſſant & agréable; deux poignées de ce mets par jour ſuffiſent pour vivre, s'ils craignent de manquer de ſubſiſtance. Lorſqu'ils ſont dans le

pays ennemi, ils ne tirent point; s'ils n'ont pas des fleches, ils vivent de poiſſons, ou de quelques racines, ou de leur ſagamité. Mais auſſi-tôt qu'ils ſont près de frapper, ou quand ils fuyent, ou après une action, ils reſteront trois ou quatre jours ſans manger. En approchant de la frontiere, où ils pourroient rencontrer quelqu'un, ils ont attention de chercher les fourrées les plus cachées, d'effacer toutes les traces par où ils y ſont entrés. Ils cachent encore leurs canots & tous leurs paquets & ornemens, ſe barbouillent en noir tout le corps, & ne portent avec eux que leurs armes & leur Manitou, ſans oublier leurs miroirs. Ils tiennent fréquemment conſeil pour déterminer comment ils ſe diſperſeront après avoir frappé, où ſera leur rendez-vous, &c. Ils ne marchent jamais qu'ils n'ayent envoyé

des découvreurs autour d'eux à deux ou trois lieues. Sur leur rapport ils prennent leur parti. Leur ſagacité à découvrir toute ſorte de traces eſt ſinguliere : la terre foulée, les feuilles renverſées, la roſée abattue, tout cela ne les empêche pas de reconnoître les piſtes des fauves. Les pieds des Sauvages ſe connoiſſent par l'eſpece de chauſſure, mais ſur-tout par la façon dont le pied eſt placé ou tourné. Ils jugent encore plus aiſément ſi ce ſont des Européens, au pas & à la ſemelle. Ils diſtinguent même un Anglois d'un François, & devinent aſſez juſte combien il y a de monde, ſoit par les traces, ſoit par les feux qu'ils ont allumés, & par leurs couchées, ſi ces traces ſont d'un parti en campagne. Celui qui découvre le premier eſt preſque ſûr de battre les autres. Ils les ſuivront à la piſte plu-

sieurs jours, jusqu'à ce qu'ils les ayent trouvés dans une position qui leur donne l'avantage, comme dans une cabane où ils se dispersent pour dormir, ou dans une marche où ils se trouveroient séparés. Ils s'embusquent près de l'endroit où ils veulent frapper. Chacun a sa place décidée par le chef de guerre, & se tient tranquille jusqu'au signal que celui-ci donne, par un cri, en frappant de la main sur sa bouche. Il est rappellé par tous les assaillans qui ont déja tous couché en joue leurs hommes. Dans le premier moment de surprise de l'ennemi, ils tirent sur lui, & il est rare qu'ils ne le couchent pas à terre. Ils s'élancent tout de suite, la hache à la main, pour se jeter sur lui, & ne le quittent pas que tout ne soit détruit. S'ils croyent qu'il ne soit pas assez blessé, ou qu'il soit encore en état de défense, ils

lui donnent de la hache ſur la tête; s'il fuit, ils la lui jettent après & la lui plantent dans les épaules, en quoi ils ſont très-adroits. Dès que l'homme eſt tombé, ils courent à lui, mettent un genou au milieu de ſes épaules, lui prennent un toupet de cheveux d'une main, & avec leur couteau de l'autre en donnent un coup, en cernant la peau de la tête, & arrachent le morceau. C'eſt une expédition bientôt faite. Alors, montrant la chevelure, ils jettent un cri, qu'ils appellent le *cri de mort*. Durant les combats, ils pouſſent les cris les plus affreux qu'ils peuvent, pour s'animer & pour intimider l'ennemi. S'ils ne ſe voyent pas preſſés, & que la victoire leur ait coûté du ſang, ils exercent bien des cruautés ſur ceux qu'ils tuent ou ſur les morts; ils les éventrent & ſe barbouillent de leur ſang.

Quoique ces horreurs leur répugnent beaucoup, ils s'y livrent cependant pour s'animer au carnage & s'inspirer une espece de fureur ; ce qui les fait paroître plus braves entr'eux, & les étourdit sur les périls. Ils garrotent tous les prisonniers qu'ils peuvent prendre avec les colliers qui leur servent pour porter leurs paquets, & qu'ils ne quittent jamais. Ils les lient si bien au col, aux bras & à la ceinture, qu'il leur est impossible de se détacher. S'ils craignent d'être attaqués, ils se mettent à courir en se dispersant jusqu'au rendez-vous indiqué, qui est quelquefois à neuf à dix lieues, selon le pays & les circonstances où ils se trouvent. Ils se mettent quelquefois deux pour aider aux prisonniers à marcher, en les prenant par les mains ; si, malgré cela ils ne peuvent les suivre, ils leur levent la chevelure.

Quand ils font en embufcade auprès de quelque village ou de quelque fort, comme il y a ordinairement des découvertes aux environs, ils tâchent de s'y embufquer la nuit : fi c'eft de jour, ils fe couchent ventre à terre, en fe couvrant le dos & la tête d'herbes, de feuille, ou de paille, fuivant la couleur de ce qui eft auprès de cet endroit ; ils s'avancent fur leurs mains, pouffent leurs fufils en avant jufqu'à ce qu'ils foyent à la portée convenable. Ils jugent fuivant leurs forces, fi le pofte eft attaquable ou non ; ce qu'ils décident toujours à leur avantage; car, pour peu qu'ils fe voyent en danger, ils le laiffent paffer, & attendent le moment & l'occafion favorables avec une extrême patience, fur-tout lorfqu'ils ne font que deux ou trois. Leur expédition faite, ils pouffent un cri en fuyant,

& laissent à portée quelques marques qui désignent quelle est la nation qui a frappé.

Ils ne s'amusent guere à piller ; s'ils ont le tems ils tâchent de tuer des animaux pour vivre. Il est très-rare qu'ils brûlent des maisons, parce qu'ils ne veulent pas se faire découvrir. Leur objet principal est d'emmener les prisonniers ou d'enlever des chevelures. Quand ils n'espérent pas d'y parvenir, ils ne tirent pas. Ils s'embarrassent peu de fouiller & de dépouiller les morts. Il est essentiel de remarquer ici que s'ils ont occasion de faire beaucoup de prisonniers, ou d'enlever beaucoup de chevelures, ils le font jusqu'à ce que l'opération soit finie ; mais quand ils seroient trois cents & qu'ils ne feroient qu'une ou deux chevelures, ils ne recommenceroient pas une autre opération, dussent-ils pou-

voir ruiner un pays ou tuer d'autres hommes. Ils disent que s'ils n'étoient pas contens, le maître de la vie seroit fâché contr'eux, & qu'ils courroient risque de ne pas réussir ou de perdre leurs gens; ainsi ils vont chez eux toucher barre, si j'ose m'expliquer ainsi, y eût-il deux à trois cents lieues, font d'autres partis & retournent.

Dès qu'ils sont à leur rendez-vous, ils ajustent leurs prisonniers dans le goût de leur nation. Si c'est un Européen, ils lui coupent les cheveux à leur façon & l'habillent en Sauvage. Ils le matachent le soir & l'attachent à quelques branches d'arbres par un pied & une main, de façon à ne pouvoir se débarrasser. Ils lui mettent autour du col un collier de porcelaine, comme nos Dames le portent, barbouillé de rouge; ce qui marque son esclavage. Ils ont attention de

lui faire manger de tout ce qu'ils ont, pour qu'il ne pâtisse pas en route. Ils étendent leurs chevelures autour d'un petit cercle en forme de peau de tambour, & le côté des cheveux pendant; ils les graissent & les saupoudrent de vermillon, ainsi que le dedans de la peau.

Le chef de guerre a soin de donner le collier promis à celui qui le premier est allé sur l'ennemi, ou qui a fait le plus beau coup; ce qui se juge entr'eux très-équitablement & sans murmure. Si le chef a quelque équipement, & que quelqu'un en manque, il se dépouille pour le lui donner. C'est par la bonne conduite, la bravoure, le bonheur, & la libéralité, qu'il acquiert la réputation de bon chef de guerre. Eût-il réussi au delà de ses espérances dans son attaque, s'il a eu le malheur de

perdre quelqu'un, tout eſt plongé dans la triſteſſe, & la gloire dont il s'eſt couvert n'eſt comptée pour rien. On l'oblige de retourner à la guerre, pour venger le ſang du défunt & remplacer le mort dans ſa famille. Les Iroquois ont grand ſoin de rapporter tous les bleſſés, quand même ils ſeroient de nation étrangere; c'eſt un de leurs premiers devoirs. Ils leur font un brancard, ou ils leur paſſent un collier ſous les cuiſſes qu'ils ſuſpendent à leur front, & les portent par là des centaines de lieues, s'ils n'ont pas de canots. D'autres nations abandonnent leurs priſonniers dans les bois, leur laiſſent ce qu'ils peuvent pour vivre, ſauf à ces miſérables de chercher dans les bois le reſte de leur ſubſiſtance & de quoi ſe panſer. Pluſieurs, après y avoir reſté des mois, reviennent; les autres

périssent de misere; aussi regardent-ils un blessé & un prisonnier comme des hommes morts.

Jusques à ce qu'on soit au village, les prisonniers sont bien traités & sans humeur. Dès que le parti arrive, ceux qui le composent sont tous à la file les uns des autres, comme à leur départ; celui qui porte les chevelures est à la tête; elles sont suspendues tout le long d'une perche: ensuite viennent les prisonniers, avec un chichiquoi à la main, chantant, quoiqu'ils n'en ayent pas envie. Tous les guerriers sont en silence. Celui qui porte la perche des chevelures, fait d'abord autant de cris qu'ils ont perdu de monde. C'est un cri lugubre qu'ils finissent avec un ton de voix mourante: après ceux-là, il fait autant de cris aigus qu'ils ont de chevelures ou de prisonniers; & un cri général termi-

ne le compte. Ils recommencent ensuite jusqu'à ce qu'ils soyent arrivés à la cabane du chef. On doit imaginer avec quel empressement les jeunes gens, les femmes & les enfans courent au devant d'eux. Le plus ingambe va prendre la perche pour la porter au chef, comme pour lui annoncer la bonne nouvelle; d'autres s'emparent des prisonniers, que chacun s'empresse de mener jusqu'à la cabane du chef. Ils sont heureux d'avoir bonne jambe; car alors ils sont assaillis d'une grêle de pierres & de coups de bâtons, & c'est à qui leur en donnera davantage. Tous s'en mêlent, excepté les guerriers, qui laissent faire tranquillement & continuent toujours leur marche, comme une procession. Quand quelqu'un de ces malheureux tombe, il est encore plus maltraité, sur-tout s'il crie, parce que cela

les amuse. Il est rare qu'ils n'arrivent pas tout meurtris à la cabane, où tous les chefs & les anciens se trouvent assemblés. Celui qui a conduit le parti de guerre, raconte son voyage & son expédition, rend justice à chacun, & fait l'éloge de ses guerriers, en faisant mention de leurs actions; après quoi on présente à l'assemblée les prisonniers, qu'ils font danser chacun à son tour : on imagine bien qu'ils n'en ont pas envie, sur-tout s'ils sont Européens. Les Sauvages ne se font néanmoins pas prier, & cela leur donne occasion de raconter leur bravoure. Cette cérémonie finie, le chef de guerre dispose des chevelures & des prisonniers, suivant la destination qu'il en a faite précédemment. Chez les Iroquois ordinairement le prisonnier destiné à remplacer un mort, en occupe la place dans la famille; la nation

entiere le regarde comme un de ses membres, & les nouveaux parens lui ôtent le collier d'esclavage. Si ceux-ci ne veulent point l'adopter, & disent qu'ils sont trop affligés pour penser à remplacer le mort, ils livrent ce prisonnier aux jeunes gens pour s'en amuser. C'est un arrêt irrévocable, & le malheureux est brûlé. Nous n'entrerons point dans le détail de cette cérémonie horrible, que l'on trouve dans tous les auteurs : heureusement ces événemens deviennent un peu plus rares. Chez les autres nations les prisonniers sont plus à plaindre, parce qu'ils sont regardés comme leurs chiens; elles les tuent sans conséquence dans leurs momens d'ivresse, & en tems de disette on ne se fait pas plus de scrupule de les manger qu'une bête. Si un prisonnier est assez fortuné pour se

marier chez ces nations, sa famille ne jouit d'aucune considération, & elle est soumise à toutes les corvées qu'ils imaginent. Quelques-uns sont assez heureux pour trouver des Sauvages doux, avec lesquels ils ne menent pas une vie dure & périlleuse, sur-tout s'ils ont attention d'éviter les parties de boisson, en prenant ce tems pour aller à la chasse.

Souvent lorsque les vainqueurs ont perdu quelques chefs qu'ils considérent beaucoup, il est presque impossible de les empêcher de sacrifier quelques-uns de leurs prisonniers aux manes des morts. C'est alors que pour satisfaire leurs manes, ils mangent un prisonnier en cérémonie. On doit cependant assurer qu'ils ne goûtent de viande humaine qu'avec répugnance. On a vu plus d'une fois des jeunes gens la vomir; c'est uniquement

par bravade & pour s'endurcir le cœur, qu'ils se repaissent quelquefois d'une semblable nourriture.

Il est certain que le meilleur parti que les Européens ont à prendre pour combattre les Sauvages, c'est de les rencoigner dans quelque cul de sac & marcher à eux à toutes jambes, la bayonnete au bout du fusil; car une troupe qui s'amuseroit à tirailler, seroit bientôt battue, à cause de la justesse de leurs coups de fusil. Si par malheur on se débande, on est sûr d'être détruit, par leur vivacité à attaquer à coups de hache & de lance (*a*).

(*a*) *Les reflexions sur la guerre avec les Sauvages*, &c. qu'on lit à la fin de la relation de l'expédition du général Bouquet contre les Indiens de l'Ohio, en 1764, méritent d'être consultées. Les principes de l'auteur ne different pas de ceux de M. Pouchot; mais ils ont l'avantage d'être plus développés.

Quoique le Sauvage ait peu de connoissances, il s'en trouve cependant qui ont un esprit vif & éclairé, & de la finesse. Il y en a de très-stupides : mais n'en est-il pas de-même parmi nos paysans ? Les Sauvages ont beaucoup de mémoire : lorsqu'on a quelque chose à traiter avec eux, il faut bien prendre garde à leur mentir ; il est toujours prudent de se réserver une porte derriere, pour parer aux événemens contraires, afin de leur faire voir qu'on ne les a point trompés. Ils sont naturellement si tranquilles qu'ils ne peuvent pas concevoir nos promenades, & sont toujours surpris de nous voir élever le ton dans nos disputes ; ils disent alors que nous perdons l'esprit.

Nous avons dit que pour s'attirer leur amitié, plusieurs en effet sont susceptibles d'en prendre une décidée

décidée pour quelqu'un, il faut être généreux. Ce n'eſt pas néanmoins par la quantité qu'on leur donne, qu'on acquiert cette réputation ; ſuivant la maniere d'agir, on paſſe pour libéral ou pour avare : par exemple, en leur donnant de l'eau-de-vie à boire, ſi vous leur préſentez la moitié d'un grand gobelet, c'eſt être vilain ; vous leur en préſenterez un petit, pourvu qu'il ſoit plein, ils ſeront contens. Leur offrez-vous du pain ; qu'il ſoit entier : une moitié beaucoup plus groſſe leur feroit dire que vous voulez les faire mourir de faim, & cela ſeul ſuffiroit pour indiſpoſer toute une nation contre un commandant. Quand on leur fait des préſens, il faut d'abord leur préſenter moins qu'on n'a envie de leur donner, parce que s'ils vous font encore quelque demande, vous pouvez la leur accorder ; ce

qui les porte à exalter votre généroſité.

L'eau-de-vie eſt ſans contredit de toutes les choſes du monde, celle que les Sauvages aiment le plus. Tout dépend de la façon de la leur ménager à propos pour boire ou pour traiter. C'eſt un moyen de s'attirer toutes ces nations. On en a fait un objet de commerce trop conſidérable, & on auroit pu en tirer meilleur parti dans les occaſions. Quoiqu'ils ne ſouffriſſent pas à préſent qu'on les privât de cette liqueur pernicieuſe, ils ſont néanmoins très-fâchés qu'on les y ait accoutumés, & en regardent l'uſage comme la principale cauſe de leur deſtruction.

A quelque différence près, ſoit dans les uſages, ſoit dans le caractere, les Sauvages de ce continent ſe reſſemblent tous. On re-

marque ſeulement que ceux qui fréquentent les colonies européennes, ſont les plus traitables & les plus éclairés. Ils déſignent leurs liaiſons entr'eux, & leur ſupériorité, par les termes de parenté, d'oncles, de neveux, de couſins, &c. Les Outaouais & les Abenakis nomment les Iroquois leurs oncles : ceux-ci les traitent de neveux ; ce qui marque la grande ancienneté de cette nation. On en pourroit trouver une autre preuve dans les dénominations de pluſieurs endroits, comme *Ohio*, qui ſignifie une belle riviere, *Theaogen*, le confluent de deux rivieres, *Schenutar* (*a*), *Niagara*, & autres noms de lieux dans des parties fort éloignées, leſquels

(*a*) C'eſt le nom de la ville d'Orange, ſituée ſur la riviere d'Hudſon, dans la province de New-Yorck.

sont tous des mots de la langue iroquoise. Les Sauvages donnent aux Anglois la qualité de freres en leur parlant, & celle de peres aux François, pour montrer que ceux-ci les ont fréquentés les premiers : en conséquence ils croyent qu'ils ne doivent laisser manquer de rien à leurs enfans.

Lorsqu'ils veulent désigner chaque nation entiere, ils appellent les Anglois *Saganach* ; les François *Mistigouch* ; & les Sauvages *Michinabé*. Ils distinguent les officiers François par le nom d'*Onontio*, qui veut dire montagne, parce qu'un des premiers qu'ils ayent connus s'appelloit *Mont-Magny* (*a*) ; ensuite par allusion ils ap-

(*a*) Le chevalier de Mont-Magny succéda en 1636 à Champlain. Ce fut le second gouverneur de la Nouvelle-France, & le premier qui ait eu la

pellent le roi de France la *Grande Montagne*, *Onontio-Goa*; & le roi d'Angleterre, *le grand Collier*.

---

gloire de pacifier les nations sauvages de ce pays, & de faire un traité avec les Iroquois.

ADDITION

SUR LE NOMBRE DES SAUVAGES

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Si les premiers voyageurs nous eussent donné un état circonstancié de la population des Sauvages de ce continent, & que ceux qui les ont suivis eussent pris le même soin, nous pourrions juger de la diminution graduelle qu'elle a éprouvée. Mais ces secours nous manquent, & nous sommes réduits à des notions imparfaites, ou à des rapports vagues. Leur résultat n'en est cependant pas moins affligeant pour l'humanité.

Quand Champlain jeta les premiers fondemens de la colonie françoise du Canada, plusieurs nations considérables dont le nom est aujourd'hui à peine connu, occupoient alors ce pays. La langue des Algonquins, encore usitée dans plusieurs hordes de Sauvages, a conservé seule la mémoire de cette grande nation. Les Hurons n'en forment plus une. Ces fideles & puissans alliés des François, après s'être dispersés, se sont réfugiés dans deux villages fort éloignés l'un de l'autre, le premier près de Québec, & le second à l'extrêmité des lacs. Les Outaouais, autrefois très-nombreux, n'occupent plus que trois villages; & les Poutéoutamis deux. On ne trouve aucun vestige des Bersiamiamites, des Papinachois, des Montagnez, des Amikoués, des Attikamégues, &c. Ces derniers étoient environnés de

plusieurs autres peuples qui s'étendoient aux environs du lac St. Jean, & jusqu'aux lacs des Mistassins & de Némiscau. Tous ont été détruits, principalement dans les guerres des Iroquois. Ceux-ci, qui étoient si redoutables & pouvoient mettre sur pied, à la fin du siecle passé, 7500 guerriers, en rassembleroient à peine actuellement quinze cents.

Les nations de l'est ont souffert une diminution encore plus sensible. Autrefois elles ne formoient, pour ainsi dire, qu'un même peuple, connu des François sous la dénomination générale d'Abenakis. Leurs habitations étoient répandues dans cette vaste contrée qui s'étend depuis les rives du fleuve St. Laurent, en suivant la chaîne des Apalaches, jusqu'à l'extrêmité méridionale de la Caroline. Quoique séparé en plusieurs

tribus, il parloit le même langage. La portion qui s'étoit établie près des Côtes s'adonnoit uniquement à la pêche, & le reſte à la chaſſe.

A meſure que les colonies angloiſes ſe ſont accrues, ces Sauvages ſe ſont retirés dans l'intérieur des terres. ſans céder, comme les Anglois l'ont prétendu, le pays qu'ils étoient forcés d'abandonner, n'ayant jamais eu aucune idée de ce que nous appellons *vendre par contrat*, *ou céder par un traité*. Les différentes hordes de cette nation qui s'étoient fixées dans l'Acadie ou aux environs, étoient diſtinguées par les noms d'*Abenakis*, d'*Etchemins*, de *Souriquois*, de *Mickmack*, &c. Après la fondation de la Nouvelle Halifax, ils firent la guerre aux Anglois, qui les détruiſirent preſque tous. A peine en échappa-t-il de quoi former un petit nombre de villages qui

pourroient avoir mille guerriers.

La principale des tribus abenakises restée au delà des Apalaches, est celle des Loups, que les Anglois appellent *Delawares.* Elle habite les bords de l'Ohio. On lui comptoit dix-huit cents combattans, à la fin de la derniere guerre. Mais ce nombre doit avoir beaucoup diminué aujourd'hui, par les pertes qu'elle essuya en 1763 & en 1764, lorsqu'elle entreprit de faire soulever tous les Sauvages du continent contre les Anglois.

Les autres nations qui entrerent alors dans cette conjuration, avoient la plupart leurs habitations sur les grands lacs du Canada, & aux environs des rivieres qui s'y jettent. Leur perte n'a pas été moins considérable. A l'exception des Outagumis & des Missisakes, elles sont réduites actuellement à un très-petit nombre d'hommes.

Les Sauvages du nord & du nord-oueſt, ayant très-peu de communication avec les Européens, en ſont très-peu connus. Nous ſavons ſeulement que les Scioux, les Criſtinaux & les Aſſiniboels ſont encore aſſez nombreux. Quoique les Eskimaux & les autres peuples du Labrador ayent quelques liaiſons de commerce avec les Anglois, nous ignorons cependant quelle peut être leur population. Suivant le rapport de ceux-ci, environ mille perſonnes, tant hommes que femmes, viennent tous les ans ſur 500 canots au fort Nelſon ou Yorck, pour la traite de leurs pelleteries.

On ſait le nom d'un grand nombre des peuples de la Louiſiane; c'eſt preſque tout ce qui en reſte. Ils n'ont ceſſé, ſi j'oſe le dire, de s'évanouir, depuis que les François ſe ſont établis parmi eux. Dans

l'espace seulement de vingt-cinq ans, leur perte a été immense. Nous pouvons en juger avec quelque certitude, par un excellent mémoire que M. de Bienville, gouverneur de la colonie françoise, avoit fait sur les lieux (*a*).

Il y fait mention de plus de cinquante nations qui, avant l'an 1700, pouvoient mettre sur pied 54550 hommes. Vingt-cinq ans après ils furent réduits à 24260. Plusieurs peuples qui avoient autrefois 400, 500 & jusqu'à 600 combattans, n'en eurent plus que 30, 40 & 50. Depuis cette derniere époque, les plus puissans ont encore souffert de grandes di-

---

(*a*) Ce mémoire a pour titre, *le cours du Mississipi, ou les Sauvages de la Louisiane, leur nombre & le commerce qu'on peut faire avec eux*, & se trouve imprimé dans le journal de Trevoux du mois de Mars 1727.

minutions. Les Chactas, qui avant l'établissement des François avoient 20000 guerriers, & au tems du dénombrement de M. de Bienville 8000, en fourniroient aujourd'hui à peine 4000. Les Chicachas, les plus redoutables ennemis de la colonie françoise, passoient pour être aussi nombreux que les Chactas; mais ils ne sauroient actuellement leur être comparés (*a*).

De ces détails on doit conclure avec M. de Buffon, que les nations les plus nombreuses de l'Amérique se réduisent à trois ou quatre mille personnes. Il est persuadé avec raison „ qu'on pourroit „ avancer, sans crainte de se trom„ per, que dans une seule ville, „ comme Paris (*b*), il y a plus

(*a*) Un auteur moderne ne donne aux Chicachas que 750 guerriers.

(*b*) En supposant que cette ville n'est que de six à sept cents mille ames.

„ d'hommes qu'il n'y a de Sauva-
„ ges dans toute cette partie de
„ l'Amérique Septentrionale com-
„ priſe entre la mer du nord & la
„ mer du ſud, depuis le golfe du
„ Mexique juſqu'au nord, quoi-
„ que cette étendue de terre ſoit
„ beaucoup plus grande que toute
„ l'Europe" (*a*).

Cette diminution rapide des nations ſauvages peut être attribuée, 1°. à l'uſage immodéré de l'eau-de-vie; 2°. à la contagion de la petite verole (*b*); 3°. aux guerres que l'arrivée des Européens a fait naître; 4°. à la coutume de remplacer les morts par des priſonniers; ce qui

(*a*) Hiſt. nat. Tom. V. p. 176. éd. *in*-12.

(*b*) A cette épidémie on peut joindre la plus terrible de toutes, la peſte, qu'un vaiſſeau du roi apporta en 1704 à la Mobile, où elle détruiſit deux nations conſidérables appellées les grands & les petits *Thomés*, &c.

met tous ces peuples dans un état perpétuel de guerre. L'homme y seroit donc né, comme le fameux Hobbes l'a prétendu. Leur conduite ne justifioit-elle pas encore la pensée de cet écrivain, qui définit l'homme un enfant vigoureux qui connoît ses forces? En effet, le Sauvage mésuse des siennes, parce qu'il les sent trop. Il céde sans peine aux impulsions de la vengeance, & se réveille au bruit des armes, qu'il prend toujours pour détruire, & jamais pour acquérir ou conserver. Ses goûts sont tyranniques, & ses besoins pressans. Les uns & les autres se sont multipliés depuis la découverte du Nouveau Monde. Pour les satisfaire, il a oublié ses intérêts les plus chers, & est devenu l'instrument de la haine de deux puissances rivales, comme celui de sa propre destruction.

F I N.

ADDITION

A l'avertiſſement des obſervations topographiques.

DEPUIS M. de la Verandiere, les contrées qu'il avoit reconnues, ont été viſitées par M. *Carver*. Après avoir hyverné ſur les bords du Miſſiſſipi, par les 44 degrés de latitude, il a dirigé ſa courſe vers le nord du continent de l'Amérique, & a paſſé par ſa partie la plus élevée, d'où partent les différents fleuves qui l'arroſent, les uns allant à la mer du Nord, les autres vers le couchant du détroit d'Anian. Ce voyageur anglois a ſéjourné dans le pays des Sakis, des Nadoueſſis, &c. & a été ſur les bord de la riviere Bourbon, du lac Ouinipigon, &c. Leur exiſtence n'eſt donc plus un problême. Il ſeroit a deſirer qu'on traduisît en françois la relation que M. *Carver* a publiée, en 1778, de ſes voyages, pendant les années 1766, 1767, 1768. Elle nous donne de nouvelles lumieres, & étend nos connoiſſances géographiques.

TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans ce III^e^. Volume.

OBSERVATIONS TOPOGRAPHIQUES. *Avertissement.* pag. 3
Introduction. 7
CHAP. I. *De la frontiere par le lac Champlain.* 17
CHAP. II. *Du fleuve St. Laurent, depuis Mont-Réal jusqu'à Chouegen.* 66
CHAP. III. *De la communication de la riviere de Chouegen aux possessions angloises.* 129
CHAP. IV. *De la communication*

du lac Ontario aux frontieres angloiſes, par la riviere de Caſconchiagon. 155

CHAP. V. *De la communication de Niagara avec la Belle-Riviere ou Ohio, en anglois Alligeny, & de l'Ohio en Penſylvanie & en Virginie.* 265

OBSERVATIONS *Sur les montagnes de l'Amérique Septentrionale.* 189

REMARQUES *Sur le Saut de Niagara.* 203

DES MOEURS ET DES USAGES *des Sauvages de l'Amérique Septentrionale.* 227

ADDITION *ſur le nombre des Sauvages de l'Amérique Septentrionale.* 367

FIN de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu l'ouvrage intitulé : *Mémoires ſur la derniere guerre de l'Amérique Septentrionale, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impreſſion. A Yverdon le 20 Décembre 1780.

E. BERTRAND,
Cenſeur.

I

A lleries pour Communiquer aux
ıvrages exterieurs.
ıstion du Lac Ontario.
ɡemens, Magazins, et vestiges de l'an-
ien Fort.
orte de Niagara.
ıstion de la Porte des cinq-Nations.

APPROBATION.

J'Ai lu l'ouvrage intitulé: *Mémoires sur la derniere guerre de l'Amérique Septentrionale, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression. A Yverdon le 20 Décembre 1780.

E. Bertrand,
Censeur.

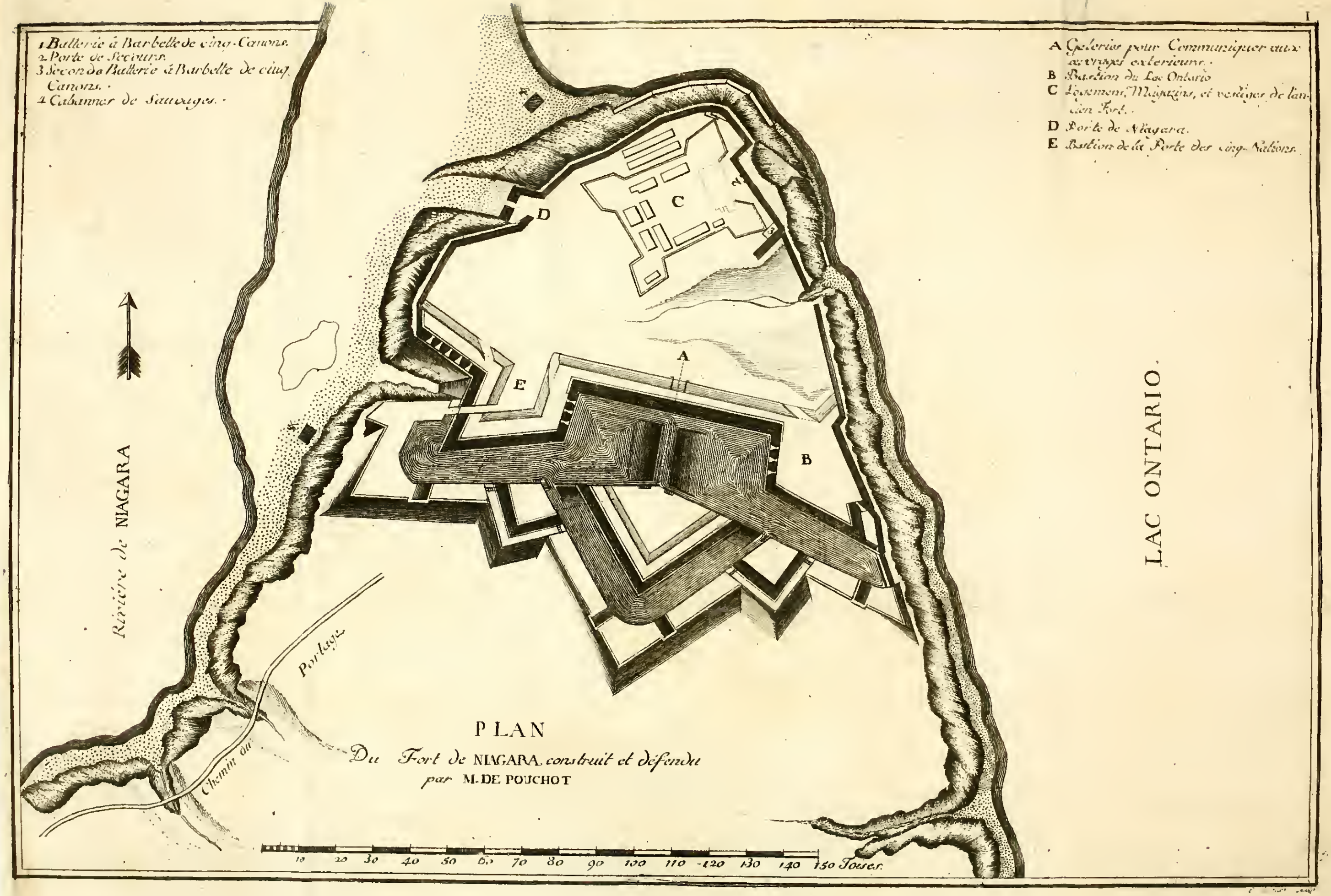

PLAN
Du Fort de NIAGARA, construit et défendu
par M. DE POUCHOT

PLAN
Des attaques du Fort LEVIS sur le Fleuve St Laurens par l'Armée Angloise Commandée par le Général Amherst,
DÉFENDU
Par Mr de Pouchot, Capitaine du Regt de Bearn,
du 16 au 26 Aoust 1760.
500. Toises.

2

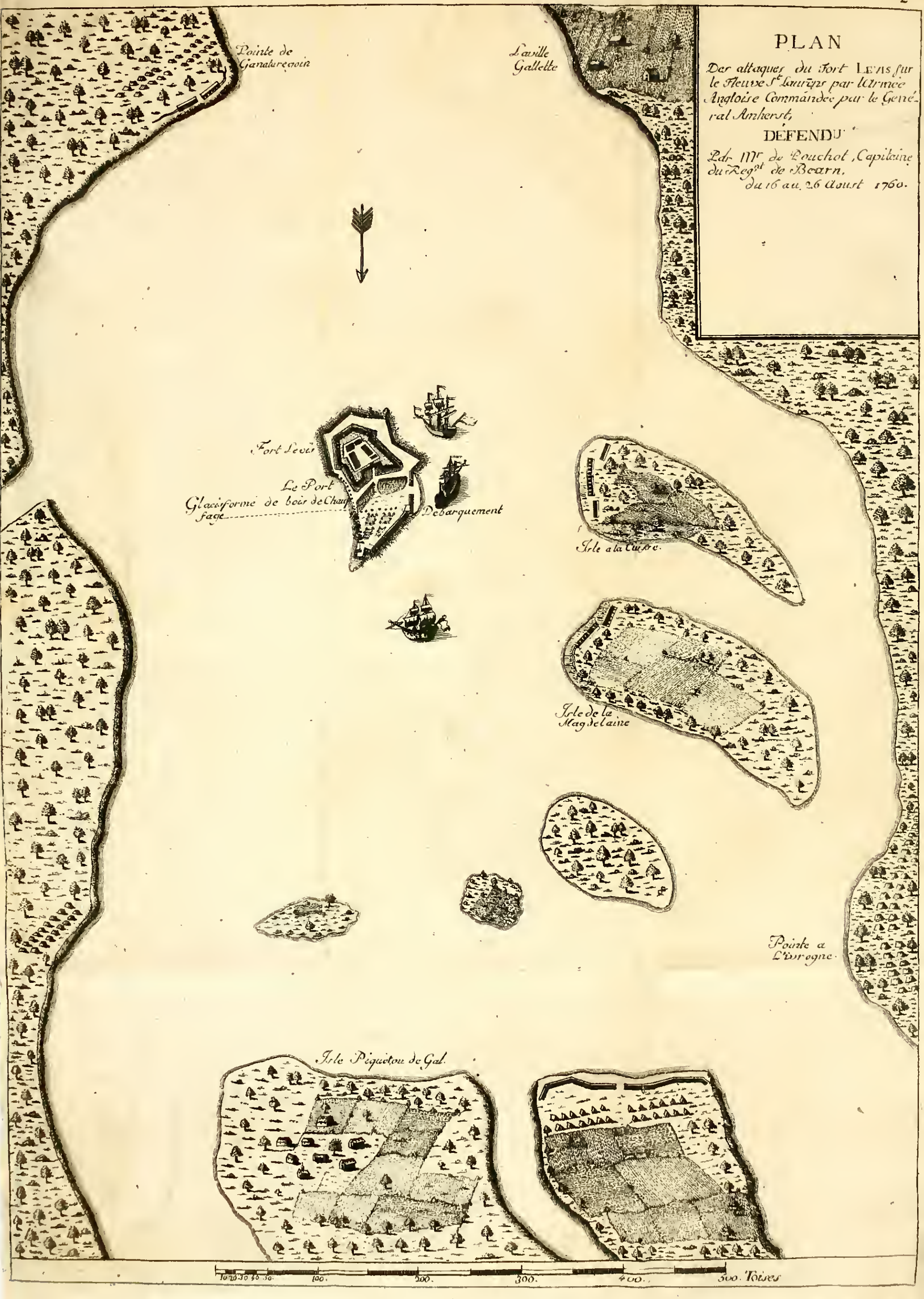
PLAN
Der attaques du Fort Levis sur le Fleuve St Laurẽns par l'Armée Angloise Commandée par le General Amherst,
DEFENDU
Par Mr de Pouchot, Capitaine du Regt de Bearn,
du 16 au 26 Aoust 1760.
Pointe de Ganataregoin
La ville Gallette
Fort Levis
Le Port
Glaciforme de bois de Chauffage
Debarquement
Isle a la Cuisse
Isle de la Magdelaine
Pointe a L'ivrogne
Isle Piquetou de Gal.
10 20 30 40 50. 100. 200. 300. 400. 500. Toises

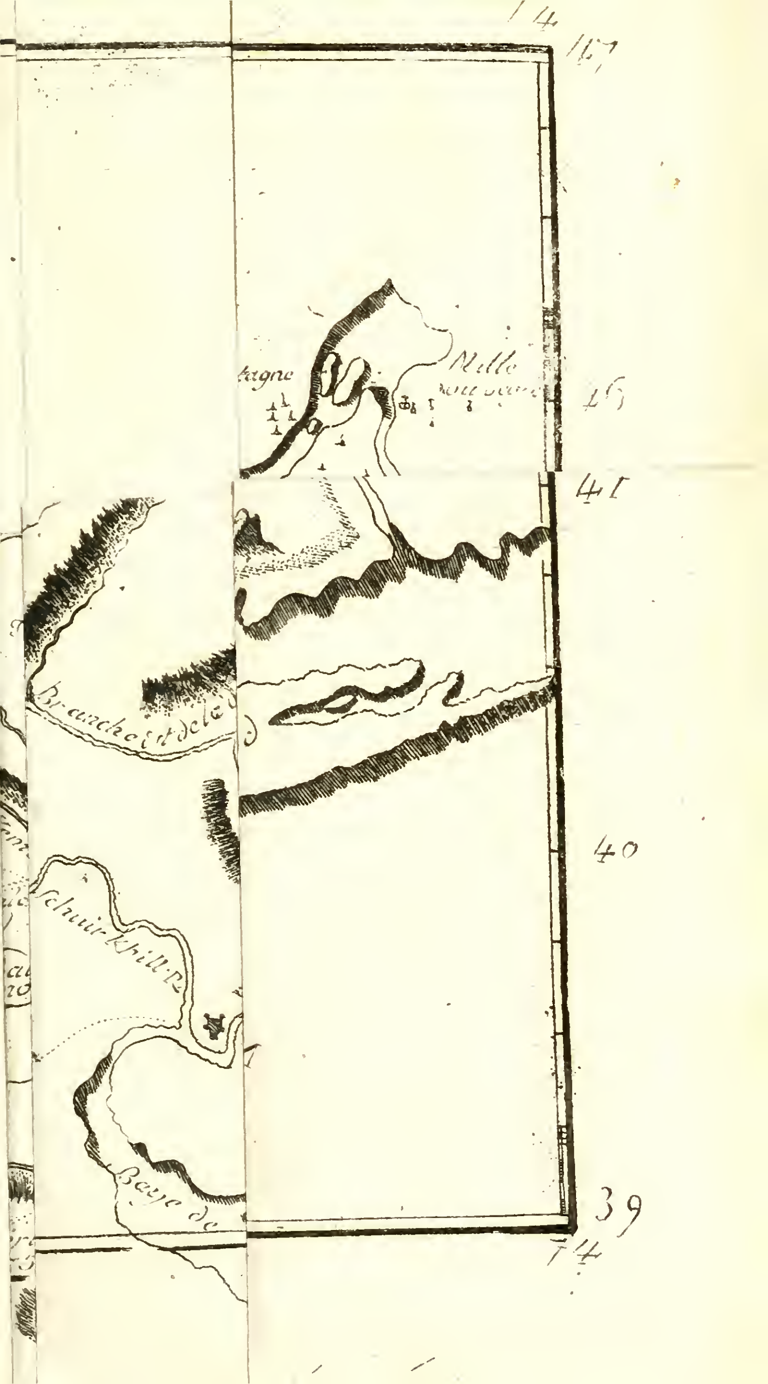
Mille
Schuilkill R
Baye de
41
40
39
74

Carte des Frontieres Françoises, et Angloises dans le CANADA depuis Montreal jusques au Fort du Quesne.
LAC ONTARIO
LAC ERIE
OCCEAN
Frontenac
Philadelphie
Portage
F du Quesne
Combat de Brandok
Long-island

eacidified using the Bookkeeper process.
eutralizing agent: Magnesium Oxide
reatment Date: Dec. 2003

PreservationTechnologies
WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111